



# UNE PAIX DE FAÇADE, LA PEUR AU QUOTIDIEN

Les dessous de la crise des droits humains au Burundi

L'Initiative pour les droits humains au Burundi

## **UNE PAIX DE FAÇADE, LA PEUR AU QUOTIDIEN**

**Les dessous de la crise des droits humains au Burundi**

Janvier 2020

## **QU'EST-CE QUE L'INITIATIVE POUR LES DROITS HUMAINS AU BURUNDI ?**

L'Initiative pour les droits humains au Burundi (IDHB) est un projet indépendant des droits humains, qui vise à documenter l'évolution de la situation des droits humains au Burundi, avec un accent particulier sur les événements liés aux élections de 2020. L'IDHB cherche à révéler les causes des violations des droits humains, en vue d'établir une base de données précises et fiables qui aidera à rendre justice aux Burundais et à trouver une solution à la crise des droits humains en cours.

Les publications de l'IDHB analyseront également le contexte politique et social dans lequel ces violations se produisent, afin de fournir une compréhension plus approfondie et plus nuancée des tendances des droits humains au Burundi.

L'IDHB n'a aucune affiliation politique. Ses enquêtes portent sur les violations des droits humains commises par le gouvernement burundais, ainsi que sur les abus perpétrés par des groupes d'opposition armés.

Carina Tertsakian et Lane Hartill dirigent l'IDHB, dont ils sont les principaux chercheurs. Ils travaillent sur les questions des droits humains au Burundi et dans la région des Grands Lacs en Afrique depuis de nombreuses années. Les rapports de l'IDHB sont le produit de leur collaboration avec un large éventail de personnes, à l'intérieur et à l'extérieur du Burundi.

L'IDHB accueille volontiers des commentaires sur ses publications, ainsi que de plus amples informations sur la situation des droits humains au Burundi. Veuillez écrire à l'adresse suivante : [contact@burundihri.org](mailto:contact@burundihri.org) ou +1 267 896 3399 (WhatsApp). Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site [www.burundihri.org](http://www.burundihri.org).

## TABLE DES MATIÈRES

Méthodologie	5
Acronymes	6
Résumé	7
Recommandations	9
Au gouvernement burundais et au CNDD-FDD	9
Au CNL	10
Aux gouvernements étrangers et autres acteurs internationaux	10
Carte du Burundi	12
1. Tendances changeantes des violations des droits humains en 2019	13
« Des cadavres sont découverts et rien n'est fait »	15
Impact de la répression en 2020	16
La destruction des médias indépendants	17
2. Le CNL dans la ligne de mire	19
Un membre du CNL de Muyinga	25
Jérémie Ntaconimariye	26
Révérien Kamarampaka	27
Embuscade à Muyinga	29
La promesse de lutter contre l'impunité. Puis le silence	33
3. Le côté sombre du CNDD-FDD	35
La montée des partisans de la ligne dure du parti au pouvoir	37
4. Diviser pour régner : le schisme politique au sein du CNDD-FDD	39
5. Les discours musclés du parti au pouvoir	43
Relations publiques, vaines promesses	43
Enseignement de chants toxiques aux enfants	44
Endoctrinement, propagande et discours de haine	46
6. Vivre sous la domination du CNDD-FDD : peur et mécontentement	49
7. Les <i>Imbonerakure</i> et leurs maîtres	50
8. Des corps cachés au su de tous à Muyinga	54

9.	Les maîtres des prisons	56
	La prison de Mpimba	57
	La prison de Murembwe	66
10.	La perte d'indépendance du système judiciaire	67
	Juges et procureurs : pris au piège et impuissants	69
	« Libérés » mais toujours en prison	72
	Implication des services de renseignement	76
	Ingérence des autorités locales	78
11.	Une économie en chute libre	80
	Prêts à tout pour des dollars	82
	Contributions forcées au parti au pouvoir	83
	Payez, sinon...	85
	Contexte	89
	La crise de 2015	89
	Les groupes d'opposition armés : menace latente ou tigre de papier ?	93
	L'ascension et la chute de l'opposition politique	94

## **MÉTHODOLOGIE**

Les informations et analyses contenues dans ce rapport – première publication de l’IDHB – reposent en grande partie sur plus de 160 entretiens menés en personne ou par téléphone, auprès de sources au Burundi et dans d’autres pays, dont le Rwanda, la République démocratique du Congo, l’Ouganda, le Kenya, la Belgique, la France, la Suisse et les États-Unis. Pour des raisons de sécurité, l’identité des collaborateurs de l’IDHB n’est pas dévoilée.

L’IDHB a interrogé un large éventail de sources, notamment des victimes de violations des droits humains, des membres de leur famille, d’autres témoins de violations des droits humains, des membres du parti au pouvoir, des membres de partis d’opposition, des hommes et des femmes burundais sans affiliation politique, des autorités locales, des fonctionnaires, des autorités judiciaires, des politiciens à l’intérieur et à l’extérieur du Burundi, des membres d’organisations de la société civile, des journalistes, des enseignants, des hommes d’affaires, des avocats et autres. La plupart de ces entretiens ont été menés entre juillet et décembre 2019.

La majorité des personnes interrogées résident actuellement dans différentes provinces du Burundi. Pour des raisons de sécurité, leur identité reste confidentielle et d’autres détails susceptibles de permettre leur identification ont été omis. Les personnes interrogées ont volontiers accepté de partager des informations, étant entendu que leurs noms ne seraient pas rendus publics. Aucune des personnes ayant témoigné n’a été indemnisée pour les informations qu’elle a fournies.

Les entretiens ont été menés en français ou en kirundi avec interprétation en français ; une minorité d’entretiens a été réalisée en anglais.

L’IDHB a recoupé au mieux les informations contenues dans ce rapport avec plusieurs sources. L’IDHB a également reçu des informations crédibles sur de nombreux incidents non mentionnés dans ce rapport. Les cas cités ne représentent qu’un petit échantillon.

Ce rapport a fait l’objet d’un examen préalable à la publication, effectué par des juristes experts en droit anglais de la diffamation et en droits humains.

Le 7 janvier 2020, l’IDHB a envoyé une lettre au gouvernement burundais pour solliciter une réponse à ses principales conclusions. Cette lettre a été adressée à la Présidence, au ministre des Affaires étrangères, au ministre des Droits de l’homme, à la ministre de la Justice, au ministre de la Sécurité publique, au ministre de l’Intérieur et au Secrétaire général du parti au pouvoir, le Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces pour la défense de la démocratie (CNDD-FDD). Au moment où nous écrivons, l’IDHB n’avait encore reçu aucune réponse.

## **ACRONYMES**

BBC	British Broadcasting Corporation
CNC	Conseil National de la Communication
CNDD-FDD	Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces pour la défense de la démocratie
CNL	Congrès national pour la liberté
CNR	Conseil national pour le rétablissement de l'accord d'Arusha
FNL	Forces nationales de libération
FPB	Forces populaires du Burundi
FRB-Abarundi	Front révolutionnaire burundais
FRODEBU	Front pour la démocratie au Burundi
IDHB	Initiative pour les droits humains au Burundi
MSD	Mouvement pour la solidarité et la démocratie
ONU	Nations unies
PALIPEHUTU	Parti pour la libération du peuple hutu
RDC	République démocratique du Congo
RED-Tabara	Mouvement de la résistance pour un état de droit au Burundi
SNR	Service national de renseignement
UA	Union africaine
UE	Union européenne
UPRONA	Parti de l'unité pour le progrès national

## RÉSUMÉ

Le 29 septembre 2019, à l'Assemblée générale des Nations unies à New York, le ministre burundais des Affaires étrangères, Ézéchiel Nibigira, est monté sur le podium et s'est adressé aux dignitaires et diplomates, fustigeant tour à tour les Nations unies et les « acteurs étrangers », et vantant la paix et la stabilité régnant dans son pays.

« *Sur le plan sécuritaire, la situation au Burundi est stable, calme et entièrement maîtrisée sur toute l'étendue du territoire. Du nord au sud, de l'ouest à l'est en passant par le centre, la nuit comme le jour, les citoyens burundais jouissent de leurs droits civiques et politiques en toute quiétude* », a-t-il déclaré.<sup>1</sup>

Il est peu probable que quiconque dans la salle de l'Assemblée générale sache qu'une semaine auparavant, Jérémie Ntaconimariye, un cultivateur de la province de Karusi, proche de la soixantaine, dormait dans sa maison lorsque trois membres de la ligue des jeunes du parti au pouvoir se sont présentés sans y être invités, l'ont forcé à marcher jusqu'au centre d'un petit village à environ 3 kilomètres de là, puis l'ont battu à mort.

Ntaconimariye était membre du parti d'opposition Congrès national pour la liberté (CNL), principal rival du parti au pouvoir, le Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces pour la défense de la démocratie (CNDD-FDD). Ntaconimariye n'est pas la seule victime de la répression brutale exercée par le gouvernement contre ses opposants. Des dizaines d'autres membres du CNL ont été agressés, battus, arrêtés arbitrairement et menacés depuis 2019, principalement par des membres de la ligue des jeunes du parti au pouvoir.

Le discours du ministre Nibigira était typique de la réponse de nombreux responsables du gouvernement burundais à la crise prolongée des droits humains dans le pays. Il a profité du manque d'intérêt des médias internationaux et de la connaissance limitée de la plupart des diplomates des réalités du Burundi pour promouvoir un discours trompeur selon lequel le pays est en paix. Alors que les restrictions sur les activités politiques légitimes au Burundi se resserrent, le ministre évoquait « *l'élargissement de l'espace politique dans le pays ... et la promotion de la liberté d'expression* » comme preuve de l'engagement du gouvernement à créer un climat propice à des élections pacifiques et inclusives.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Déclaration du ministre des Affaires étrangères, Ézéchiel Nibigira, à l'Assemblée générale de l'ONU, <http://www.fr.burundimission.org/republique-du-burundi-ministere-des-affaires-etrangeres-declaration-de-s-e-m-lambassadeur-ezechiel-nibigira-ministre-des-affaires-etrangeres-de-la-republique-du-burundi-a-la-74e/>, 30 septembre 2019.

<sup>2</sup> Ibid.

Ce rapport illustre le contraste frappant entre les assurances du gouvernement burundais vis-à-vis du public international et les sombres réalités, alors que le pays se dirige vers les élections de 2020.

Les tendances ont changé depuis le début de la crise politique et des droits humains au Burundi en 2015. De graves violations des droits humains se sont poursuivies en 2019, mais ont souvent été cachées et rapidement dissimulées, rendant difficile l'établissement des circonstances dans lesquelles elles se sont produites. Une surveillance intense a semé la peur parmi la population, ce qui rend presque impossible de mener des enquêtes approfondies au Burundi sans mettre en danger les témoins. Il en résulte une impunité bien établie pour les auteurs de violations, ainsi qu'une désillusion et un désespoir pour les victimes et leurs familles.

Ce rapport aborde certains de ces défis en mettant en lumière les récentes violations des droits humains, dont certaines qui ont été largement cachées au public. Il décrit des attaques persistantes contre des membres du CNL tout au long de 2019, en se concentrant sur certains des cas les plus graves, dans lesquels des membres du CNL ont été battus à mort par des membres de la ligue des jeunes du parti au pouvoir, les *Imbonerakure*. Il révèle également des enterrements secrets de victimes de meurtres non identifiées dans deux provinces. Le rapport se penche sur la dynamique du pouvoir dans certaines prisons du Burundi où des prisonniers *Imbonerakure* battent régulièrement des prisonniers soupçonnés de ne pas soutenir le parti au pouvoir. Il documente l'ingérence politique dans le système judiciaire, et décrit l'extorsion et les contributions forcées par le parti au pouvoir d'une population appauvrie et épuisée. Il met en évidence le fossé entre, d'une part, les discours positifs des autorités du gouvernement et du parti au pouvoir appelant à la tolérance politique et, d'autre part, la violence persistante contre les opposants au gouvernement ainsi que le manque de responsabilisation pour les crimes commis.

Début 2020, le Burundi est à la croisée des chemins. L'IDHB exhorte le gouvernement burundais et le parti au pouvoir, ainsi que le CNL, à empêcher une escalade des violations des droits humains et à désamorcer les tensions politiques dans la période préélectorale. Les gouvernements étrangers et d'autres acteurs internationaux ont une fenêtre d'opportunité étroite pour intensifier leur engagement avec le gouvernement burundais, afin d'empêcher que la crise des droits humains au Burundi ne se détériore encore davantage.

## RECOMMANDATIONS

### Au gouvernement burundais et au CNDD-FDD

- ♦ Le président Pierre Nkurunziza et les hauts responsables du gouvernement burundais, des forces de sécurité, des services de renseignement et du parti au pouvoir devraient reconnaître publiquement que des agents de l'État et des membres du parti ont commis de graves violations des droits humains sous leur responsabilité. Ils devraient prendre des mesures tangibles pour prévenir de nouvelles violations et désamorcer les tensions politiques au cours de la période précédant les élections de 2020.
- ♦ Les hauts responsables du gouvernement et du CNDD-FDD devraient exiger des comptes aux *Imbonerakure* et aux autres membres du parti au pouvoir responsables de meurtres, de mauvais traitements, d'arrestations arbitraires et illégales et d'autres abus, et veiller à ce que les responsables soient traduits en justice et expulsés du parti.
- ♦ À la suite de la déclaration positive d'Évariste Ndayishimiye, secrétaire général du CNDD-FDD, le 22 août 2019, selon laquelle les autorités qui n'ont pas lutté contre l'impunité « *de manière exemplaire seront démisés de leurs fonctions* », le parti au pouvoir devrait mener des enquêtes approfondies sur le rôle des autorités provinciales, communales et autres autorités locales, dans les violations des droits humains. Les responsables du parti reconnus coupables d'avoir commis, ordonné ou autorisé des violations des droits humains devraient être expulsés et leurs cas remis aux autorités judiciaires compétentes pour enquête pénale et poursuites éventuelles. Cela démontrerait publiquement l'engagement du parti envers la justice et aiderait à rétablir une certaine confiance du public avant les élections.
- ♦ Les membres du parti au pouvoir qui s'opposent aux stratégies du parti impliquant des violations des droits humains devraient identifier des moyens de collaborer avec des institutions internationales des droits humains et des chercheurs, afin de partager des informations, soulever des préoccupations en matière de droits humains et essayer de prévenir de nouvelles violations.
- ♦ Le gouvernement devrait veiller à ce que le Code de conduite des partis politiques signé en décembre 2019 soit respecté et que quiconque de tout parti reconnu coupable d'avoir enfreint le code soit tenu responsable pour ses actes.

## **Au CNL**

- ♦ Les dirigeants du CNL aux niveaux national et local devraient exhorter leurs membres à s'abstenir de tout acte de violence contre leurs opposants politiques, même s'ils sont provoqués, et ils devraient intensifier les appels à la retenue dans les mois précédant les élections de 2020.
- ♦ Les dirigeants du CNL devraient envoyer un signal clair que tous leurs membres qui auraient attaqué leurs adversaires politiques seront tenus pour responsables de leurs actes. Ils devraient les expulser du parti et les remettre aux autorités judiciaires compétentes pour enquête et poursuites éventuelles.

## **Aux gouvernements étrangers et autres acteurs internationaux**

- ♦ Les ambassadeurs au Burundi devraient intensifier leurs efforts pour dialoguer directement avec les hauts responsables du gouvernement burundais dans la perspective des élections de 2020, en vue de prévenir une escalade de la violence politique. Par le biais d'une requête conjointe, les ambassadeurs devraient demander des réunions régulières de haut niveau avec le gouvernement burundais pour discuter des préoccupations relatives aux droits humains avant, pendant et après les élections de 2020, et convenir de mesures concrètes pour prévenir de nouvelles violations des droits humains. Le gouvernement burundais devrait être représenté à ces réunions par les ministres concernés ou des autorités de grade au moins équivalent, et les ambassades par leurs ambassadeurs.
- ♦ Les ambassadeurs devraient envoyer des représentants pour observer des procès clés ayant une dimension relative aux droits humains, par exemple des procès importants contre des membres de l'opposition ou du parti au pouvoir, des journalistes ou des membres de la société civile. Ils devraient faire part au ministre de la Justice de leurs préoccupations concernant d'éventuels procès inéquitables.
- ♦ Les gouvernements préoccupés par la situation des droits humains au Burundi devraient identifier les hauts responsables du gouvernement burundais et du CNDD-FDD prêts à engager le dialogue. Ils devraient organiser des réunions privées avec eux à l'intérieur ou à l'extérieur du Burundi pour discuter de mesures réalistes visant à faire pression sur les membres du parti au pouvoir, afin qu'ils cessent de commettre ou d'ordonner des violations des droits humains.
- ♦ À l'approche des élections de 2020 au Burundi, les États-Unis devraient envisager un décret du président Trump qui imposerait des restrictions de visa aux personnes interférant dans le processus démocratique, ou incitant à la violence avant, pendant ou après les élections. D'autres pays devraient envisager des mesures similaires.

- ♦ L'Union africaine (UA) devrait proposer le déploiement d'une mission d'observation électorale de l'UA au Burundi et faire pression sur le gouvernement burundais, pour que ses observateurs aient pleinement accès à toutes les étapes du processus électoral à travers le pays.

Si l'UA ou d'autres institutions envoient des observateurs électoraux au Burundi, elles devraient les déployer début 2020, bien avant le premier tour de scrutin en mai. Les observateurs électoraux devraient surveiller le contexte entourant les élections, notamment les violations des droits humains à motivation politique, veiller à ce qu'elles soient reflétées avec précision dans leurs rapports ou déclarations sur les élections, et publier leurs conclusions.

- ♦ L'Ouganda, la Tanzanie, le Kenya et les autres pays d'Afrique de l'Est devraient faire pression sur le gouvernement burundais pour qu'il mette fin à la violence politique et empêche une escalade des violations des droits humains pendant la période préélectorale.

Les gouvernements tels que le Royaume-Uni et les États-Unis qui ont des relations solides avec ces pays devraient les exhorter à participer plus activement aux efforts visant à empêcher une telle escalade.

- ♦ Les gouvernements et les organisations intergouvernementales devraient suspendre ou maintenir la suspension de l'aide et du soutien directs au gouvernement burundais, jusqu'à ce qu'il y ait une amélioration notable et significative de la situation des droits humains, et que le gouvernement mette en œuvre des réformes des droits humains de grande envergure et durables.

## CARTE DU BURUNDI



## 1. TENDANCES CHANGEANTES DES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS EN 2019

Cela fait maintenant plus de quatre ans et demi que la décision du président Pierre Nkurunziza de briguer un troisième mandat contesté en 2015 a plongé le Burundi dans une crise politique et des droits humains.<sup>3</sup> Cette décision et ses conséquences ont eu des répercussions profondes qui sont encore visibles au Burundi aujourd'hui.

Début 2020, les tueries flagrantes et la torture systématique au Burundi sont peut-être moins courantes qu'il y a trois ou quatre ans, mais la répression s'est intensifiée. Le CNDD-FDD – l'ancien groupe d'opposition armé devenu parti politique qui gouverne le Burundi depuis plus de 14 ans – a resserré son emprise sur le pays et la liberté d'expression a été étouffée.

Au plus fort de ce qui est aujourd'hui souvent appelé la crise du Burundi (voir « Contexte », page 89), en 2015 et 2016, des membres des forces de sécurité et des *Imbonerakure* ont ouvertement tué des personnes, en particulier dans l'ancienne capitale Bujumbura,<sup>4</sup> soit de façon indiscriminée dans le contexte d'opérations de perquisition de la police, soit dans des exécutions extrajudiciaires ciblées. Des dizaines de personnes ont disparu, nombre d'entre elles ont été enlevées par les services de renseignement et sont présumées mortes. Les services de renseignement ont systématiquement torturé des détenus dans leurs locaux, en utilisant des techniques atroces et douloureuses.<sup>5</sup> Étonnamment, des dizaines de personnes ont survécu pour relater leur histoire. Mais bien d'autres ont été tuées ou sont mortes sous la torture.

Depuis 2019, les schémas de répression ont changé et une partie de la violence est devenue clandestine. La plupart des violations des droits humains se produisent maintenant dans les zones rurales et visent principalement les membres du CNL (voir Chapitre 2, pages 19 à 33). De nombreuses victimes sont des membres ou des représentants locaux du CNL, plutôt que des dirigeants nationaux de haut niveau. De même, la plupart des auteurs des violations sont des *Imbonerakure* locaux, agissant souvent avec la complicité ou le consentement d'autorités locales. L'implication de hauts responsables n'est pas toujours visible. Cependant, la cohérence des types de violations des droits humains à travers le pays, ainsi que des

---

<sup>3</sup> Ce chapitre donne une vue d'ensemble des principales tendances et événements en matière de droits humains en 2019. Pour plus d'informations sur les tendances et les événements importants depuis 2015, voir « Contexte », pages 89 à 96.

<sup>4</sup> Le Burundi a déplacé sa capitale politique de Bujumbura à Gitega en décembre 2018.

<sup>5</sup> Pour plus de détails sur ces violations et d'autres violations des droits humains en 2015 et 2016, voir Human Rights Watch, « La crise des droits humains au Burundi : Documents publiés par Human Rights Watch, avril 2015 à juillet 2016 »,

[https://www.hrw.org/sites/default/files/supporting\\_resources/burundi\\_compendium\\_2016\\_web\\_version\\_fr\\_0.pdf](https://www.hrw.org/sites/default/files/supporting_resources/burundi_compendium_2016_web_version_fr_0.pdf), juillet 2016, et Commission d'enquête de l'ONU sur le Burundi, rapport 2017, A/HRC/36/54, 11 août 2017, et rapport final détaillé (2017), 29 septembre 2017,

<https://www.ohchr.org/FR/HRBodies/HRC/CoIBurundi/Pages/CoIBurundiReportHRC36.aspx>

déclarations ou des discours des dirigeants politiques, démontre clairement l'existence d'une stratégie nationale pour faire face au CNL.

Depuis le début de la crise, le gouvernement a protégé les agents de l'État et les responsables du parti au pouvoir contre les poursuites pour de graves violations des droits humains. Des hauts responsables des forces de sécurité et des services de renseignement connus pour avoir ordonné ou commis des crimes restent impunis. Certains occupent toujours des postes de pouvoir, tandis que d'autres ont été promus.

Des assaillants inconnus ont lancé des attaques armées dans le nord-ouest du Burundi, près des frontières avec le Rwanda et la République démocratique du Congo (RDC), à au moins deux reprises fin 2019. Le 22 octobre 2019, lors du premier incident majeur de ce type depuis plus d'un an, une incursion d'un groupe armé a été signalée dans la commune de Musigati,<sup>6</sup> province de Bubanza, près de la frontière avec la RDC. La police et l'armée burundaises et les *Imbonerakure* se sont affrontés avec le groupe armé, échangeant des coups de feu. Le porte-parole adjoint de la police, Moïse Nkurunziza, a annoncé la mort de 14 membres du groupe armé ; il a nié qu'il y ait eu des victimes parmi les forces de sécurité.<sup>7</sup> Des sources indépendantes n'ont pas été en mesure de vérifier les détails et les circonstances de l'attaque.

Le groupe d'opposition armé RED-Tabara a revendiqué la responsabilité de l'attaque de Musigati sur Twitter, annonçant qu'il lançait le début d'une résistance pour un État de droit et que le Burundi n'était pas aussi stable que le gouvernement le prétendait ; il a également déclaré que ses combattants avaient « eu un contact avec » l'armée burundaise.<sup>8</sup>

Puis dans la nuit du 16 au 17 novembre 2019, une position militaire burundaise a été attaquée dans la forêt de la Kibira, dans la commune de Mabayi, province de Cibitoke, et de nombreux militaires auraient été tués. Des informations parues les jours suivants indiquent que la majorité des 90 à 100 militaires qui se trouvaient à la base la nuit de l'attaque n'ont pas été retrouvés. Si ces informations initiales étaient confirmées, cela représenterait l'attaque la plus importante contre l'armée burundaise depuis plusieurs années.

Il existe des hypothèses contradictoires sur qui était responsable de l'attaque à Mabayi. Le ministère burundais de la Défense a initialement déclaré le 18 novembre qu'il y avait eu une attaque par un groupe venu du Rwanda, sans fournir de détails. Un communiqué officiel du gouvernement publié dix jours plus tard affirmait explicitement que l'armée rwandaise avait

---

<sup>6</sup> Le Burundi est divisé en 18 provinces. Chaque province est divisée en communes. Chaque commune est divisée en zones, qui sont à leur tour divisées en collines.

<sup>7</sup> Voir Iwacu, « 14 hommes armés tués et 11 fusils d'assaut saisis à Musigati », <https://www.iwacu-burundi.org/14-hommes-armes-tues-et-11-fusils-dassaut-saisis-a-musigati/>, 23 septembre 2019.

<sup>8</sup> Voir [https://twitter.com/Red\\_Tabara/status/1186656830614888448](https://twitter.com/Red_Tabara/status/1186656830614888448) et [https://twitter.com/Red\\_Tabara/status/1186656837002772482](https://twitter.com/Red_Tabara/status/1186656837002772482)

attaqué une position militaire burundaise sur le mont Twinyoni, dans la commune de Mabayi.<sup>9</sup> D'autres sources pensent également que l'attaque a été menée par une unité bien équipée des forces de sécurité rwandaises.<sup>10</sup> Le gouvernement rwandais a réfuté ces allégations.<sup>11</sup>



Une vue depuis une colline dans la province de Cibitoke. Dans la nuit du 16 au 17 novembre 2019, une position militaire burundaise a été attaquée dans la forêt de la Kibira, dans la commune de Mabayi, et de nombreux militaires auraient été tués. © 2020 Privé

### **« Des cadavres sont découverts et rien n'est fait »**

La découverte de cadavres, pour la plupart non identifiés, dans diverses provinces du Burundi continue d'être un phénomène profondément inquiétant au début 2020. Certains corps ont été retrouvés les bras liés, avec des blessures, des mutilations ou d'autres indications que les personnes ne sont pas mortes de causes naturelles. Des photos horribles circulent sur les médias sociaux, sans presque aucune réaction des autorités gouvernementales.

---

<sup>9</sup> Présidence de la République, Secrétariat général du gouvernement, « Communiqué du gouvernement de la République du Burundi suite à l'agression du Rwanda contre le Burundi », 28 novembre 2019.

<sup>10</sup> Discussion avec un Burundais ayant des sources proches du gouvernement rwandais, 22 novembre 2019.

<sup>11</sup> Voir Radio France Internationale, « Au moins 8 militaires tués dans l'attaque contre un poste de l'armée burundaise », <http://www.rfi.fr/afrique/20191119-moins-8-militaires-tues-attaque-contre-poste-armee-burundaise>, 19 novembre 2019, et KT Press, « Biruta speaks out on Uganda, Burundi », <https://www.ktpress.rw/2020/01/biruta-speaks-out-on-uganda-burundi/>, 8 janvier 2020. Deux groupes armés burundais jusque-là inconnus, le FRB-Abarundi et le CNR, ont publié des déclarations revendiquant la responsabilité de l'attaque. Leurs déclarations semblent manquer de crédibilité.

Par exemple, entre le 23 août et le 17 octobre 2019, dix corps non identifiés, dont deux décapités, ont été retrouvés dans la rivière Rusizi dans la province de Cibitoke ; cinq autres auraient été découverts dans la même rivière dans la nuit du 2 au 3 novembre, et trois autres auraient été trouvés le 14 décembre. Au moins neuf corps ont été découverts dans la ville de Bujumbura depuis le 26 août 2019. Dans la province de Bujumbura, un corps a été retrouvé échoué sur les rives du lac dans la commune de Mutimbuzi en décembre 2019, et un autre a été découvert dans une rivière à Kanyosha le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Deux hommes ont été retrouvés morts à Buyengero, dans la province de Rumonge, en décembre, et le cadavre d'un militaire a été retrouvé pendu à un arbre dans la brousse, dans une localité inhabitée de la province de Gitega, le 29 décembre 2019. Un homme a été retrouvé mort à son domicile de Kibago, dans la province de Makamba, le 23 novembre 2019 ; il semble avoir été tué à coups de machette. Le corps d'un mort non identifié avec la gorge tranchée a été retrouvé dans une rivière de la commune de Makamba, province de Makamba, fin décembre 2019.

L'organisation burundaise de défense des droits humains la Ligue Iteka a indiqué qu'entre octobre et décembre 2019, 48 cadavres avaient été découverts dans des rivières, dans la brousse et dans d'autres endroits dans 16 provinces, et entre juillet et septembre, 33 cadavres avaient été découverts dans 13 provinces.<sup>12</sup> L'Initiative pour les droits humains au Burundi n'a pas vérifié ces informations de manière indépendante.

Les autorités locales ou la police veillent à ce que les corps soient enterrés presque dès qu'ils sont retrouvés, ce qui rend les enquêtes impossibles – malgré des déclarations symboliques de la police promettant d'ouvrir des enquêtes. À quelques exceptions près, il est donc extrêmement difficile d'établir les faits entourant ces décès, l'identité des auteurs, ni s'ils étaient politiquement motivés. Le point commun de ces affaires est l'absence d'enquêtes sérieuses, même lorsque les victimes ont été identifiées. « *L'État n'existe pas* », a déclaré un ancien responsable du CNDD-FDD. « *Des cadavres sont découverts et rien n'est fait.* »<sup>13</sup>

## Impact de la répression en 2020

La société burundaise a subi des changements fondamentaux à la suite de la répression brutale exercée par le gouvernement depuis 2015. L'un des effets durables de la crise est la peur profonde qui imprègne désormais le pays.

Malgré des décennies de conflit armé, le Burundi était un pays relativement ouvert où les gens parlaient et débattaient volontiers, même sur des sujets politiquement sensibles. Tout

---

<sup>12</sup> Ligue Iteka, « Rapport trimestriel de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme 'ITEKA' », <https://ligue-iteka.bi/wp-content/uploads/2019/10/RAPPORT-TRIMESTRIEL-ITEKA-IJAMBO-JUILLET-SEPTEMBRE-2019.pdf>, juillet à septembre 2019, et « Rapport trimestriel de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme 'ITEKA' », <https://ligue-iteka.bi/wp-content/uploads/2020/01/RAPPORT-TRIMESTRIEL-ITEKA-IJAMBO-OCTOBRE-DECEMBRE-2019.pdf>, octobre à décembre 2019.

<sup>13</sup> Entretien avec un ancien responsable du CNDD-FDD, 9 juillet 2019.

cela a changé. En moins de cinq ans, les gens sont devenus résignés, silencieux, craintifs. Se plaindre du gouvernement, même en termes anodins, ou dénoncer une injustice peut coûter la vie ou la liberté à quelqu'un. Les gens ne sont plus disposés à prendre ces risques. Une source à Bujumbura a déclaré : « *Même les gens qui parlaient ne parlent plus. C'est trop dangereux pour n'importe qui de montrer qu'il est frustré. Ils jouent la comédie... Ils ne parlent même plus à leurs amis (sur des questions politiquement sensibles).* »<sup>14</sup>

Si les Burundais gardent le silence, n'attirent pas l'attention sur eux-mêmes, restent à l'écart de la politique, ils espèrent qu'ils ne seront pas visés. Maris et femmes chuchotent à propos des cadavres qui encore une fois apparaissent à Bujumbura, rappelant le début de la crise. Ils n'osent pas prendre le risque qu'on les entende parler du policier retrouvé mort à Kamenge début septembre 2019, ou de Jean Marie Vianney Rugerinyange, cadre au ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, qui a été retrouvé mort et enterré dans son jardin le 4 octobre 2019. Rugerinyange était porté disparu depuis le 30 septembre 2019.

Un Burundais a résumé ce qui est devenu la position par défaut : « *Regarde et tais-toi. Même si on viole, même si on tue ton frère, ne dis rien.* »<sup>15</sup>

Cette peur et cette rupture de la confiance, combinées au traumatisme que vivent encore de nombreux Burundais – que ce soit en tant que victimes de torture, témoins de tueries ou proches des disparus – ont eu un effet cumulatif. Le Burundi est désormais profondément divisé sur le plan politique. Les relations sociales se sont fragmentées, et avec la crise économique aiguë – résultat direct de la crise politique et des droits humains – la corruption ronge le tissu social.

### **La destruction des médias indépendants**

L'attaque du gouvernement en 2015 contre les médias indépendants et la société civile jadis dynamiques, ainsi que l'absence de journalistes internationaux dans le pays ont transformé le paysage médiatique du Burundi, et privé les Burundais d'informations indépendantes sur les événements dans leur pays.

Outre une loi restrictive existante sur la presse,<sup>16</sup> le Conseil national de la communication (CNC) – l'organisme national de régulation des médias – a imposé des règles de plus en plus strictes aux journalistes. Le 16 octobre 2019, le CNC a présenté aux représentants des médias un code de conduite pour la période électorale 2020, sans consultation préalable, et leur a demandé de le signer immédiatement ; Radio Isanganiro et le journal Iwacu ont refusé de le faire. Le code de conduite interdit notamment aux journalistes burundais et étrangers

---

<sup>14</sup> Entretien avec une source à Bujumbura, 4 septembre 2019.

<sup>15</sup> Entretien avec un Burundais en exil, 16 août 2019.

<sup>16</sup> Loi no.1/19 du 14 septembre 2018 portant modification de la loi no.1/15 du 9 mai 2015 régissant la presse au Burundi.

de publier ou de diffuser des résultats électoraux provisoires ou définitifs autres que ceux officiellement annoncés par la Commission électorale nationale indépendante.<sup>17</sup>

Au début de 2020, la plupart des médias n'osent plus contrer la propagande du gouvernement ni s'attaquer à des questions sensibles, laissant la version des événements du parti au pouvoir presque incontestée. Par exemple, Radio Isanganiro, autrefois une station indépendante s'exprimant ouvertement et que le gouvernement a fermée en 2015, a été autorisée à reprendre ses émissions et fait parfois état de violations présumées des droits humains, mais se montre prudente.



Quatre journalistes du journal Iwacu, détenus à la prison de Bubanza, accusés de complicité d'atteinte à la sûreté intérieure de l'État. De gauche à droite : Christine Kamikazi, Agnès Ndirubusa, Téreence Mpozenzi et Égide Harerimana. © 2020 Privé

Une exception notable est le journal Iwacu, qui a réussi à continuer à publier tout au long de la crise, même après la disparition forcée de l'un de ses journalistes, Jean Bigirimana, en juillet 2016, et les menaces répétées contre d'autres membres du personnel. Iwacu est désormais le seul média indépendant à l'intérieur du pays à enquêter sur les questions politiquement sensibles, notamment les violations des droits humains, et à en rendre compte en détail.

Avec l'intensification de la répression, Iwacu s'est retrouvé à marcher sur la corde raide. Le 22 octobre 2019, trois de ses journalistes, Christine Kamikazi, Agnès Ndirubusa et Égide Harerimana, leur photographe Téreence Mpozenzi et leur chauffeur Adolphe Masabarakiza, ont été arrêtés dans la commune de Musigati, dans la province occidentale de Bubanza, où

---

<sup>17</sup> Conseil national de la communication (CNC), « Code de conduite des médias et des journalistes en période électorale 2020 », octobre 2019.

ils étaient allés réaliser un reportage sur une attaque par un groupe armé. Ils n'étaient même pas arrivés sur les lieux de ces événements lorsque le chargé des opérations de la police de la province de Bubanza les a interceptés. Le 25 octobre, le procureur de Bubanza les a accusés de complicité d'atteinte à la sûreté intérieure de l'État. Lors de leur procès le 30 décembre, il a demandé qu'ils soient condamnés à 15 ans d'emprisonnement et que leur véhicule, leurs téléphones et autres équipements soient saisis. Au moment de la rédaction de ce rapport, les trois journalistes et le photographe sont incarcérés à la prison de Bubanza, en attendant le jugement. Le chauffeur a été libéré le 22 novembre.

## **2. LE CNL DANS LA LIGNE DE MIRE**

Le CNL, connu antérieurement sous le nom de Forces nationales de libération (FNL, voir « Contexte », page 94), a été officiellement agréé en tant que parti politique en février 2019. Mais ce qui a pu initialement sembler une étape vers l'ouverture de l'espace politique s'est avéré être exactement le contraire. Des dizaines de membres du CNL ont été maltraités et de nombreux autres arrêtés et détenus arbitrairement depuis que le gouvernement a agréé le parti. Des arrestations ont eu lieu dans tout le pays, même dans des provinces qui, jusqu'à récemment, étaient restées relativement calmes, comme la province de Rutana. Au moins neuf membres du CNL ont été tués dans les provinces de Bujumbura, Muyinga, Kirundo, Ngozi, Muramvya et Karusi entre la mi-août et décembre 2019 ; le nombre total est probablement plus élevé. Les circonstances entourant certains de ces décès restent floues, mais l'affiliation politique des victimes et les différends avec les membres du parti au pouvoir en ont probablement été des facteurs, dans nombre de ces cas. D'autres personnes ont été prises pour cible parce qu'elles ont quitté le parti au pouvoir pour rejoindre le CNL.



Agathon Rwasa, président du CNL et premier vice-président de l'Assemblée nationale, prononce un discours dans la province de Cibitoke, le 6 mai 2018. © 2020 Privé

De violents affrontements ont également eu lieu entre des membres du CNL et des *Imbonerakure*, faisant des blessés des deux côtés.

Les attaques contre des permanences et des membres du parti du CNL semblent faire partie d'une stratégie nationale de certains responsables du parti au pouvoir pour faire obstruction au CNL, intimider et décourager ses membres, et empêcher le parti d'étendre son soutien. Agathon Rwasa, le président du CNL (qui est également premier Vice-président de l'Assemblée nationale), est le seul candidat de l'opposition à se déplacer fréquemment pour des rassemblements à travers le pays, attirant de larges foules. La popularité du CNL auprès des communautés a présenté un défi existentiel à court terme pour le parti au pouvoir : comment peut-il retenir les membres mécontents qui se sont détournés du parti alors que l'extorsion, les violations des droits humains et les violences commises par les *Imbonerakure* augmentent ?

De nombreux Burundais pensent que la tactique du parti au pouvoir pour reconquérir des membres et en attirer de nouveaux est simple : la peur.

Certaines autorités locales du gouvernement et du parti au pouvoir ont ouvertement menacé de violence les opposants politiques. Par exemple, dans la province de Gitega, un responsable local du parti au pouvoir a menacé des opposants lors d'une réunion publique. « *Ceux qui sont contre le CNDD-FDD, nous allons les battre* », a-t-il déclaré. « *Nous allons les déchirer. Nous allons les fendre. Nous allons les griller. N'oublions pas que les oreilles des chèvres n'entendent bien que lorsqu'elles sont grillées.* »<sup>18</sup>

Dans la province de Cankuzo, le 30 septembre 2019, une autorité locale de la commune de Cendajuru a déclaré lors d'une réunion de sécurité avec d'autres autorités locales et des membres des partis politiques que ceux qui ne suivraient pas les initiatives du parti au pouvoir seraient tués : « *N'importe qui de quelque parti que ce soit qui fera de la propagande ici chez nous et qui ne parlera pas du programme de notre gouvernement, comme par exemple s'il ne parle pas de la gratuité de l'enseignement depuis l'école primaire jusqu'à l'université, nous allons lui couper la bouche, et ensuite la tête.* »<sup>19</sup>

Si les chefs du parti du CNDD-FDD et les services de renseignement détiennent le pouvoir aux niveaux national et local, les *Imbonerakure* sont les hommes de main, qui exécutent les ordres des autorités locales ou des membres plus hauts placés du parti. En août 2019, des *Imbonerakure* ont tué un homme à coups de machette à la tête à Muyinga (voir « *Embuscade à Muyinga* », pages 29 à 33) ; un autre homme a été retrouvé mort dans une rivière à Kirundo après avoir été menacé à plusieurs reprises par des *Imbonerakure* (voir « *Révérien Kamampaka* », pages 27 à 29). Les deux victimes étaient membres du CNL.

<sup>18</sup> Discours d'un responsable du CNDD-FDD dans la commune de Buraza, province de Gitega, 18 octobre 2019.

<sup>19</sup> Discours d'une autorité locale dans la commune de Cendajuru, province de Cankuzo, 30 septembre 2019.

Si certains des auteurs présumés ont été traduits en justice, nombre d'entre eux ont été libérés rapidement ou même jamais arrêtés. L'absence de réaction des policiers et des autorités judiciaires à de nombreux abus graves contre les membres du CNL témoigne d'un mépris flagrant de l'État de droit.

Une quarantaine de permanences du CNL ont été détruites, incendiées, dégradées ou autrement endommagées entre le 15 juin 2019 et décembre 2019.

La première attaque majeure a eu lieu le 15 juin 2019, lorsque des inconnus ont mis le feu à la permanence du CNL dans la commune de Nyabiraba, dans la province de Bujumbura. Peu avant l'incendie des locaux, vers 21h30, une altercation s'est produite entre des membres du CNL et quatre inconnus qui sont entrés dans une maison voisine de la permanence du parti. Le commissaire de police local est arrivé avec 10 policiers et a arrêté 15 membres du CNL. Après l'arrestation des membres du CNL, un incendie s'est déclaré à la permanence. Dans un article de journal, l'administrateur communal (la plus haute autorité de la commune) a affirmé qu'une explosion s'était produite après que les membres du CNL avaient quitté la permanence, ce qui avait mis le feu au bâtiment.<sup>20</sup> Neuf membres du CNL ont été inculpés de complicité d'incendie criminel et condamnés à deux ans de prison le 19 juin 2019.

Le 30 août, dans la commune de Gihanga, province de Bubanza, des dizaines d'*Imbonerakure* armés de gourdins ont attaqué des membres du CNL alors qu'ils s'apprêtaient à inaugurer une nouvelle permanence du parti. Un témoin a déclaré :

« J'ai vu un groupe d'*Imbonerakure* armés de gourdins pourchasser nos membres jusqu'à notre permanence. Et puis, c'est là que les affrontements ont commencé. Le chef de colline (chef local) était là. Les affrontements se sont poursuivis en sa présence et il n'a pas réagi. Ils (les *Imbonerakure*) ont commencé à battre nos membres ; deux d'entre eux ont été blessés. La police est intervenue tardivement. Nous avons essayé d'appeler l'administrateur communal, mais il n'est pas venu sur les lieux. Le commissaire de police communal de Gihanga est venu, mais il est arrivé tard. Avant son arrivée, les militaires qui se trouvaient sur la route menant de Bujumbura à Cibitoke sont intervenus. »<sup>21</sup>

---

<sup>20</sup> Iwacu, « Nyabiraba : Le CNL indésirable ? », <https://www.iwacu-burundi.org/nyabiraba-le-cnl-indesirable/>, 21 juin 2019.

<sup>21</sup> Entretien avec un membre du CNL, 30 août 2019.



Des inconnus ont incendié et détruit la permanence du parti CNL dans la commune de Nyabiraba, province de Bujumbura, le 15 juin 2019. © 2020 Privé



Des inconnus ont détruit une maison louée par le CNL pour sa permanence dans la commune de Nyabiraba, province de Bujumbura, dans la nuit du 4 au 5 octobre 2019. © 2020 Privé



Des personnes non identifiées ont détruit la permanence du CNL dans la zone de Minago, province de Rumonge, le 27 juillet 2019. © 2020 Privé



Des personnes inconnues ont détruit la permanence du CNL dans la commune de Rugari, province de Muyinga, le 5 novembre 2019. © 2020 Privé

Les attaques contre les permanences du CNL se sont poursuivies jusqu'à la fin de l'année. Le 15 octobre 2019, un responsable du parti au pouvoir dans la commune de Murwi, province de Cibitoke, a été témoin du vandalisme contre la permanence du CNL et a ouvertement menacé ses membres ainsi : « *Cette maison est une affaire simple. Attendez. Nous allons venir leur casser la tête.* »<sup>22</sup>

Même lorsque les permanences du parti d'opposition n'ont pas été vandalisées, les membres du CNL participant aux inaugurations ont été menacés et harcelés par des membres du parti au pouvoir. Le 14 septembre 2019, des membres du CNL et des *Imbonerakure* se sont affrontés dans la commune de Giharo, province de Rutana. Les deux parties ont utilisé un langage violent et menaçant contre leurs adversaires. Avant l'inauguration de la permanence du CNL, les *Imbonerakure* ont scandé : « *Ces traîtres, ces chiens qui passent leur temps derrière Rwasa, nous les surveillons sérieusement. Nous allons les castrer.* »<sup>23</sup>

Les membres du CNL ont scandé en retour : « *Seule l'antilope peut mourir après avoir été avertie. Demandez à ceux qui nous connaissent. Creusez une fosse de votre taille.* »<sup>24</sup>

La répression contre le CNL s'étend aux personnes qui ont été embauchées à des fins commerciales ou professionnelles pour construire ou peindre des bureaux, coudre des uniformes ou jouer lors des inaugurations. Par exemple, en septembre 2019, des *Imbonerakure* ainsi qu'une autorité locale de la commune de Gasorwe dans la province de Muyinga ont ordonné à une couturière sur le marché de fermer son étal, et ils ont saisi des chemises qu'elle fabriquait pour le CNL. Ils lui ont dit qu'elle n'était pas autorisée à coudre les vêtements sur le marché parce que ce n'était pas un bureau du CNL, et que seuls les vêtements du CNDD-FDD devaient y être cousus parce que le président (Nkurunziza) avait construit le marché. La couturière a signalé l'incident à la police et sa marchandise lui a été rendue.<sup>25</sup>

Un membre d'une troupe de danse traditionnelle a été arrêté le 16 octobre 2019 dans la commune de Makamba, province de Makamba, par deux *Imbonerakure* et une autorité locale après que son frère, membre du parti au pouvoir, a révélé qu'il avait dansé lors de l'inauguration d'une permanence du CNL le 6 octobre 2019 à Kayogoro. Plusieurs jours plus tard, le gouverneur de la province de Makamba, Gad Niyukuri, a émis des convocations multiples pour huit autres membres de la troupe qui avaient dansé lors de l'inauguration, les accusant de diffamer le président Nkurunziza. La troupe, qui est basée dans la commune de Makamba, avait déjà joué lors de divers autres événements, notamment du parti au pouvoir.

---

<sup>22</sup> Déclaration d'un responsable du CNDD-FDD dans la commune de Murwi, devant une permanence du CNL vandalisée, 15 octobre 2019.

<sup>23</sup> Slogans scandés par les *Imbonerakure* dans la commune de Giharo, province de Rutana, 14 septembre 2019.

<sup>24</sup> Slogans scandés par des membres du CNL dans la commune de Giharo, province de Rutana, 14 septembre 2019.

<sup>25</sup> Entretiens avec des habitants de Muyinga, 28 novembre et 3 décembre 2019.

Au moment de la rédaction du présent rapport, les huit membres de la troupe n'ont pas répondu aux convocations.<sup>26</sup>

Des propriétaires qui ont loué des bâtiments au CNL pour ses permanences ont également été attaqués. Un propriétaire a déclaré qu'en juin 2019, le chef des *Imbonerakure* et le chef du parti au pouvoir dans la province avaient menacé de brûler son bâtiment s'il le louait au CNL. « *J'ai dû rejeter l'offre du CNL (de louer mon bâtiment) qui était trois fois plus élevée que ce que je reçois habituellement* », a-t-il expliqué.<sup>27</sup> Un *Imbonerakure* a indiqué que le chef des *Imbonerakure* de sa province lui avait ordonné de surveiller tout propriétaire qui louait des bâtiments au CNL pour ses permanences : « *Sa maison sera détruite et il risque d'être tué* », a déclaré l'*Imbonerakure*.<sup>28</sup>

### Un membre du CNL de Muyinga

Un membre du CNL marchait le long de la route dans la province de Muyinga le 18 septembre 2019, lorsqu'il a été arrêté par un *Imbonerakure* qui lui a dit de rentrer chez lui. Il a commencé à s'alarmer lorsqu'un autre *Imbonerakure* est arrivé et l'a accusé de promouvoir l'idéologie du CNL. Le membre du CNL a riposté : « *Viens prendre mon procès-verbal si tu penses que je tiens des réunions (du CNL)* ». L'*Imbonerakure* a ensuite rétorqué : « *Rentre chez toi, alors !* ». <sup>29</sup>

Alors que l'homme rentrait chez lui, deux autres *Imbonerakure* se sont présentés et ont dit : « *Toi, tu restes ici ... Nous avons besoin de toi.* » Ils ont ajouté qu'ils l'emmèneraient à la commune. L'homme a accepté. Avant d'arriver à la commune, ils lui ont dit qu'ils venaient de recevoir l'ordre de le ramener chez lui. Lorsqu'ils ont dépassé la route menant à sa maison, l'homme a sauté de la moto, soupçonnant qu'ils allaient s'en prendre à lui. Les *Imbonerakure* l'ont agrippé et lui ont donné des coups de pied. « *Tu ne nous donnes pas d'ordres* », ont-ils déclaré.<sup>30</sup>

Ils l'ont emmené à Nyarubuye, une région connue pour ses mines d'or artisanales. Quatre *Imbonerakure* l'ont frappé à coups de bâton sur le dos, les fesses et les épaules, et lui ont volé son téléphone et son argent. Les coups lui ont provoqué une fracture et de graves ecchymoses. Les *Imbonerakure* lui ont dit : « *Nous allons t'infliger la même punition que nous avons infligée à (nom non divulgué, un autre membre du CNL). Mais lui, nous l'avons*

<sup>26</sup> Entretien avec une personne ayant une connaissance directe de ces événements, 19 novembre 2019 ; copie d'une convocation émise par le gouverneur.

<sup>27</sup> Conversation avec un propriétaire, juillet 2019.

<sup>28</sup> Entretien avec un *Imbonerakure*, 1<sup>er</sup> décembre 2019.

<sup>29</sup> Entretien avec un habitant de la province de Muyinga, 18 septembre 2019.

<sup>30</sup> Ibid.

*laissé partir et il est rentré chez lui. Toi, tu ne rentres pas chez toi. Et une autre chose : nous allons te couper la tête. » Ils ont ensuite menacé de le jeter dans un puits de mine.<sup>31</sup>*

Un groupe de creuseurs est soudainement apparu et les *Imbonerakure* ont pris la fuite. Les creuseurs ont emmené l'homme jusqu'à un poste de police local où il a expliqué l'agression à un policier. Il est ensuite allé à l'hôpital où un autre policier a pris des photos de ses blessures. Aucune arrestation n'a été effectuée.

### **Jérémie Ntaconimariye**

Le 23 septembre 2019, Jérémie Ntaconimariye, un cultivateur de la province de Karusi, proche de la soixantaine, dormait dans sa maison lorsque trois *Imbonerakure* se sont présentés sans y être invités, l'ont emmené dans le centre d'un petit village à environ 3 kilomètres, puis l'ont battu à mort.

Le lendemain matin, lorsque les habitants du village l'ont trouvé, il était couvert de sang, mais encore en vie. Des dizaines d'habitants ont entendu la nouvelle et sont venus voir ce qui s'était passé. Les agresseurs, qui se sont enfuis à l'arrivée d'un policier, avaient frappé Ntaconimariye au visage, au dos et aux épaules. Il est décédé peu de temps après. Un témoin a déclaré que son corps était enflé. « *Quand je l'ai touché, c'était comme s'il y avait des caillots de sang à l'intérieur de son corps.* »<sup>32</sup>

Le motif de l'agression n'est pas clair. La veille, Ntaconimariye avait eu un différend avec un voisin qui l'avait accusé de sorcellerie. D'autres sources affirment qu'il a été battu parce qu'il était membre du CNL.

Des membres de sa famille ont porté plainte auprès de la police de la commune de Gihogazi. Un habitant a déclaré que la police n'avait pas les moyens pour mener une enquête appropriée, mais avec l'aide de la famille, ils sont venus à la colline et ont tenté en vain de localiser l'un des auteurs présumés de l'agression. Une personne ayant suivi les événements de près a cité un proverbe burundais qui résume ce que les gens pensent du fait de porter plainte contre ceux qu'ils croient liés au crime : *Ntawuribwa n'inzoka ngo yitware kw'isato* (Lorsque vous êtes mordu par un serpent, vous ne pouvez pas vous plaindre au python).<sup>33</sup>

Des *Imbonerakure* ont depuis menacé des membres de la famille et des amis de Ntaconimariye, les accusant d'avoir informé des personnes à l'extérieur du pays concernant

---

<sup>31</sup> Ibid.

<sup>32</sup> Entretien avec un témoin à Karusi, 27 septembre 2019.

<sup>33</sup> Entretien avec une personne informée de l'affaire, 27 septembre 2019.

l'attaque. Une personne s'est dite préoccupée par le fait que si rien n'est fait pour arrêter le harcèlement, « *il y aura un autre décès comme celui de Jérémie.* »<sup>34</sup>

### **Révérien Kamarampaka**



Une vue de la commune de Ntega, dans la province de Kirundo. Révérien Kamarampaka, membre local du CNL, a été tué à Ntega le 18 août 2019. © 2020 Privé

Révérien Kamarampaka, membre du CNL dans la commune de Ntega, province de Kirundo, a été tué dans la nuit du 18 août 2019. On ne sait pas qui l'a tué, mais il avait eu des démêlés avec des membres du parti au pouvoir avant sa mort.

Un autre membre du CNL a déclaré que Kamarampaka avait été menacé en 2018 par un représentant local du parti au pouvoir, et qu'alors il s'était enfui en Ouganda.<sup>35</sup> Toutefois, une autre personne proche de lui a indiqué qu'il était allé en Ouganda pour chercher du travail.<sup>36</sup> À son retour début 2019, Emmanuel Rwasa, le chef de zone de Rushubije, et certains *Imbonerakure* ont menacé de le jeter dans une rivière s'il ne rejoignait pas le CNDD-FDD. À d'autres occasions, des *Imbonerakure* ont menacé de le battre ainsi que sa famille, affirmant que sa nombreuse famille pourrait représenter plusieurs votes potentiels pour le parti au pouvoir. Ses six enfants sont tous en âge de voter.

---

<sup>34</sup> Entretien avec un habitant de Karusi, 17 octobre 2019.

<sup>35</sup> Entretien avec un membre du CNL, 12 septembre 2019.

<sup>36</sup> Entretien avec une personne proche de Kamarampaka, 20 octobre 2019.

Des membres du parti au pouvoir, dont Emmanuel Rwaswa, ont de nouveau menacé Kamarampaka après sa participation à l'inauguration d'une permanence du CNL à Kirundo fin juin 2019. Des *Imbonerakure* lui auraient dit : « *Ceux qui ont participé à la réunion à Kirundo seront jetés à la rivière.* »<sup>37</sup> Des résidents locaux ont déclaré que Rwaswa avait été impliqué dans d'autres violations récentes des droits humains dans la région. En octobre 2019, il aurait ordonné à des *Imbonerakure* de battre un homme pour être resté tard dans un bar, et il était présent lorsqu'ils l'ont battu. Rwaswa a également extorqué de l'argent à des détenus pour obtenir leur libération.<sup>38</sup>

Dans la nuit du 18 août 2019, Kamarampaka se trouvait dans un bar local avec un ami. Un témoin au bar a indiqué qu'un homme connu pour être affilié aux *Imbonerakure* avait acheté une boisson pour Kamarampaka. Un membre du parti au pouvoir est entré plus tard dans le bar et a déclaré à Kamarampaka que le chef de zone voulait le voir. Kamarampaka a été retrouvé mort le lendemain matin dans une rivière voisine.

Il existe des récits contradictoires sur les blessures infligées à Kamarampaka. Deux personnes qui ont affirmé avoir vu son corps après qu'il a été repêché de la rivière ont déclaré n'avoir vu aucun signe visible de violence sur son corps. Deux autres personnes ont affirmé avoir vu des marques de violence. Une personne a dit avoir vu une blessure et une autre a indiqué avoir vu des marques sur son cou.<sup>39</sup>

Un témoin a déclaré :

« Le chef de zone a ordonné qu'il soit enterré immédiatement. Aucune autorité, aucun officier de police judiciaire, aucun commandant ni administrateur n'est venu observer ce qui s'est passé. Personne n'est venu enquêter sur l'affaire. Cela m'a attristé. (Deux personnes) étaient chargées de mettre le corps dans le cercueil. Ils ne voulaient pas le sortir de l'eau. Ils l'ont mis dans le cercueil alors que le corps était encore dans l'eau. Le chef de zone a supervisé les opérations ... (Une personne) a tout fait pour couvrir le corps, en particulier la tête et la poitrine. Il était tellement pressé que finalement (l'autre personne) s'est fâchée et lui a rappelé que ce n'était pas un chien qu'ils enterraient. »<sup>40</sup>

Le chef de zone de Rushubije a affirmé dans un article de presse que Kamarampaka s'était suicidé.<sup>41</sup> Plus tard, certains *Imbonerakure* ont répété cette version des faits.<sup>42</sup>

---

<sup>37</sup> Entretien avec une personne proche de Kamarampaka, 17 septembre 2019.

<sup>38</sup> Entretien avec des habitants de Kirundo, 21 octobre 2019 et 31 octobre 2019.

<sup>39</sup> Entretien avec un habitant de Kirundo, 5 décembre 2019.

<sup>40</sup> Entretien avec un habitant de Kirundo, 17 septembre 2019.

<sup>41</sup> SOS Médias, « Kirundo : Une veuve d'un membre du CNL exige la vérité sur la mort de son mari », <https://www.sosmediasburundi.org/2019/09/08/kirundo-une-veuve-dun-membre-du-cnl-exige-la-verite-sur-la-mort-de-son-mari/>, 8 septembre 2019.

<sup>42</sup> Entretien avec un habitant de Kirundo, 5 décembre 2019.

La mort de Kamarampaka a été rapportée dans les médias et par des organisations de la société civile. Pourtant, de hauts responsables du gouvernement ont choisi de l'ignorer et ont insisté sur le calme régnant dans le pays.

Le 23 août 2019 – cinq jours après la mort de Kamarampaka – le ministre de l'Intérieur, Pascal Barandagiye, est arrivé à Nduta, un camp de réfugiés burundais en Tanzanie. Avec le ministre tanzanien des Affaires étrangères, Barandagiye était là pour persuader les Burundais de rentrer chez eux. « *La paix et la sécurité règnent au Burundi. Rentrez chez vous. Vous serez accueillis à bras ouverts et vous serez protégés* », a-t-il déclaré.<sup>43</sup>

La foule l'a hué. Ils l'ont interrogé sur les attaques contre des membres du CNL, les disparitions forcées, la torture et les arrestations arbitraires. Lorsque Barandagiye a tenté de répondre, les réfugiés l'ont de nouveau hué. Le ministre a coupé court à son discours et a quitté le camp, n'ayant pas l'habitude d'être ouvertement contesté et désavoué.<sup>44</sup>

### **Embuscade à Muyinga**

Une attaque de grande ampleur et soigneusement planifiée contre des membres du CNL s'est produite le 18 août 2019 dans la province de Muyinga. Des *Imbonerakure* ont attaqué des membres du CNL à Rugari, un village situé à environ 16 kilomètres de la ville de Muyinga, où a eu lieu l'inauguration du siège provincial du CNL.

Des membres du parti au pouvoir, qui connaissaient la manière dont l'embuscade a été préparée, ont confirmé que Shabani Nimubona, le chef provincial des *Imbonerakure* à Muyinga, avait planifié l'attaque. Shabani Nimubona est aussi le chef de zone de Cumba, situé dans sa région natale à la périphérie de la ville de Muyinga. Connue comme « le chef » ou simplement Shabani, il est l'un des hommes les plus influents de la province, qui a des liens étroits avec de hauts responsables du parti au pouvoir et les services de renseignement. Au cours des années passées, il a occupé divers postes au niveau de l'administration locale, tel que chef de colline de Cumba.

---

<sup>43</sup> SOS Médias, « Nduta-Mtendeli (Tanzanie): Le ministre de l'Intérieur burundais en visite dans les camps de réfugiés pour appeler au retour massif des réfugiés », <https://www.sosmediasburundi.org/2019/08/23/nduta-mtendeli-tanzanie-le-ministre-de-linterieur-burundais-en-visite-dans-les-camps-de-refugies-pour-appeler-au-retour-massif-des-refugies/>, 23 août 2019 ; Deutsche Welle, « Le calvaire des réfugiés burundais en Tanzanie », <https://www.dw.com/fr/le-calvaire-des-r%C3%A9fugi%C3%A9s-burundais-en-tanzanie/a-50654163>, 1<sup>er</sup> octobre 2019.

<sup>44</sup> SOS Médias, « Nduta-Mtendeli (Tanzanie): Le ministre de l'Intérieur burundais en visite dans les camps de réfugiés pour appeler au retour massif des réfugiés », <https://www.sosmediasburundi.org/2019/08/23/nduta-mtendeli-tanzanie-le-ministre-de-linterieur-burundais-en-visite-dans-les-camps-de-refugies-pour-appeler-au-retour-massif-des-refugies/>, 23 août 2019.

Des membres du parti au pouvoir ont déclaré que Shabani avait organisé des réunions de planification pour instruire les *Imbonerakure* de Muyinga sur la façon de se préparer à l'inauguration de la permanence du CNL. Ces réunions ont eu lieu au siège du parti au pouvoir à Muyinga, dans la parcelle de Shabani, ainsi que dans la parcelle d'un homme d'affaires local. Shabani a appelé d'autres chefs *Imbonerakure* au téléphone et leur a donné des ordres. Il a demandé aux *Imbonerakure* de préparer des listes de membres du CNL qui prévoyaient d'assister à la cérémonie. Les *Imbonerakure* devaient également assister à l'inauguration et comparer ces listes avec les membres du CNL présents. Un *Imbonerakure* a affirmé que le commissaire de police de la province, Jérôme Ntibibogora, était au courant et avait approuvé l'embuscade.<sup>45</sup>

Le 18 août, le CNL a loué quatre camions de transport commercial de la province voisine de Ngozi pour conduire des membres de la commune de Giteranyi à la cérémonie d'inauguration à Muyinga. Les propriétaires de camion de Muyinga avaient refusé de louer leurs véhicules au CNL parce que des membres du parti au pouvoir les avaient menacés. Un membre du CNL a expliqué : « *Lorsque (les membres du CNL) se dirigeaient vers Muyinga, dans la zone de Mugano, ils étaient terrorisés par des gens qui leur criaient de mauvaises paroles. Il y avait une vingtaine d'Imbonerakure (leur criant dessus). Ils ont jeté des pierres sur (des membres du CNL dans les camions). Ils ont dit : 'Quand vous reviendrez, nous allons vous faire du mal.'* »<sup>46</sup>

Après la cérémonie, les chauffeurs de camion, ayant entendu les menaces contre les membres du CNL, ont refusé de les reconduire à Giteranyi. Un article des médias a cité une personne s'étant identifiée comme un *Imbonerakure* et qui a déclaré que ses collègues *Imbonerakure* avaient dit aux chauffeurs qu'ils brûleraient leurs camions s'ils tentaient de reconduire des membres du CNL à Giteranyi.<sup>47</sup>

Dans l'impossibilité de retourner à Giteranyi en véhicule, les dirigeants du CNL ont décidé que leurs quelque 500 membres passeraient la nuit à la permanence du CNL dans la ville de Muyinga. Mais après qu'ils sont entrés dans le bâtiment, un policier a dit aux chefs du parti que tout le monde devait partir dans les 30 minutes.

Un membre du CNL présent dans le bureau du parti a déclaré que la police les avait menacés. « *Nos dirigeants nous ont dit que nous avons 10 minutes pour quitter le bureau, sinon ils (la police) nous tireraient dessus. Les dirigeants ont regardé par la fenêtre et certains policiers avaient déjà pris position.* »<sup>48</sup>

<sup>45</sup> Entretien avec un membre du parti au pouvoir, 9 septembre 2019 ; entretien avec un *Imbonerakure*, 5 septembre 2019 ; Iwacu, « Muyinga/Rugari : Qui a attaqué les militants du CNL ? », <https://www.iwacu-burundi.org/muyinga-rugari-qui-a-attaque-les-militants-du-cnl/>, 23 août 2019.

<sup>46</sup> Entretien avec un membre du CNL, 20 août 2019.

<sup>47</sup> Iwacu, « Muyinga/Rugari : Qui a attaqué les militants du CNL ? », <https://www.iwacu-burundi.org/muyinga-rugari-qui-a-attaque-les-militants-du-cnl/>, 23 août 2019.

<sup>48</sup> Entretien avec un membre du CNL, 10 octobre 2019.

Le chef de la police recevait des ordres sur un talkie-walkie pour évacuer la foule. « *Sortez ! Sortez !* » a-t-il crié aux membres du CNL, alors que des centaines de personnes quittaient le bureau, ne sachant pas où aller. La police a encerclé le groupe et les a conduits à environ 1 kilomètre jusqu'à une cour d'école où ils ont attendu, pendant que le représentant provincial du CNL appelait le commissaire de police provincial de Muyinga, Jérôme Ntibibogora, et d'autres dirigeants locaux pour demander la permission de passer la nuit au siège du parti.<sup>49</sup>

Les autorités ont refusé. Ntibibogora lui a dit que la réunion du CNL était terminée, qu'ils devaient rester chez des amis ou de la famille et que ceux qui avaient de l'argent devaient rester dans un hôtel. La nuit, a-t-il dit, appartient à la police.<sup>50</sup>

Les dirigeants du CNL sont allés voir Ntibibogora dans un bar du quartier Gasenyi de Muyinga afin de plaider leur cause en personne. Ils ont même demandé à rester dans le cachot local ou à passer la nuit dehors devant un bâtiment de l'administration. Ntibibogora a refusé.<sup>51</sup>

Un membre du CNL faisant partie d'un groupe qui attendait près du bar a indiqué que des policiers les surveillaient pendant que les représentants du CNL négociaient avec Ntibibogora. « *(Ntibibogora) a ordonné aux policiers de tirer sur quiconque s'approcherait d'une autre personne* », a-t-il déclaré.<sup>52</sup>

Les dirigeants du CNL ont tenté de réserver des chambres dans un hôtel local pour la nuit, mais le personnel de l'hôtel a affirmé qu'il n'y avait pas de place. Il se faisait tard et les membres du CNL s'agitaient avec nervosité. Les dirigeants du CNL ont décidé de retourner à Giteranyi à pied.

À ce stade, certains membres du CNL qui avaient peur sont repartis de leur côté. Lorsque les autres membres – estimés à plus de 200 – ont atteint un poste de contrôle de police près de la permanence du parti, une rumeur s'est répandue dans la foule : il y avait des ennus et un piège les attendait. Un policier avait murmuré cela à quelqu'un dans la foule. Était-ce vrai ? Ils ont pensé qu'ils n'avaient pas le choix, alors ils ont continué à pied.

Entre-temps, les *Imbonerakure* avaient entendu dire que certains membres du CNL de Giteranyi n'étaient pas en mesure de rentrer chez eux. Un *Imbonerakure* impliqué dans l'attaque a déclaré : « *Le commissaire de police (Ntibibogora) nous a dit de nous placer*

---

<sup>49</sup> Entretien avec un membre du CNL, 20 août 2019.

<sup>50</sup> Iwacu, « Muyinga/Rugari : Qui a attaqué les militants du CNL ? », 23 août 2019.

<sup>51</sup> Entretien avec un membre du CNL, 20 août 2019.

<sup>52</sup> Entretien avec un membre du CNL, 10 octobre 2019.

*devant eux et d'attendre à Rugari pour les battre. Il nous a dit d'apporter des gourdins, des machettes et des barres de fer. »<sup>53</sup>*

Alors que le groupe du CNL commençait à marcher, à environ 2 kilomètres de Muyinga, un véhicule est apparu et Ntibibogora en est sorti. Un membre du CNL se rappelle que Ntibibogora avait demandé « *si nous rentrions vraiment chez nous, et nous avons dit que nous n'avions pas d'autre choix puisqu'il avait refusé de nous laisser rester au cachot. Il nous a dit que nous serions responsables de tout ce qui nous arriverait. »<sup>54</sup>*

Un autre membre du CNL se rappelle que Ntibibogora avait déclaré : « *Parce que vous avez décidé de rentrer à pied, prenez mon numéro de téléphone. Si vous arrivez quelque part, faites-le moi savoir. J'ai alerté tout le monde sur cette route qu'un groupe passe. Je vais vous donner le numéro d'un autre policier appelé Nazaire. Il viendra dans un véhicule et il vous suivra. »<sup>55</sup>*

Vers minuit, alors que le groupe approchait de Rugari, ils ont vu trois jeunes hommes les dépasser à vélo. Le groupe a continué sur une courte distance, puis des cris se sont élevés à l'arrière du groupe. Certains membres du CNL avaient été attaqués à la machette.

Un membre du CNL a appelé Ntibibogora qui a dit que le policier Nazaire arriverait bientôt et les accompagnerait. Ntibibogora a expliqué au membre du CNL : « *J'ai informé les gens le long de la route et les Imbonerakure responsables, ainsi que les chefs de colline locaux. Continuez à marcher. »<sup>56</sup>*

Au bout d'une centaine de mètres encore, à un endroit appelé Kwitongo, à environ 16 kilomètres de Muyinga, l'embuscade a sérieusement commencé. Un membre du CNL a déclaré : « *J'ai entendu quelqu'un derrière moi crier : 'Chargez ! Chargez !' Ils avaient des gourdins et des couteaux. Ils ont frappé un vieil homme à l'oeil avec un gourdin, puis l'ont coupé à la tête avec une machette. Certains d'entre nous sont allés chercher des bâtons pour nous défendre. »<sup>57</sup>* Les membres du CNL ont fabriqué des gourdins à partir de branches d'arbres et ont riposté contre les assaillants.

Le vieil homme agressé, Grégoire Nsavyumwami, de la commune de Giteranyi, est décédé des suites de ses blessures sur place. Un témoin a déclaré qu'une machette et un gourdin avaient été trouvés à côté de son corps. La police a emporté les deux objets. Au total, au moins sept personnes ont été blessées, dont une femme de 74 ans, et emmenées à l'hôpital de Muyinga.

---

<sup>53</sup> Entretien avec un *Imbonerakure*, 5 octobre 2019.

<sup>54</sup> Entretien avec un membre du CNL, 10 octobre 2019.

<sup>55</sup> Entretien avec un membre du CNL, 20 août 2019.

<sup>56</sup> Entretien avec un membre du CNL, 20 août 2019.

<sup>57</sup> Entretien avec un membre du CNL, 20 août 2019.

Un *Imbonerakure* impliqué dans l'attaque a déclaré : « *Lorsque nous sommes arrivés (à Rugari), nous nous sommes cachés en nous divisant en trois groupes. Le groupe (du CNL) est venu là où nous étions avec des machettes et des gourdins. Nous nous sommes battus. Certains (Imbonerakure) ont été blessés et certains (du CNL) ont été blessés. L'un (des membres du CNL) est décédé. Mais parmi nous, personne n'est mort ; ils ont été blessés.* » Il a expliqué qu'ils avaient peur d'emmener les *Imbonerakure* blessés aux centres de santé pour des soins médicaux, probablement par crainte d'être liés à l'attaque.<sup>58</sup>

Un témoin a déclaré que le policier Nazaire est arrivé environ 15 minutes après le début de l'attaque et que Ntibibogora est arrivé après lui.<sup>59</sup> La police a amené le corps de Nsavyumwami à Muyinga. Ils ont également arrêté trois hommes capturés par des membres du CNL et qui auraient participé à l'attaque. Des membres du CNL ont capturé une autre personne le lendemain. Les membres du CNL ont affirmé que les quatre hommes étaient des *Imbonerakure*.<sup>60</sup>

Ntibibogora a indiqué après l'attaque qu'une enquête était en cours. Shabani Nimubona a nié plus tard que des *Imbonerakure* étaient impliqués dans l'attaque. Il a déclaré à un journaliste : « *Aucun Imbonerakure n'était impliqué de près ou de loin dans cette affaire.* »<sup>61</sup>

Le 8 octobre 2019, lors d'un procès expéditif au cours duquel le verdict a été annoncé le jour même, le tribunal de grande instance de Muyinga a condamné à perpétuité les quatre *Imbonerakure* présumés qui avaient été arrêtés, pour avoir assassiné Grégoire Nsavyumwami et pour coups et blessures volontaires. Jean Minani, surnommé Gasongo, Fabrice Ndizeye, Innocent Ndikumagenge et Shabani Bivugire, surnommé Stamini, ont également été collectivement tenus de verser 4,3 millions de francs burundais (environ 2 388 USD) en dommages et intérêts.<sup>62</sup> Les accusés ont fait appel de la décision.

### **La promesse de lutter contre l'impunité. Puis le silence.**

Le 22 août, quelques jours à peine après l'attentat de Rugari, le secrétaire général du parti au pouvoir, Évariste Ndayishimiye, a appelé à un « cessez-le-feu » d'un mois lors d'une réunion à Bujumbura avec les représentants des partis politiques et les gouverneurs de province. La réunion a été organisée par le premier vice-président du pays, Gaston Sindimwo, qui a

<sup>58</sup> Entretien avec un *Imbonerakure*, 5 octobre 2019.

<sup>59</sup> Entretien avec un membre du CNL, 20 août 2019.

<sup>60</sup> Entretien avec un membre du CNL, 10 octobre 2019.

<sup>61</sup> Iwacu, « Muyinga/Rugari: Qui a attaqué les militants du CNL ? », <https://www.iwacu-burundi.org/muyinga-rugari-qui-a-attaque-les-militants-du-cnl/>, 23 août 2019.

<sup>62</sup> Les conversions du franc burundais en dollars US tout au long de ce rapport sont basées sur le taux de change officiel au début de janvier 2020. Les taux du marché noir peuvent varier considérablement.

déclaré que le thème du jour – « Intolérance politique : la situation est grave » – avait été choisi sur injonction du président Nkurunziza.

Ndayishimiye avait remarqué qu'en période électorale, les autorités locales « démissionnent » et prennent la casquette de militants du parti. « *Il faut qu'ils aient à l'esprit qu'ils doivent gouverner pour tous* », a-t-il déclaré. « *Sinon ils seront accusés de haute trahison. Dans un mois, retrouvons-nous ici pour une évaluation. D'ici-là, chaque gouverneur aura rencontré les administrateurs qui à leur tour communiqueront aux chefs de secteur. Ceux qui n'auront pas lutté contre l'impunité d'une façon exemplaire seront démis de leur fonction, toute affaire cessante.* »<sup>63</sup>



Évariste Ndayishimiye, secrétaire général du CNDD-FDD, lors d'un rassemblement à Bujumbura, le 14 mai 2018.  
© 2020 Privé

C'était un coup de semonce pour les responsables du parti au pouvoir qui avaient autorisé la violence. La réprimande de leur chef a dû semer la confusion, car la violence contre les opposants avait non seulement été tolérée mais autorisée par le CNDD-FDD depuis le début de la crise. Habituellement, les hauts responsables du gouvernement ou du parti niaient les abus, imputant la violence aux membres du CNL ou à des jeunes ivres, ou affirmant que les partis politiques s'entendaient bien dans leur province.<sup>64</sup> Au moment du discours de

<sup>63</sup> Iwacu, « Un cessez-le-feu viable ? », <https://www.iwacu-burundi.org/un-cessez-le-feu-viable/>, 2 septembre 2019.

<sup>64</sup> Iwacu, « Nyabiraba: Le CNL indésirable ? », <https://www.iwacu-burundi.org/nyabiraba-le-cnl-indesirable/>, 21 juin 2019 ; « Kirundo : Intolérance politique, l'escalade », <https://www.iwacu-burundi.org/kirundo-intolerance->

Ndayishimiye, personne n'était sûr que le parti au pouvoir réprimerait effectivement l'intolérance politique, ou s'il s'agissait juste de paroles en l'air destinées à apaiser les acteurs locaux et internationaux.

Il s'avère que rien n'a changé. Alors que la saison des pluies commençait et que 2019 touchait à sa fin, les attaques contre les permanences et les membres du CNL se sont poursuivies et même intensifiées. Les autorités locales, dont la plupart sont membres du CNDD-FDD, ont continué de détourner le regard et, malgré la menace de Ndayishimiye, il semble qu'aucune de ces autorités n'ait été suspendue ou révoquée en raison de ces incidents ou d'autres incidents similaires.

### 3. LE CÔTÉ SOMBRE DU CNDD-FDD

Début juin 2019, le parti au pouvoir au Burundi a tenu une réunion importante à son siège national à Bujumbura. Les participants étaient le « Who's Who » du parti au pouvoir à Bujumbura et ses environs : les secrétaires provinciaux du parti au pouvoir, les chefs des *Imbonerakure* et les chefs communaux du parti. Des invitations privées ont également été adressées à des personnes fidèles au parti au pouvoir. Certains participants ne savaient pas exactement qui étaient ces individus – et personne n'a osé le demander.<sup>65</sup>

C'était un privilège pour les chefs des *Imbonerakure* des provinces environnantes de se rendre à Bujumbura. Des autorités locales et des politiciens importants leur rendaient souvent visite dans leurs communes pour transmettre les derniers ordres du parti au pouvoir. C'est lors de réunions privées comme celle-ci que les hauts dirigeants du parti donnaient aux *Imbonerakure* leurs ordres de marche et les menaçaient s'ils désobéissaient.

L'anticipation s'est intensifiée alors que la foule se rassemblait. Les participants étaient impatients d'entendre le principal orateur de l'après-midi, Sylvestre Ndayizeye, le secrétaire national des *Imbonerakure* et des autres ligues affiliées au CNDD-FDD.<sup>66</sup> Ndayizeye était connu comme « *Mutama* », homme sage et respecté, par de nombreux *Imbonerakure*. Mais il était également quelqu'un qu'ils craignaient et qui avait des liens directs avec les membres les plus hauts placés du parti, dont le président Pierre Nkurunziza.

Après les remarques d'ouverture, Ndayizeye est allé droit au but : plus de photos de cadavres, a-t-il averti la foule.<sup>67</sup>

---

[politique-lescalade/](#), 15 juin 2019 ; et « Interview exclusive : 'Après les élections, la vie continue' », <https://www.iwacu-burundi.org/interview-exclusive-apres-les-elections-la-vie-continue/>, 25 octobre 2019.

<sup>65</sup> Entretien avec un *Imbonerakure*, 17 août 2019.

<sup>66</sup> Ibid.

<sup>67</sup> Ibid.



Sylvestre Ndayizeye, le secrétaire national des *Imbonerakure* et des autres ligues affiliées au CNDD-FDD, prononce un discours (photo non datée). Ndayizeye a déclaré à un rassemblement de membres du CNDD-FDD dans la province de Cibitoke, le 29 septembre 2019 : « *Il ne doit y avoir aucun rapport comme quoi vous auriez malmené des militants du CNL. Vous êtes des lions, des vaillants.* » © 2020 Privé

Les participants ont écouté attentivement Ndayizeye leur dire qu'il était strictement interdit de partager des images de cadavres sur leur téléphone portable, parce que les photos révélaient que des tueries avaient encore lieu au Burundi. Les photos avaient été publiées sur les réseaux sociaux, ternissant la réputation du pays, que le parti au pouvoir tentait désespérément de présenter comme étant pacifié. Le message de Ndayizeye était clair : la communauté internationale doit être amenée à croire qu'il n'y a pas de violations des droits humains au Burundi.

Ndayizeye a averti la foule que si une photo d'un cadavre était partagée sur les réseaux sociaux, la personne qui avait fait circuler la photo devait être localisée. Il n'a pas précisé ce qui lui arriverait – il n'avait pas besoin de le faire. Les *Imbonerakure* savent ce qui se passe lorsqu'ils se heurtent à la direction du parti. Un *Imbonerakure*, qui n'a pas assisté à la réunion, a déclaré : « *Lorsque tu es soupçonné (de collaborer avec l'opposition), tu es amené au siège du CNDD-FDD et tu es battu, maltraité et parfois tué. Il y a un ami Imbonerakure, on ne sait pas où il est. Il était soupçonné de jouer un double jeu.* »<sup>68</sup>

Ndayizeye a également donné d'autres ordres, en utilisant le langage militaire codé de plus en plus populaire privilégié par de nombreux *Imbonerakure*. Les opposants considérés

---

<sup>68</sup> Entretien avec un *Imbonerakure*, 5 septembre 2019.

comme des obstacles, a-t-il déclaré, ne seraient plus placés dans des « boîtes d'allumettes » (prisons), mais doivent être « vêtus d'un béret rouge » (tués) loin de leur lieu de résidence.<sup>69</sup>

Le langage codé est fréquemment utilisé sur *caratuvunye.com*, un groupe WhatsApp comprenant des militaires démobilisés, des policiers, des membres des services de renseignement, des *Imbonerakure* et d'autres autorités. Dans le groupe, les membres utilisent des indicatifs d'appel militaires pour s'identifier entre eux et identifier les zones dans lesquelles ils opèrent. Ils partagent des messages sur l'environnement de sécurité dans leurs communes et provinces du pays. Dans un autre groupe WhatsApp, appelé « *La patrie ou la mort* », les membres du CNDD-FDD débattent des problèmes du pays. Un sujet récent : la montée en popularité d'Agathon Rwaswa et du CNL.

La popularité croissante des groupes WhatsApp a conduit certains membres du parti au pouvoir à s'inquiéter des fuites de messages privés et sensibles. Des talkies walkies ont été distribués à des chefs *Imbonerakure* dans certaines provinces, pour permettre aux responsables du parti de communiquer directement avec les personnes qui travaillent en leur nom.<sup>70</sup>

Le langage utilisé reflète également une militarisation des *Imbonerakure*. Certains membres se comportent comme s'ils étaient des forces de sécurité privées travaillant pour le compte ou à la place des forces de sécurité de l'État, alors qu'en fait, ce sont des civils qui n'ont aucune autorité légale pour arrêter ou détenir des personnes. Dans la pratique, les *Imbonerakure* sont devenus un pilier de l'appareil de sécurité parallèle dans le pays, auquel le gouvernement a de plus en plus recours.

De retour à la réunion de Bujumbura, le message, inculqué par un cadre du parti, était maintenant en train de pénétrer dans la tête des *Imbonerakure* – aucune photo des morts. Mais cela ne signifiait pas qu'ils allaient arrêter de s'en prendre à l'opposition. Leur principal ennemi, le CNL, allait au-devant de plusieurs mois d'abus.

### **La montée des partisans de la ligne dure du parti au pouvoir**

La crise de 2015 a dévoilé les tactiques dures sous-jacentes du CNDD-FDD engendrées par leurs années de combats dans la brousse. Une fois que les modérés et les réformistes du parti avaient été mis à l'écart (voir « Contexte », page 89), les hauts responsables du parti se sont concentrés sur la survie politique, ce qui signifiait l'élimination des menaces politiques. Une loyauté sans faille envers le parti et ses dirigeants était la seule chose qui comptait. Les *caratuvunye*, membres du CNDD-FDD qui avaient combattu et souffert pour le pays

---

<sup>69</sup> Entretien avec un *Imbonerakure*, 19 août 2019.

<sup>70</sup> Discussion avec un *Imbonerakure*, 28 novembre 2019 ; entretien avec un membre du parti au pouvoir, 9 septembre 2019.

pendant la guerre civile, qui a duré 16 ans et a été menée selon des critères ethniques, ont affirmé qu'ils étaient les héritiers légitimes du pouvoir.

Début 2020, les anciens combattants occupent la plupart des postes haut-placés du CNDD-FDD, aidés par des civils qui manquent de pouvoir ou qui ne sont guère plus que des marionnettes. Les « réflexes du *maquis* », que le CNDD-FDD a d'abord tenté de masquer pour gagner en crédibilité, sont apparus ouvertement, comme en témoigne l'hostilité des chefs du parti envers quiconque remet en question leurs actions. Certains observateurs, notamment d'anciens hauts responsables du CNDD-FDD, estiment que le parti est allé si loin dans sa répression, ainsi que dans l'accumulation de richesses par certains individus, qu'il ne peut plus faire marche arrière. La crainte de poursuites par la Cour pénale internationale (CPI) pourrait être un facteur supplémentaire à l'origine des tentatives par certains individus de s'accrocher au pouvoir à tout prix.<sup>71</sup>

Bien que la crise actuelle au Burundi soit principalement motivée par des intérêts politiques plutôt qu'ethniques, le CNDD-FDD – dominé par des membres de l'ethnie hutu – a eu de plus en plus recours à la propagande ethnique pour élargir son attrait auprès de la population hutu, notamment parce que son principal concurrent aux élections, le CNL est également un parti en majorité hutu. « *Le CNL et le CNDD-FDD pêchent tous les deux dans le même étang – le vote hutu – alors ils se battront toujours et seront ennemis* », a déclaré une source à Bujumbura.<sup>72</sup>

Du côté positif, la majeure partie de la population burundaise a jusqu'à présent résisté à cette dérive vers l'extrémisme ethnique. La dimension ethnique qui apparaît au premier plan dans le discours de certains dirigeants du CNDD-FDD ne semble pas trouver beaucoup d'écho auprès de la population générale, pour qui les souvenirs de la guerre civile dévastatrice sont encore frais et rappellent les dangers du retour à un langage et à un comportement basés sur les divisions ethniques.

Malgré sa propagande provocatrice incessante, le CNDD-FDD n'est pas un parti homogène. L'insatisfaction a augmenté parmi les membres du parti et les fonctionnaires, et au début de l'année 2020, un grand nombre d'entre eux sont profondément mécontents de la trajectoire du pays. Mais contrairement à 2015, lorsque certains hauts responsables du CNDD-FDD ont trouvé des moyens d'exprimer leur mécontentement, même si cela signifiait devoir quitter le pays, à l'approche des élections de 2020, les dissidents se taisent. Ils sont piégés dans le système, inquiets de perdre leur emploi ou craignant pour leur sécurité. Un ancien membre

---

<sup>71</sup> Entretiens avec d'anciens responsables du CNDD-FDD, 7 et 9 juillet 2019, et un responsable de l'opposition, 7 juillet 2019. En novembre 2017, la CPI a annoncé l'ouverture d'une enquête sur des crimes qui auraient été commis au Burundi entre le 26 avril 2015 et le 26 octobre 2017 (voir « Contexte », page 92).

<sup>72</sup> Entretien avec un habitant de Bujumbura, 4 septembre 2019.

du CNDD-FDD en exil a déclaré : « *Quand je parle à des gens de Bujumbura, ils disent : 'Nous sommes dans une prison, la prison qui est Bujumbura'.* »<sup>73</sup>

Il existe également une désillusion chez certains *Imbonerakure*, mais il leur est presque impossible d'exprimer publiquement ces sentiments. Non seulement les dirigeants du CNDD-FDD les considéreraient comme des traîtres, mais ils craindraient que les *Imbonerakure* mécontents, dont un grand nombre ont participé à des crimes graves ou en ont été témoins, pourraient se transformer en dangereux dénonciateurs. « *Si un Imbonerakure part, il risque sa vie car il pourrait révéler des secrets. En conséquence, certains restent parce qu'ils ont peur d'être tués, pas parce qu'ils sont d'accord avec ce qui se fait* », a affirmé un homme politique de l'opposition.<sup>74</sup>

Un *Imbonerakure* a déclaré : « *S'il arrive qu'on nous ait donné une mission et que l'un d'entre nous la révèle ou refuse de la faire, il commence à son tour à être pourchassé, et il est pourchassé plus que celui de l'opposition.* »<sup>75</sup>

#### 4. DIVISER POUR RÉGNER : LE SCHISME POLITIQUE AU SEIN DU CNDD-FDD

La crise de 2015 a révélé de profondes divisions au sein du CNDD-FDD. Initialement, celles-ci se sont cristallisées autour du soutien ou de l'opposition au troisième mandat de Nkurunziza. En termes généraux, les personnes qui ont soutenu son troisième mandat ont gagné, et celles qui s'y étaient opposées, appelées les frondeurs, ont soit changé d'avis, soit ont fui. Depuis lors, les divisions se sont encore renforcées. La dynamique interne du CNDD-FDD peut être opaque vue de l'extérieur, mais une chose est claire : les luttes au sein du parti ne concernent pas le développement du pays ou le bien-être de la population burundaise. Il s'agit de rivalités personnelles, de cupidité et de désir de contrôle.

À l'approche des élections présidentielles de mai 2020, le président Nkurunziza a exploité ces divisions. À la mi-2019, un ancien responsable du CNDD-FDD a déclaré que Nkurunziza était « le plus fort et le plus faible », reflétant avec précision la fluctuation et la confusion politiques.<sup>76</sup> L'annonce de Nkurunziza qu'il ne se présentera pas pour un quatrième mandat n'a guère contribué à freiner la spéculation. Bien qu'il ait indiqué encore récemment en décembre 2019 que ce serait son dernier mandat,<sup>77</sup> certains Burundais pensent qu'il peut faire volte-face à la dernière minute et déclarer qu'il est de nouveau dans la course. D'autres croient qu'il sélectionnera un candidat et veillera à ce que cette personne

<sup>73</sup> Entretien avec un ancien membre du CNDD-FDD, 16 octobre 2019.

<sup>74</sup> Entretien avec un politicien de l'opposition, 7 juillet 2019.

<sup>75</sup> Entretien avec un *Imbonerakure*, 13 décembre 2019.

<sup>76</sup> Entretien avec un ancien responsable du CNDD-FDD, 7 juillet 2019.

<sup>77</sup> Par exemple, dans une allocution aux membres des forces de sécurité à Gitega le 20 décembre et dans une émission de radio ouverte, le 26 décembre.

remporte la nomination du parti. D'autres encore craignent que la cohabitation difficile de tant de personnalités impitoyables dans le cercle restreint du CNDD-FDD, combinée à une désaffection croissante pour la manière dont le parti gère la crise économique et ses relations avec les partenaires internationaux, ne conduise à de nouvelles divisions et violences internes.



Le siège national du CNDD-FDD à Bujumbura. © 2020 Privé

Nkurunziza s'est montré habile à se livrer à des jeux politiques avec certains des hommes forts qui étaient autrefois ses alliés les plus proches, en les rétrogradant et en les marginalisant un par un, les ramenant en faveur, puis les repoussant de nouveau. En maintenant les personnes qui l'entourent en déséquilibre et en limitant leur influence, il s'est assuré qu'aucune n'accumule trop de pouvoir. En particulier, il a utilisé cette tactique contre certains des généraux puissants de son entourage qui auraient fait campagne pour que le prochain candidat à la présidentielle vienne de l'ouest du pays.<sup>78</sup> Des personnalités telles que Godefroid Bizimana, ancien directeur adjoint de la police nationale puis conseiller en charge des missions à la présidence, et Etienne Ntakarutimana, ancien chef du Service national de renseignement (SNR), qui aurait été rétrogradé au poste de chef de cabinet militaire à la présidence en novembre 2019, semblent avoir été privées d'une grande partie de leur pouvoir à l'heure actuelle.

---

<sup>78</sup> Le régionalisme joue un rôle important dans la politique burundaise. Certains des généraux puissants du CNDD-FDD viennent des provinces occidentales de Cibitoke, Bujumbura et Bubanza, et ils estiment que le prochain dirigeant du pays devrait provenir d'une de ces provinces.

En novembre 2019, l'un des généraux impliqués dans certains des pires crimes depuis le début de la crise, Gervais Ndirakobuca alias Ndakugarika (« Je vais te tuer » en kirundi), qui avait été relégué à un rôle réduit de chef de cabinet chargé des affaires de la police à la présidence, a été nommé chef des puissants services de renseignement.<sup>79</sup> « *Ndakugarika est là pour intimider* » à l'approche des élections, a déclaré un ancien membre du CNDD-FDD, et il a ajouté que Ndirakobuca est considéré comme proche d'Alain Guillaume Bunyoni, le ministre de la Sécurité publique. Les deux hommes forment un puissant duo, contrôlant le SNR et la police.<sup>80</sup>

La stratégie de Nkurunziza de promouvoir et de rétrograder les individus a semé la suspicion parmi les personnes de haut rang qui avaient collaboré étroitement pour combattre des ennemis communs. Ils peuvent désormais être confrontés à un nombre croissant de membres mécontents au sein de leurs propres rangs. « *Le CNDD-FDD vit dans une peur terrible. Ils ne savent pas qui est qui, et ils s'espionnent ... C'est très tendu dans le parti* », a déclaré un observateur.<sup>81</sup>

Nkurunziza, que les dirigeants du CNDD-FDD ont nommé le « Guide suprême éternel » en mars 2018, donne souvent des conférences de moralisation à un public trié sur le volet. Les téléphones et les carnets sont récupérés auprès des spectateurs avant le début des conférences pour empêcher l'enregistrement ou la prise de notes. Nkurunziza vante les avantages de la culture traditionnelle burundaise et met en garde contre les informations sur les réseaux sociaux. Il a réprimandé la population pour des transgressions passées, dénigré les dirigeants coloniaux pour leur rôle dans l'histoire du pays, ou menacé les personnes qu'il considère comme déloyales.<sup>82</sup>

Dans un discours prononcé dans la province de Bujumbura en novembre 2019, le président Nkurunziza a menacé les personnes qui osaient aller à l'encontre du parti :

« Commencez par 2015 et remontez jusqu'au début de la création du mouvement (CNDD-FDD) en 1994, tous ceux qui ont été traîtres, personne n'a eu la paix ...

---

<sup>79</sup> Gervais Ndirakobuca est au nombre de plusieurs hauts responsables burundais contre lesquels l'Union européenne et les États-Unis ont imposé des sanctions ciblées en 2015, notamment des restrictions de voyage et un gel des avoirs financiers. Voir Règlement (UE) 2015/1755 du Conseil du 1er octobre 2015 concernant des mesures restrictives en raison de la situation au Burundi, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32015R1755>, 2 octobre 2015, et Département du Trésor américain, « Treasury sanctions four Burundian individuals: action targets individuals fueling the recent violence in Burundi », <https://www.treasury.gov/press-center/press-releases/Pages/jl0310.aspx>, 18 décembre 2015.

<sup>80</sup> Entretien avec un ancien responsable du CNDD-FDD, 23 novembre 2019.

<sup>81</sup> Entretien avec une source à Bujumbura, 4 septembre 2019.

<sup>82</sup> Agence Burundaise de Presse, « President Nkurunziza held a moralization session in Mukaza commune », <http://abpinfos.com/president-nkurunziza-held-a-moralization-session-in-mukaza-commune>, 22 mars 2018, et Radio France Internationale, « Burundi: Nkurunziza élevé au rang de 'guide suprême éternel' du parti au pouvoir », <http://www.rfi.fr/afrique/20180311-burundi-nkurunziza-guide-supreme-eterne-parti-pouvoir-eleve-rang>, 11 mars 2018.

Pour mieux vivre au CNDD-FDD, évitez d'être traitres. Et si vous devenez traître, vous allez avoir des problèmes ... Même maintenant, ceux qui veulent (nous) trahir existent. Oui, peut être que même parmi vous, il y en a ... Mais je voudrais vous dire, que vous nous trahissiez ou pas, c'est la malédiction qui vous attend ... aucun traître contre le CNDD-FDD n'a eu de la chance. Ce sont les conseils que je vous donne. »<sup>83</sup>



Le président Pierre Nkurunziza et la Première Dame Denise Bucumi Nkurunziza assistent à une cérémonie de commémoration pour l'ancien Président Cyprien Ntaryamira à Bujumbura, le 6 avril 2017. © 2020 Privé

Avec autant d'incertitude sur la dynamique au sein du cercle restreint de Nkurunziza, il n'est pas toujours clair qui exerce le plus d'influence à un moment donné. Quelques anciens membres du CNDD-FDD pensent que certains hauts responsables du parti peuvent attendre que les divisions culminent avant de se rallier à Nkurunziza ou de se prononcer contre lui – selon ce qu'ils considèrent comme leur avenir politique probable. D'autres peuvent attendre jusqu'après les élections. Les luttes de pouvoir sont devenues très personnelles. « *Les généraux avec du sang sur leurs costumes veulent que Nkurunziza parte, mais ils veulent que le système continue et ils veulent le remplacer* », a expliqué un ancien responsable du gouvernement.<sup>84</sup>

<sup>83</sup> Discours du Président Pierre Nkurunziza, commune de Mubimbi, province de Bujumbura, 16 novembre 2019 (traduit du kirundi).

<sup>84</sup> Entretien avec un ancien responsable du gouvernement, 10 juillet 2019.

## 5. LES DISCOURS MUSCLÉS DU PARTI AU POUVOIR

### Relations publiques, vaines promesses

À la fin 2019, plusieurs hauts responsables du gouvernement et du parti ont publiquement prêché la tolérance politique et ont appelé leurs partisans à s'abstenir d'attaquer leurs opposants. Ces déclarations ont marqué une distanciation bienvenue du discours plus agressif tenu dans un passé récent. Leur impact, cependant, a été limité, en partie parce que ces autorités ont délivré des messages mitigés et en partie parce qu'ils ont été contredits ou sapés par d'autres hauts responsables, dont certains ont tenu des propos hostiles et à la limite du discours de haine ou de l'incitation à la violence.

Par exemple, lors d'un discours public du 29 septembre 2019, dans la province de Cibitoke, Sylvestre Ndayizeye, le secrétaire national des *Imbonerakure* et des autres ligues affiliées au CNDD-FDD, a demandé aux membres du parti au pouvoir de cesser d'attaquer le CNL :

« Vous, les jeunes, comportez-vous bien. Il ne doit y avoir aucun rapport comme quoi vous auriez malmené des militants du CNL. Vous êtes les maîtres de cette forêt. Vous êtes des lions, des vaillants. Sachez qu'un lion ne mange pas un chat, un rat. Le lion n'est pas un charognard. Vous devez assurer leur sécurité pour qu'ils puissent vivre. Parce que si vous ne le faites pas, il vous sera difficile de les convaincre d'adhérer à notre parti. »<sup>85</sup>

Le langage de Ndayizeye oscillait entre des encouragements flatteurs et des avertissements énigmatiques. C'était un signal pour les *Imbonerakure* que même s'ils devraient réfléchir à deux fois avant d'attaquer des membres du CNL, il y a des moments où ils ne devraient pas hésiter. « Mais soyez toujours prêts à intervenir car vous devez lutter pour le pays. Vous ne pouvez pas les laisser vous marcher sur les pieds. Vous devez être prêts à tout, montrer vos griffes en cas de besoin et rugir comme un lion et les effrayer. »<sup>86</sup>

Et il a veillé à adoucir le propos en faisant allusion à une promesse d'indemniser les membres pour un travail bien fait : « Si vous voulez beaucoup de Jeeps V8 brillantes dans votre province de Cibitoke, il vous faut obtenir 100% des voix aux élections. C'est une directive au CNDD-FDD. Raflez les 100 % et que Cibitoke soit leader. »<sup>87</sup>

Le discours de Ndayizeye a coïncidé avec une sensibilisation des dirigeants locaux. Le 3 septembre, Emmanuel Nkeshimana, le chef du parti au pouvoir dans la province de Bujumbura, a tenu une réunion dans le quartier de Kajaga au cours de laquelle il a averti les

---

<sup>85</sup> Enregistrement vidéo du discours de Ndayizeye, 29 septembre 2019 (traduit du kirundi). Voir également Iwacu, « Laissez ces opposants, les lions ne mangent pas les rats », <https://www.iwacu-burundi.org/laissez-ces-opposants-les-lions-ne-mangent-pas-les-rats/>, 30 septembre 2019.

<sup>86</sup> Ibid.

<sup>87</sup> Ibid.

autorités de la colline de ne pas s'en prendre aux membres du CNL, sinon elles seraient punies. Malgré cet ordre, les arrestations de membres du CNL se sont poursuivies à Bujumbura. Le 9 novembre 2019, dans la commune de Mutimbuzi, Joe Dassin Nkezabahizi (chef du SNR à Mutimbuzi), des policiers et des *Imbonerakure* ont arrêté trois personnes dans une opération visant des membres du CNL. Ils n'ont pas pu localiser deux de leurs cibles, ils ont donc arrêté l'épouse de l'un des hommes.<sup>88</sup>

En décembre 2019, dans le cadre d'une nouvelle annonce de l'engagement du gouvernement à l'égard des principes démocratiques, un code de conduite pour les élections de 2020 a été signé par 28 partis politiques et le ministère de l'Intérieur.<sup>89</sup> Le code énonce explicitement les principes d'égalité, de respect de l'ordre public, de tolérance politique et d'autres valeurs pacifiques et démocratiques. Il interdit la violence, l'intimidation, les discours de haine et les actions perturbatrices et menaçantes contre les opposants politiques – dont beaucoup sont devenus presque routiniers en 2019 – et charge l'administration de veiller à ce que les signataires respectent le code.

### Enseignement de chants toxiques aux enfants



Des enfants vêtus de tenues du CNDD-FDD dansent lors d'un rassemblement du parti au pouvoir. © 2020 Privé

L'endoctrinement des membres du parti au pouvoir commence jeune. En août 2019, le CNDD-FDD a organisé une semaine d'activités pour les enfants et les jeunes, connus sous le nom de poussins d'aigle (*ibiswi vy'inkona* en kirundi), un nom lié à la mascotte du parti, l'aigle. Des enfants âgés de 5 à 16 ans ont été invités à participer.

<sup>88</sup> Discussion avec un membre du parti au pouvoir, 11 novembre 2019.

<sup>89</sup> « Code de conduite des partis politiques, des coalitions des partis politiques, des candidats indépendants et de l'administration territoriale aux élections générales de 2020 », décembre 2019.

Les responsables du parti au pouvoir ont dissimulé l'endoctrinement sous un vernis de respectabilité. Un membre du parti au pouvoir a écrit dans un tweet que les activités de la semaine avaient pour « *but de promouvoir le patriotisme aux jeunes et construire ainsi l'avenir du Burundi.* »<sup>90</sup>

Ce qu'il n'a pas dit, c'est que des membres du parti au pouvoir ont enseigné aux enfants des chants menaçants pendant l'événement qui a duré une semaine.

« *Nous sommes ici, nous resterons ici. Et nous devrions être ici (de toutes les façons)* », ont scandé les enfants dans une vidéo. « *Nous allons avancer vers (nos adversaires), maison par maison, moustiquaire par moustiquaire, jusqu'à ce que nous les attrapions, ces opposants à la tête dure.* »<sup>91</sup>

Dans une autre vidéo, dont la date n'est pas claire, la jeunesse scande : « *Il y a des petits hommes qui sont des opposants. Nous les avons avertis, mais ils ont refusé. Un jour, nous allons les éliminer. Ne vous inquiétez pas. Tous les Imbonerakure, ne vous inquiétez pas.* »



Une publicité du CNDD-FDD pour la formation idéologique des enfants des membres du parti au pouvoir. Le thème de la formation : « Les poussins d'aigle, l'avenir du parti ».

<sup>90</sup> Tweet d'Intumwa Burundi, <https://twitter.com/IntumwaNews/status/1157318332384718848>, 2 août 2019.

<sup>91</sup> *Injaviyi* est un terme utilisé pour désigner les opposants du parti au pouvoir. Il signifie littéralement « quelqu'un qui salit quelque chose ».

Certains chants incluait le terme kirundi *kumesa* (littéralement « les laver »), qui est compris par les Burundais comme signifiant les battre, les tuer ou les anéantir. Ce sont des expressions utilisées par les membres adultes du parti au pouvoir pour insulter et intimider les opposants. La rhétorique haineuse, enseignée dès l'âge de 5 ans aux enfants qui ne comprennent pas la signification des mots, pourrait avoir un impact durable sur les enfants et sur leur comportement futur. Des vidéos d'enfants récitant des discours haineux ont été largement diffusées sur les réseaux sociaux.

### Endoctrinement, propagande et discours de haine



Le président du Sénat Révérien Ndikuriyo (à gauche) et le secrétaire général du CNDD-FDD, Évariste Ndayishimiye, assistent aux funérailles des victimes de l'attaque de Ruhagarika, qui a tué au moins 24 personnes dans la province de Cibitoke, le 11 mai 2018. © 2020 Privé

Les Burundais se sont habitués à ce que des membres du parti au pouvoir attaquent verbalement des pays étrangers ou insultent des opposants. Mais au début de septembre 2019, un discours du président du Sénat, Révérien Ndikuriyo, dans la commune de Marangara, province de Ngozi, a fait froid dans le dos. Ndikuriyo a raconté un incident survenu dans la commune de Matana, dans la province de Bururi, où il a offert 5 millions de francs burundais (environ 2 780 USD) pour qu'un homme qu'il a accusé d'avoir dispensé une formation militaire à des opposants lui soit amené « *vivant ou mort* ». « *Une seule*

*personne ne peut pas (être autorisée à) perturber la sécurité de la population. Il doit être éliminé. La seule chose qui reste à faire est de demander à Dieu si c'est un péché quand Il protège ses agneaux ... (Demandez) à Dieu puisque ces gens étaient dans une mauvaise situation, toute une commune de (gens), si j'élimine la personne qui les menaçait, est-ce une faute ? Pour la sécurité du pays, il faut faire des choses folles. »<sup>92</sup>*

Un haut responsable appelant ouvertement à la mort d'une personne montre à quel point certains responsables ont facilement recours à la violence et se sentent en sécurité, sachant qu'ils n'auront pas à rendre compte de leurs actes.

Les Burundais écoutent les messages audio de WhatsApp comme celui de Ndikuriyo se vantant de tuer, puis les effacent rapidement de leurs téléphones de peur d'être pris avec un enregistrement controversé, qui donne une mauvaise image d'un dirigeant du parti au pouvoir. Ceci pourrait les faire désigner comme *ibipinga* (un récalcitrant, quelqu'un qui ne croit pas en ce que les gens disent), *intumva* (une personne têtue), *inzoka* (un serpent), *abavyonzi* (une personne perturbatrice), *mujeri* (un chien errant) ou *ibishitsi* (un tronc d'arbre ou une personne têtue) - tous des termes utilisés pour insulter les opposants du CNDD-FDD ou les personnes critiques.

Les insultes publiques s'étendent aux critiques étrangers. Les autorités utilisent de plus en plus le terme péjoratif *abakoloni* (colonisateurs) pour désigner la Belgique (ancienne puissance coloniale) et, par extension, l'Union européenne et d'autres pays occidentaux avec lesquels le Burundi entretient des relations diplomatiques tendues. Les autorités ont publiquement accusé les « colonisateurs » des problèmes actuels dans le pays, tout en appelant à la reprise de l'aide et à la normalisation des relations diplomatiques.

La fréquence des déclarations et manifestations publiques contre la Belgique, en particulier, semble avoir diminué depuis 2018, peut-être en raison de la volonté du gouvernement d'améliorer les relations diplomatiques avant les élections de 2020. Cependant, en 2019, certains hauts responsables ont continué à agrémenter leurs discours de références aux « colonisateurs ».

Le 30 septembre 2019, Ndikuriyo a affirmé à des dirigeants locaux dans la commune de Gashoho, province de Muyinga que toutes les communes du pays étaient calmes et que le gouvernement avait profité de la paix et amélioré ses relations diplomatiques avec d'autres pays. Il a déclaré que le Burundi avait fait comprendre à la communauté internationale la politique du pays.<sup>93</sup>

---

<sup>92</sup> Enregistrement audio officiel de Révérier Ndikuriyo, 11 septembre 2019, traduit du kirundi. La dernière phrase en kirundi, *Ku mutekano w'igihugu ni ukwambara urwaga*, évoque des personnes portant des orties, une référence à des problèmes mentaux ; la traduction utilisée n'est pas littérale.

<sup>93</sup> Radio télévision nationale du Burundi (RTNB), édition de 12h30, 30 septembre 2019.

Malgré les affirmations de Ndikuriyo, le parti au pouvoir a publié un communiqué de presse le 13 octobre 2019, dénonçant la Belgique et l'accusant d'être impliquée dans la mort du leader burundais, le prince Louis Rwagasore en 1961 : « *Le legs de la Belgique n'a été que division et discrimination, incitation à la haine ethnique et à la violence. C'est un anti-modèle qui ne fait qu'entretenir le sous-développement et bloquer le bien-être des citoyens.* » La déclaration accuse ensuite la Belgique d'avoir essayé d'étouffer le mouvement indépendantiste et d'assassiner les principales personnalités indépendantistes.<sup>94</sup>

Des autorités locales du parti au pouvoir ont menacé de violence leurs opposants politiques lors d'événements publics. Par exemple, le 14 novembre 2019, un responsable du CNDD-FDD dans la province de Muyinga a déclaré lors d'une manifestation pendant la Semaine du combattant : « *Un proverbe burundais dit que celui qui veut la mort embrasse un léopard, et nous, nous disons que celui qui veut la mort va à l'encontre des objectifs du CNDD-FDD à Muyinga.* »<sup>95</sup>

Des autorités gouvernementales, dont beaucoup sont hutues, ont utilisé des insultes ethniques et des injures pour dénigrer les membres de l'ethnie tutsie. Après que Jean Prosper Hitimana, membre du CNL, a été retrouvé mort dans la commune de Ntega, province de Kirundo, le 18 août 2019, une autorité locale s'est moquée de sa mort : « *Il ne faut pas dire qu'il s'agit d'un membre du CNL. C'était un Tutsi.* »<sup>96</sup>

Un langage comme celui-ci, basé sur les divisions ethniques, fait peur à de nombreux Burundais, leur rappelant les vagues de tueries ethniques au cours des dernières décennies. Un langage similaire est souvent utilisé lorsque des groupes d'*Imbonerakure* se réunissent. Lors d'une séance de sports pour les *Imbonerakure* en octobre 2019 sur la colline de Nyamagana, dans la province de Gitega où vivent de nombreux Tutsis, des chauffeurs de taxi-motos et de taxi-vélos parmi les *Imbonerakure* ont scandé des insultes contre les opposants, les assimilant à des groupes d'opposition armés dans deux communes de la province de Cibitoke : « *Ces sous hommes que vous avez envoyés dans la brousse à Bukinanyana et Murwi, qu'ils soient des minables Tutsis, minables membres du CNL, ou d'autres petits Hutus, sachez que vous les avez envoyés dans la jungle des hommes forts. Nous allons les tuer tous, et puis nous allons vous superposer leurs corps sur vos têtes. Et les rescapés nous allons les faire baiser à leurs mamans. Nous allons les faire disparaître rapidement.* »<sup>97</sup>

---

<sup>94</sup> Communiqué de presse du parti CNDD-FDD à l'occasion de la commémoration du 58ème anniversaire de l'assassinat du Prince héros de l'indépendance, <http://cndd-fdd.org/2019/10/13/communiquede-presse-du-parti-cndd-fdd-a-loccasion-de-la-commemoration-du-58eme-anniversaire-de-l'assassinat-du-prince-heros-de-lindependance/>, 13 octobre 2019.

<sup>95</sup> Autorité du CNDD-FDD à Muyinga s'exprimant lors d'une manifestation publique le 14 novembre 2019.

<sup>96</sup> Entretien avec une source à Kirundo, 27 octobre 2019.

<sup>97</sup> Chants de chauffeurs de taxi-motos et taxi-vélos *Imbonerakure* sur la colline de Nyamagana, commune de Bugendana, province de Gitega, 26 octobre 2019.

Des chansons d'*Imbonerakure* à Nyeshenza, dans la commune de Mugina, province de Cibitoke, en novembre 2019, comportaient également un langage ethnique violent contre les Tutsis : « *Ces petits inkotanyi* (membres du Front patriotique rwandais), *ces petits cafards, nous allons les froter fort puis les morceler comme de la viande. Personne ne joue avec nous.* »<sup>98</sup>

## 6. VIVRE SOUS LA DOMINATION DU CNDD-FDD : PEUR ET MÉCONTENTEMENT

La domination du parti au pouvoir imprègne la société burundaise, à tous les niveaux. Les Burundais disent qu'ils le ressentent tout autour d'eux, s'infiltrant dans presque tous les aspects de leur vie. Dans certaines zones rurales, le harcèlement et l'extorsion sont devenus la norme. Des autorités rurales locales et des *Imbonerakure* ont forcé les villageois à payer pour les droits de pâturage, l'accès à l'eau potable, la récolte des cultures ainsi que l'accès aux marchés. Cela arrive à un moment où le revenu de la plupart des Burundais a diminué, de nombreuses personnes sont au chômage et l'économie a considérablement ralenti.

Dans certaines parties de la province de Kirundo, des *Imbonerakure* ont empêché les gens d'aller puiser de l'eau dans un lac, à moins de payer 1 000 ou 2 000 francs burundais (environ 0.50 USD ou 1 USD) pour y accéder. Il n'y a pas d'eau courante dans la région, les habitants dépendent donc du lac. Les *Imbonerakure* affirmaient que l'argent contribuait au « développement », mais les habitants pensaient que l'argent soutenait le parti au pouvoir ou ses membres, d'autant plus qu'un aigle, le symbole du CNDD-FDD, figurait sur le reçu.<sup>99</sup>

Une femme de Kirundo a expliqué que les *Imbonerakure* étaient omniprésents dans sa localité et qu'ils patrouillaient la nuit. Les autorités ont imposé un couvre-feu non officiel, généralement entre 20 heures et 21 h. « *Il n'y a pas de comités mixtes de sécurité !* », a-t-elle déclaré, faisant référence aux groupes locaux qui sont censés être composés d'habitants (notamment des membres de la société civile et des représentants des jeunes et des femmes), des autorités locales, de la police, de la justice et des responsables administratifs.<sup>100</sup> « *Ce sont les Imbonerakure qui font les patrouilles. Pendant la nuit, s'ils soupçonnent quelqu'un, ils viennent à votre maison et écoutent par la fenêtre. Nous avons peur de sortir le soir. Ils nous surveillent. À 5 heures du matin, on les voit à nouveau dans le quartier. On les voit*

---

<sup>98</sup> Extrait d'une chanson des *Imbonerakure* à Nyeshenza, commune de Mugina, province de Cibitoke, 22 novembre 2019. Le Front patriotique rwandais est le parti au pouvoir au Rwanda, dominé par les membres de l'ethnie tutsie. Le terme « cafard » était fréquemment utilisé par les Hutus pour désigner les Tutsis avant et pendant le génocide au Rwanda en 1994.

<sup>99</sup> Entretien avec un habitant de Kirundo, 9 octobre 2019.

<sup>100</sup> Les fonctions et la composition des comités mixtes de sécurité sont décrites dans une décision conjointe de 2014 du ministère de l'Intérieur et du ministère de la Sécurité publique : Ordonnance conjointe no.530/215/137/2014 du 4 février 2014 portant cahier de charge des comités mixtes de sécurité humaine.

avec leurs machettes, leurs gourdins, leurs tenues militaires, leurs bottes. Ils peuvent vous demander : 'Pourquoi des gens sont venus chez vous ?' »<sup>101</sup>

Les Burundais n'abordent plus de questions politiques sensibles à proximité de personnes qu'ils ne connaissent pas. « *Si vous marchez avec trois personnes, immédiatement, il y a des Imbonerakure qui viennent vers vous pour écouter ce que vous dites* », a expliqué la femme de Kirundo. « *Même deux personnes ; ils écoutent* ». Elle a déclaré que si les *Imbonerakure* se méfient des conversations ou des visiteurs, ils peuvent contacter le chef de la colline et vous pouvez être amené pour un interrogatoire.<sup>102</sup>

Un homme de la province de Karusi a déclaré que les comités mixtes de sécurité dans sa région étaient des *Imbonerakure* qui « *ne font pas que patrouiller pour patrouiller ... C'est quand ils ont quelqu'un à qui ils veulent s'en prendre, c'est là qu'ils font des patrouilles.* »<sup>103</sup>

Un proche d'un membre du CNL qui avait été tué quelques semaines auparavant a indiqué que des *Imbonerakure* et une autorité locale ont importuné et harcelé la famille après sa mort. « *Ces Imbonerakure ainsi que le chef de zone continuent de menacer (la famille). X (nom non divulgué) est le plus virulent de tous. (En septembre), les Imbonerakure ont eu une réunion dans notre zone. Alors qu'ils chantaient leurs chansons menaçantes contre le CNL, X ... est arrivé et s'est mis à crier : 'Écrasez ces têtus ! Leurs oreilles sont bouchées !'* »<sup>104</sup>

## 7. LES *IMBONERAKURE* ET LEURS MAÎTRES

Les responsables du gouvernement et du parti au pouvoir se plaignent que leurs détracteurs diabolisent tous les *Imbonerakure* pour les actes de quelques-uns. Lors d'un débat en avril 2019 à Muyinga entre des membres de divers partis politiques, le chef provincial des *Imbonerakure* Shabani Nimubona a déclaré que lorsque des membres du CNDD-FDD, qui font partie de comités mixtes de sécurité ou de patrouilles nocturnes, commettent des abus ou des actes contraires aux règles du parti, ils devraient être punis.

« *De tels écarts individuels ne relèvent en aucun cas d'une orientation du parti* », a-t-il assuré. « *Ils dépendent (davantage) du tempérament des gens. Mais nous sommes prêts à sévir si des doléances nous sont adressées et l'identité des présumés patrouilleurs révélée.* »<sup>105</sup>

---

<sup>101</sup> Entretien avec une habitante de Kirundo, 9 octobre 2019.

<sup>102</sup> Ibid.

<sup>103</sup> Entretien avec un habitant de Karusi, 17 octobre 2019.

<sup>104</sup> Entretien avec un proche du membre du CNL, 20 octobre 2019.

<sup>105</sup> Maison de la Presse du Burundi, « Se parler pour ne pas s'affronter », non daté, consulté en septembre 2019.

Il est facile de parler ainsi quand on est l'un des hommes les plus puissants de la province. Dans la pratique, de nombreux Burundais ont bien trop peur de dénoncer les abus des *Imbonerakure*. Ils pensent également qu'il est vain de se plaindre aux dirigeants qui collaborent avec les *Imbonerakure*.

Un *Imbonerakure* a déclaré que Shabani n'acceptait pas les conseils de la population. « *Notre chef (Shabani) est fort. Personne n'ose lui donner de conseils ; ils risquent d'être traités comme un ennemi.* »<sup>106</sup>

Il est rare que des *Imbonerakure* soient poursuivis et jugés pour violence politique contre leurs opposants. La condamnation de quatre *Imbonerakure* pour le meurtre d'un membre du CNL à Muyinga en août 2019 est l'exception plutôt que la règle. Cette décision pourrait être due à une volonté d'améliorer la réputation internationale du pays avant les prochaines élections. Cependant, depuis lors, de nombreux *Imbonerakure* ont échappé à la justice pour des délits moins médiatisés, et les autorités locales ont continué de les protéger des poursuites.

Un ancien membre de la ligue des jeunes du parti au pouvoir a déclaré qu'en général, les *Imbonerakure* n'étaient pas détenus pendant longtemps : « *Immédiatement arrêtés, immédiatement relâchés ... (des Imbonerakure) ont été relâchés par le chef de zone avec la participation de l'officier de police judiciaire.* »<sup>107</sup>

La chaîne de commandement suivie par les membres locaux du parti au pouvoir dépend de l'importance politique des opposants ciblés et de leur menace perçue pour le parti au pouvoir. Cela peut également varier d'une province à l'autre, selon la personne avec laquelle les hauts dirigeants du parti préfèrent communiquer. Ils ont souvent des voies de communication parallèles avec d'anciens combattants ou d'autres personnes en qui ils ont confiance. Certaines affaires sont gérées au niveau local et ne passent jamais sous les radars du parti au niveau national. D'autres cas plus graves ou plus importants montent rapidement dans la chaîne de commandement et impliquent directement des membres importants du parti au pouvoir ou des agents de renseignement.

Un *Imbonerakure* a déclaré que dans sa province, une hiérarchie structurée existe pour instruire les dirigeants locaux sur la manière de traiter avec les membres de l'opposition. Il a donné un exemple de la façon dont une affaire typique pourrait se développer contre un membre d'un parti d'opposition dans sa région :

« Quand il y a une personne à qui nous voulons nous en prendre, cela implique deux choses pour nous : son arrestation et son renvoi (loin pour qu'il y soit arrêté ou tué). Lorsqu'une personne est arrêtée ... des accusations sont formulées (contre

<sup>106</sup> Entretien avec un *Imbonerakure*, 1<sup>er</sup> décembre 2019.

<sup>107</sup> Entretien avec un ancien *Imbonerakure*, 28 septembre 2019.

l'opposant) dans sa colline d'origine, puis envoyées à la commune. Le chef communal du parti au pouvoir les envoie au niveau de la province. Et elles sont envoyées par le chef du parti provincial au chef de la sécurité du parti au pouvoir. Et après cela, l'ordre redescendra du bureau national du parti au pouvoir ... (qui) contactera le chef du SNR au niveau provincial, et celui-ci contactera le SNR au niveau de la commune. La décision de vie ou de mort (de l'opposant) viendra d'en haut. »<sup>108</sup>



Des partisans du CNDD-FDD saluent lors d'un rassemblement du parti au pouvoir en faveur du référendum constitutionnel à Bujumbura, le 14 mai 2018. © 2020 Privé

Les autorités locales agissent en connivence avec les *Imbonerakure* et les ont protégés de la justice. Un *Imbonerakure* a expliqué qu'ils peuvent commettre de graves abus et s'en tirer parce qu'ils sont protégés. De plus, les victimes n'alertent souvent pas les autorités dont elles ont peur ou en qui elles n'ont pas confiance :

« S'il s'agit d'une femme, nous pouvons la trouver au champ et la violer. Même si elle crie, ça ne nous cause pas d'ennuis parce que nous sommes protégés. Nous le faisons au vu et au su de tout le monde parce qu'elle ne saisira pas le chef de colline ou l'administrateur ...

---

<sup>108</sup> Entretien avec un *Imbonerakure*, 19 août 2019.

Mais s'il arrive que tu échoues (dans ta mission) et que tu es mis au cachot, tu ne peux pas dépasser le cachot de la zone parce qu'on te fait libérer. Ceux qui donnent souvent de tels ordres sont le chef de colline, le chef de zone. Même le gouverneur participe de temps en temps. »<sup>109</sup>

À Birambi, une zone de la province de Ngozi, le 5 septembre 2019, trois *Imbonerakure* ont battu un membre du CNL et l'ont poignardé avec un couteau. Deux jours plus tard, la victime a porté plainte auprès de la police qui, après de nombreuses pressions, a délivré une convocation à l'un des *Imbonerakure* qui aurait été impliqué dans l'attaque et celui-ci a été arrêté. Le lendemain, le chef de zone de Birambi est venu au cachot et a forcé l'officier de police judiciaire à le libérer. Il est reparti avec lui sur sa moto. Les autres *Imbonerakure* qui auraient été impliqués dans l'agression n'ont jamais été poursuivis.<sup>110</sup>

Souvent, le pouvoir dans les communes appartient à l'administrateur et au secrétaire local du parti au pouvoir, qui donnent tous deux des ordres aux *Imbonerakure*. Dans la commune de Nyamurenza, province de Ngozi, le parti au pouvoir compte sur l'administrateur, Dieudonné Niyonzima, pour émettre les commandements du parti.

Les habitants de Nyamurenza ont déclaré que Niyonzima collaborait étroitement avec le chef provincial des *Imbonerakure*, Jean-Bosco Ndayishimiye. Niyonzima a utilisé d'anciens *Imbonerakure* qui ont rejoint le CNL afin d'infiltrer le groupe et de recruter d'anciens membres pour qu'ils réadhèrent au CNDD-FDD. Il les a amadoués avec de l'argent et leur a demandé pourquoi ils avaient quitté le CNDD-FDD. Un membre du CNL et ancien *Imbonerakure* a déclaré que Niyonzima avait tenu plusieurs réunions en août 2019 à Nyamurenza dans une forêt et dans un cimetière. Il a donné un exemple d'une de ces réunions :

« Il utilise d'anciens *Imbonerakure* ... Lors de la réunion, il leur dit que le CNL ment, que l'avenir est avec le CNDD-FDD, qu'ils auront tout ce qu'ils veulent. Il oblige les nouvelles recrues (au CNDD-FDD) à en convertir d'autres et leur dit que quand elles réussiront, elles auront plus d'argent. Ceux qui refusent ou s'opposent à l'application des directives de l'administrateur sont battus. Après la réunion, il a établi une liste de ceux qui ont rejoint le parti au pouvoir. Certaines personnes (assistent aux réunions) par peur des répercussions. Parfois, il leur donne 1 000 ou 2 000 francs burundais (environ 0,50 ou 1 USD). »<sup>111</sup>

Un autre ancien *Imbonerakure*, qui a quitté le parti au pouvoir en 2019 et a rejoint le CNL, a déclaré que plusieurs *Imbonerakure* avaient approché l'ancien membre du CNDD-FDD pour assister à une réunion dirigée par Niyonzima :

<sup>109</sup> Entretien avec un *Imbonerakure*, 13 décembre 2019.

<sup>110</sup> Entretien avec un ancien *Imbonerakure*, 28 septembre 2019.

<sup>111</sup> Entretien avec un ancien *Imbonerakure*, 28 septembre 2019.

« L'administrateur communal nous a demandé de rejoindre le parti au pouvoir. (Il a dit qu'il) nous donnera de l'argent. Il nous a également demandé d'espionner les membres du CNL et de lui faire part de tout ce qu'ils diraient ainsi que de ce qu'ils envisagent de faire. (L'administrateur) a dit que si nous refusons de faire ce qu'il nous demandait, nous ne bénéficierions plus jamais d'un service de la commune ... Au moins cinq personnes ont accepté 10 000 (francs burundais, environ 5 USD) de l'administrateur. »<sup>112</sup>

Un autre membre du CNL qui a assisté à une réunion dirigée par Niyonzima le 11 octobre 2019 a déclaré que quelque 35 personnes y étaient présentes. Il a été contacté par d'anciens membres du CNL ayant récemment rejoint le CNDD-FDD et qui ont reçu des T-shirts et se sont vu promettre de l'argent s'ils en recrutaient d'autres.

« L'administrateur nous a dit que voter pour Agathon Rwaso était comme voter pour l'ancien régime de (Pierre) Buyoya et d'autres. Selon (l'administrateur), cela signifierait le retour des Tutsis au pouvoir. Si Agathon Rwaso l'emportait, Pierre Buyoya ordonnerait à ses militaires de l'assassiner et nous devrions de nouveau fuir. (L'administrateur) nous a assuré que c'était ce que les Tutsis avaient prévu. Il nous a demandé de sensibiliser d'autres et nous a dit que nous ne devons plus jamais donner le pouvoir aux Tutsis. Chacun a reçu 1 500 (francs burundais, environ 0,80 USD). Il nous a demandé combien de recrues nous allions amener à la prochaine réunion. La rémunération pour la prochaine fois dépendrait du nombre de recrues (que nous amènerions) ... Ses paroles m'ont fait peur. »<sup>113</sup>

Le samedi 5 octobre 2019, le parti au pouvoir a annoncé dans un tweet que dans la commune de Nyamurenza, 191 nouveaux membres avaient rejoint le parti. Parmi eux, 181 provenaient du CNL.<sup>114</sup>

## 8. DES CORPS CACHÉS AU SU DE TOUS À MUYINGA

Des membres du parti au pouvoir, notamment des *Imbonerakure*, ont confirmé que depuis 2018, des membres du CNDD-FDD ont enlevé des personnes qu'ils considéraient comme des opposants, les ont tuées et enterrées dans des cimetières à Muyinga situés loin de l'endroit où la personne vivait ou avait été enlevée. Bien qu'il y ait eu des cas isolés de ce

---

<sup>112</sup> Entretien avec un membre du CNL et ancien *Imbonerakure*, 12 octobre 2019.

<sup>113</sup> Entretien avec un membre du CNL, 13 octobre 2019. Les commentaires de l'administrateur révèlent la propagande ethnique et la politisation des événements historiques pour manipuler la population. Pour de nombreux habitants de Nyamurenza, cette référence est un rappel des attaques qui ont eu lieu dans les communes voisines de Ntega et Marangara pendant la présidence de Pierre Buyoya en 1988, lorsque l'armée à prédominance tutsie a tué des civils hutus en représailles aux attaques des groupes d'opposition hutus contre les Tutsis.

<sup>114</sup> <https://twitter.com/CnddFdd/status/1180599386272718848>

type dans le passé – un homme a été tué et enterré dans un cimetière de Muyinga en 2014 – le phénomène s'est intensifié en 2018. Des personnes au sein du parti au pouvoir déclarent que cette stratégie est une tentative de cacher ces meurtres aux organisations de droits humains ainsi que de persuader les acteurs internationaux que le pays est calme à l'approche des élections.<sup>115</sup>

Un *Imbonerakure* a expliqué comment une autorité locale lui a demandé de l'accompagner dans une commune voisine en 2019. Cette autorité a donné à une autre autorité locale une grosse somme d'argent afin de payer des personnes impliquées dans le transport et l'enterrement d'un homme qui avait été tué. « *Nous sommes allés dans un centre de santé ... et nous (avons pris un corps) ... (La victime) avait reçu une balle dans la tête. Il avait entre 30 et 35 ans. Nous avons emmené le corps à X (nom du lieu non divulgué). Il y a une forêt et une bananeraie là-bas. Il a été enterré dans un cimetière.* »<sup>116</sup>

Des membres actuels du parti au pouvoir ainsi que d'anciens membres, y compris des *Imbonerakure*, ont confirmé que le parti au pouvoir a changé de tactique. Un chef *Imbonerakure* local a déclaré :

« Pour que les gens ne sachent pas où nous les emmenons, nous les tuons et les jetons dans d'autres endroits ... Souvent, nous les enlevons pendant la nuit ... avant, on le faisait pendant la journée et on les battait et certains sont morts. Pour l'instant, nous avons changé de stratégie. Nous les enlevons et les tuons plus tard. Ou nous les appelons au siège du parti CNDD-FDD et faisons semblant de les emprisonner. Et si quelqu'un vient les chercher, on dit qu'ils sont dans un cachot à Rumonge (loin de l'endroit où ils ont été enlevés ou tués) mais on a déjà creusé une tombe pour les enterrer ... Le CNDD-FDD a dit qu'on allait continuer à le faire jusqu'à la tenue des élections. »<sup>117</sup>

Il est difficile de déterminer l'ampleur de ces meurtres, qui les dirige, l'identité des victimes, et à quel endroit elles sont enterrées exactement. Des sources au sein du parti au pouvoir qui sont opposées aux tueries ont indiqué qu'un emplacement se trouve près de la ville de Gatumba, à proximité de la frontière avec la RDC (dans l'ouest du Burundi, loin de Muyinga). Au moins deux emplacements sont situés dans la province de Muyinga. Parmi ceux-ci, l'un est dans la zone de Cumba, sur la colline de Nyamirambo, à environ 7 kilomètres de la ville de Muyinga et à environ 2 kilomètres de la maison de Shabani Nimubona. L'autre se trouve à Bwica, une colline voisine.

---

<sup>115</sup> Entretien avec un *Imbonerakure*, 23 août 2019.

<sup>116</sup> Entretien avec un *Imbonerakure*, 17 août 2019.

<sup>117</sup> Entretien avec un *Imbonerakure*, 5 septembre 2019.

Un membre du parti au pouvoir a révélé que les deux cimetières de Muyinga étaient utilisés depuis fin 2018 pour enterrer secrètement les corps d'opposants au parti au pouvoir qui avaient déjà été tués. On ne sait pas qui les a tués, quand, ni où.<sup>118</sup>

En août 2018, sept cadavres ont été amenés à Nyamirambo depuis la province de Karusi et ont été enterrés dans le cimetière. Des policiers en tenue de camouflage ont accompagné les corps à l'arrière de la camionnette, où ils étaient recouverts d'une bâche. Certains corps ont été enterrés dans des tombes existantes. Ils étaient tous de sexe masculin et semblaient avoir entre 30 et 45 ans. Ils avaient les bras attachés derrière le dos. Certains présentaient ce qui semblait être des marques de ligature sur le cou. Leurs identités et leurs régions d'origine étaient inconnues.<sup>119</sup>

En septembre 2019, trois personnes, dont les bras et les jambes étaient liés mais qui étaient encore en vie, ont été amenées à Nyamirambo dans une camionnette. Leurs visages étaient couverts de tissu noir. Les *Imbonerakure* les ont poussées dans des tombes déjà creusées et les ont fusillées.<sup>120</sup>

Un membre du parti au pouvoir à Muyinga a déclaré qu'une personne qui se plaignait de ces meurtres avait également été tuée. « *Les gens de la localité ne peuvent pas venir voir. Celui (la personne) qui a osé se plaindre ... a été tué. Lorsque (le parti au pouvoir) veut tuer quelqu'un de la région, il le fait sortir pendant la nuit comme s'il y avait quelqu'un qui voulait aller à la clinique. Et lorsque sa famille demande où la personne est partie, ils vous disent que la personne est rentrée (à la maison). Ils ne tolèrent pas les questions.* »<sup>121</sup>

La nuit de l'embuscade de Rugari dans la province de Muyinga, le 18 août (voir « Embuscade à Muyinga », pages 29 à 33), une camionnette Hilux blanche a amené trois cadavres non identifiés au cimetière de Nyamirambo. Ils portaient de graves blessures à la tête et leurs mains étaient liées derrière le dos. Deux autres corps ont été emmenés au cimetière de Bwica. On ne sait pas comment ils ont été tués.<sup>122</sup>

## 9. LES MAÎTRES DES PRISONS

L'influence du parti au pouvoir, des *Imbonerakure* et des services de renseignement pénètre profondément dans les prisons du Burundi. Au sein de la hiérarchie carcérale, bon nombre de ceux qui détiennent le pouvoir sont des *Imbonerakure*. Comme l'a déclaré un ancien détenu, « *l'image du pays se reflète à l'intérieur de la prison.* »<sup>123</sup>

---

<sup>118</sup> Entretien avec un membre du parti au pouvoir, 9 septembre 2019.

<sup>119</sup> Entretien avec un membre du parti au pouvoir, 9 septembre 2019.

<sup>120</sup> Entretien avec un membre du parti au pouvoir, 1<sup>er</sup> décembre 2019.

<sup>121</sup> Entretien avec un membre du parti au pouvoir, 1<sup>er</sup> décembre 2019.

<sup>122</sup> Entretien avec un membre du parti au pouvoir, 9 septembre 2019.

<sup>123</sup> Entretien avec un ancien prisonnier, 16 septembre 2019.

Ces *Imbonerakure*, qui sont eux-mêmes des prisonniers, jouent plusieurs rôles. Ils contrôlent le comportement des prisonniers ; ils identifient et punissent ceux qui sont perçus comme des opposants au gouvernement ; et ils affirment leur pouvoir par la force et l'intimidation.

Des prisonniers actuels et anciens ont déclaré que certains *Imbonerakure* ne passaient qu'une courte période en prison et semblaient y être envoyés pour recueillir des informations sur d'autres prisonniers. « *Il y avait deux catégories d'Imbonerakure* », se souvient un ancien prisonnier, libéré en 2019. « *Certains étaient prisonniers. D'autres sont venus espionner pendant un ou deux mois, puis sont partis, puis d'autres sont venus et sont partis, ainsi de suite.* »<sup>124</sup> Depuis plusieurs années, les prisonniers politiques au Burundi soupçonnent que des agents des renseignements déguisés en prisonniers les espionnent également à l'intérieur de la prison.<sup>125</sup>

### La prison de Mpimba

Le pouvoir dont jouissent les *Imbonerakure* est particulièrement frappant dans la prison de Mpimba, la plus grande prison du pays. Construite pour recevoir 800 détenus, elle est remplie à plusieurs fois sa capacité. En décembre 2019, elle abritait plus de 4 200 détenus.

À Mpimba, les *Imbonerakure* non seulement fixent les règles, mais maltraitent les prisonniers en toute impunité. Les passages à tabac sont courants, tout comme l'isolement forcé dans des cellules disciplinaires. L'extorsion est généralisée.

Il est difficile d'estimer le nombre de prisonniers *Imbonerakure* à Mpimba à un moment déterminé. Certains prisonniers et anciens prisonniers estimaient qu'il y en avait plusieurs dizaines, d'autres plusieurs centaines. Tous les *Imbonerakure* ou membres du parti au pouvoir en prison ne sont pas impliqués dans la violence ou l'intimidation contre d'autres prisonniers. De même, les détenus qui commettent des actes de violence dans les prisons ne sont pas tous des *Imbonerakure* et les incidents de violence dans les prisons n'ont pas tous des connotations politiques.

Les abus commis par des prisonniers *Imbonerakure* sont particulièrement répandus chez les hommes. Un système similaire existe dans le bloc des femmes, mais une ancienne prisonnière a déclaré que les abus y étaient moins graves en raison du nombre bien moindre de détenues (environ 200 en décembre 2019) ; il y a aussi moins de prisonniers politiques.<sup>126</sup>

---

<sup>124</sup> Entretien avec un ancien prisonnier, 20 août 2019.

<sup>125</sup> Information confirmée par une source policière mi-août 2019.

<sup>126</sup> Entretien avec une ancienne prisonnière, 12 octobre 2019, et entretien avec un membre du personnel carcéral, 29 octobre 2019.



Des prisonniers se détendent dans la cour de Mpimba, la prison centrale de Bujumbura, en février 2011. En décembre 2019, il y avait plus de 4 200 prisonniers à Mpimba, dont la capacité est de 800 détenus seulement.  
© 2020 Privé

Les *Imbonerakure* ciblent souvent les soi-disant « prisonniers politiques » – un raccourci utilisé pour désigner les prisonniers accusés d’infractions de nature politique, telles que l’atteinte à la sûreté intérieure de l’État, la participation à des groupes rebelles ou l’intention de renverser le gouvernement. Ces prisonniers comprennent des membres des partis d’opposition, des personnes qui ont soutenu ou participé à des manifestations contre le troisième mandat du président Nkurunziza en 2015, des personnes accusées d’avoir participé au coup d’État manqué de mai 2015 (voir « Contexte », page 89), des membres présumés de groupes d’opposition armés, et d’autres personnes perçues comme des détracteurs du parti au pouvoir.

De nombreuses personnes arrêtées à Bujumbura au cours de la phase initiale de la crise, en particulier en 2015 et 2016, ont été torturées par les services de renseignement ou la police avant d’être transférées à Mpimba, de sorte qu’elles souffraient déjà de graves blessures physiques ou de traumatismes psychologiques à leur arrivée. Un ancien détenu qui a été torturé par la police et par le SNR en 2015 était en si mauvais état lorsqu’il a été transféré à Mpimba qu’il ne pouvait même pas tenir debout et a dû être porté à l’intérieur.<sup>127</sup> Tout comme d’autres victimes de torture, il a ensuite dû subir de nouvelles menaces et intimidations de la part d’autres prisonniers.

<sup>127</sup> Entretien avec un ancien prisonnier, 20 août 2019. Pour d’autres informations sur la torture pratiquée par le SNR et la police entre 2015 et 2017, voir Human Rights Watch, « La crise des droits humains au Burundi, Documents publiés par Human Rights Watch, avril 2015 à juillet 2016 », [https://www.hrw.org/sites/default/files/supporting\\_resources/burundi\\_compendium\\_2016\\_web\\_version\\_fr\\_0.pdf](https://www.hrw.org/sites/default/files/supporting_resources/burundi_compendium_2016_web_version_fr_0.pdf) et Commission d’enquête des Nations Unies sur le Burundi, rapport 2017, A/HRC/36/54, et rapport final détaillé (2017), <https://www.ohchr.org/FR/HRBodies/HRC/CoIBurundi/Pages/CoIBurundiReportHRC36.aspx>

Les prisonniers *Imbonerakure* surveillent de près ceux qui sont considérés comme hostiles au parti au pouvoir. Un ancien prisonnier, qui était membre d'un parti d'opposition, a nommé deux *Imbonerakure* qui le suivaient partout à Mpimba ; au moment de la rédaction du présent rapport, ils y sont toujours détenus.<sup>128</sup> Des *Imbonerakure* se tiennent derrière certains prisonniers politiques lors de visites familiales ou sociales, tentent d'écouter leurs conversations avec des visiteurs ou écoutent leurs visites.<sup>129</sup>

### ***Structure, commandement et direction***

Les *Imbonerakure* de la prison de Mpimba ont leur propre structure de commandement et leur propre espace au sein de la prison. « *Ils ont un endroit qu'ils appellent kw'isoko (le marché)* », a expliqué un ancien prisonnier. « *On ne pouvait pas y aller ... C'était un endroit spécial pour les Imbonerakure. Il y avait un portail. Même la police ne pouvait pas entrer.* »<sup>130</sup> Le « marché » est l'endroit où les *Imbonerakure* emmènent d'autres prisonniers pour les battre. C'est également là que vit leur chef, Prosper Minani, et que les chefs des *Imbonerakure* se retrouvent. Certains prisonniers appellent cette zone l'État-Major et ont déclaré que les *Imbonerakure* avaient des gardes, qui étaient également des prisonniers, à l'extérieur de leurs cellules.

Les *Imbonerakure* qui ordonnent ou commettent des abus sont bien connus, et bon nombre des mêmes noms sont apparus à plusieurs reprises lors d'entretiens avec des témoins. Jusqu'à la mi-2019, le chef des *Imbonerakure* à Mpimba était Julien Manirakiza, alias Dume. Après la libération de Dume, Prosper Minani, un ancien policier, a repris son rôle. Plusieurs témoins ont décrit Minani comme étant personnellement impliqué dans l'exécution ou l'ordonnance de mauvais traitements et de menaces envers les prisonniers.

Des témoins ont mentionné nommément d'autres *Imbonerakure*, dont plusieurs font partie du puissant comité de sécurité de la prison. Certains, comme Minani, sont les chefs et ordonnent à d'autres *Imbonerakure* de battre les prisonniers, tandis que d'autres exécutent les ordres. Plusieurs prisonniers ont cité Abdul Mugisha, Henry Niyongabo et Christophe Ndayizeye, entre autres, comme des membres puissants de la hiérarchie des *Imbonerakure*. Certains, comme l'ancien chef Dume et Thierry, décrit comme le bras droit de Dume, ont depuis été libérés.<sup>131</sup>

---

<sup>128</sup> Entretien avec un ancien prisonnier, 20 août 2019.

<sup>129</sup> Entretiens avec un visiteur et des sources à Mpimba, 9 octobre 2019 ; entretien avec un ancien prisonnier, 20 août 2019.

<sup>130</sup> Entretien avec un ancien prisonnier, 20 août 2019.

<sup>131</sup> Entretiens avec un prisonnier, 3 octobre 2019, et un ancien prisonnier, 4 octobre 2019. De nombreux *Imbonerakure* ne sont connus que par leurs prénoms ou surnoms. Au moment de la rédaction du présent rapport, tous ces *Imbonerakure* sont toujours à Mpimba, à l'exception de Dume et Thierry. D'après certaines informations, fin 2019, Dume travaillerait comme chauffeur de taxi-moto dans la province de Kirundo et serait un informateur du SNR.

Un ancien prisonnier libéré en 2019 a expliqué le fonctionnement des *Imbonerakure* : « Ils avaient une structure et une hiérarchie, de haut en bas. Il y avait le chef, l'adjoint, et ainsi de suite. Le chef ... était Prosper. Il est toujours le chef maintenant ... Le n°2, son adjoint, était Christophe. Le n°3 était Abdul ; il était en charge des opérations et donnait des ordres à d'autres *Imbonerakure* de battre les gens. Il y avait aussi Henry. Tous ceux-ci étaient considérés comme les leaders. Ils dirigeaient la prison. »<sup>132</sup>

Certains de ces dirigeants, en particulier Minani et avant lui Dume, entrent et sortent de la prison tous les jours avec l'accord des autorités pénitentiaires. Les prisonniers ont décrit Minani comme étant effectivement libre. Une autre source dans la prison a confirmé : « Il est le patron. Il fait ce qu'il veut. »<sup>133</sup> Minani quitte souvent la prison le matin et n'y revient que le soir. « Il est là tous les jours à 7 heures du matin quand ils ouvrent les portes », a expliqué un ancien prisonnier.<sup>134</sup> « Il se présente à la porte de la prison comme s'il travaillait pour l'État », a expliqué un autre.<sup>135</sup>

Un autre prisonnier qui suscite la peur est Michel Nurweze, alias Rwembe (lame de rasoir en kirundi). Ancien commissaire adjoint de la police de la province de Gitega, cité dans plusieurs affaires de torture et de meurtre au cours des années précédentes, Nurweze a été arrêté en janvier 2016 après avoir tiré sur un autre policier et l'avoir blessé, et il a été condamné à 15 ans de prison pour tentative de meurtre.<sup>136</sup>

Nurweze bénéficie d'une position privilégiée à Mpimba. Un ancien détenu l'avait observé : « Il a coordonné les passages à tabac et a donné des ordres ... Il était toujours en contact avec le SNR par téléphone et ils lui rendaient également visite. C'était comme s'il était le chef du SNR à Mpimba ... Rwembe et Prosper étaient souvent ensemble mais il pouvait y avoir compétition et rivalité entre eux ... Mais quand ils devaient faire quelque chose contre des opposants, ils se réunissaient et collaboraient ... Ils faisaient des rapports quotidiens au directeur. »<sup>137</sup>

Un autre ancien détenu a expliqué : « Rwembe était puissant. Lui et Prosper donnaient des ordres aux *Imbonerakure* à l'intérieur et à l'extérieur de la prison. Rwembe avait plusieurs téléphones et parlait au téléphone avec des agents du SNR à l'extérieur. Il faisait ce qu'il voulait. »<sup>138</sup> Un autre prisonnier a décrit Nurweze comme « le représentant en chef

---

<sup>132</sup> Entretien avec un ancien prisonnier, 16 septembre 2019.

<sup>133</sup> Entretien avec une source à Mpimba, 29 octobre 2019.

<sup>134</sup> Entretien avec un ancien prisonnier, 22 septembre 2019.

<sup>135</sup> Entretien avec un ancien prisonnier, 19 septembre 2019.

<sup>136</sup> Voir, par exemple, Radio Isanganiro, « Muyinga : 15 ans de prison pour le fameux officier de police Rwembe », <https://isanganiro.org/2016/01/19/muyinga-15-ans-de-prison-pour-le-fameux-officier-de-police-rwembe/>, 19 janvier 2016. En 2013, Nurweze a été jugé pour le meurtre d'un membre du MSD et la tentative de meurtre et de torture de deux autres personnes.

<sup>137</sup> Entretien avec un ancien prisonnier, 19 septembre 2019.

<sup>138</sup> Entretien avec un ancien prisonnier, 22 septembre 2019.

*autoproclamé des anciens combattants FDD ... Il fait partie du groupe qui défend les intérêts de l'État dans la prison. Il organise des réunions pour maltraiter les prisonniers politiques ... C'est le consensus d'un groupe progouvernemental ... Le reste d'entre nous ne sommes que des victimes. »<sup>139</sup>*

Un visiteur qui est allé voir un autre prisonnier à Mpimba a déclaré que Nurweze escortait parfois un prisonnier bien connu, Nathal Ndayongeje – l'ancien porte-parole du parti d'opposition le Mouvement pour la solidarité et la démocratie (MSD) – au cours de visites en 2019 et le surveillait tout au long des visites.<sup>140</sup>

Plusieurs prisonniers et d'autres sources ont affirmé que Minani et d'autres dirigeants des *Imbonerakure* avaient joué un rôle dans le blocage de la libération de certains prisonniers politiques, en signalant ces personnes aux membres de la commission chargée de libérer les prisonniers lors de leur visite à Mpimba.<sup>141</sup> Pour plus de détails sur les obstacles aux libérations, voir « 'Libérés' mais toujours en prison », pages 72 à 76.

### ***Le rôle des autorités carcérales***

Les prisonniers et anciens prisonniers ont brossé le tableau d'un système bien organisé et bien établi qu'ils ont retracé jusqu'à l'ancien directeur de la prison, le policier Déo Bigirimana, qui était responsable de la prison de Mpimba d'août 2016 à la mi-2018.<sup>142</sup>

Des prisonniers ont déclaré que Bigirimana avait donné aux *Imbonerakure* toute latitude pour maltraiter et punir les prisonniers politiques. Un ancien prisonnier a rappelé que lors de sa première rencontre avec les prisonniers, Bigirimana avait déclaré : « *Les lions ne vivent jamais avec les moutons.* »<sup>143</sup> Un autre ancien prisonnier a expliqué comment la situation avait changé avec l'arrivée de Bigirimana :

« Au début ... tous les prisonniers vivaient ensemble, indépendamment de leurs opinions politiques ... Même les prisonniers politiques ont été traités plus ou moins bien ... Puis, vers la fin mai 2017, les problèmes ont commencé pour les prisonniers politiques. Le directeur de la prison était Déo Bigirimana ... (Il y avait) un plan pour déstabiliser les prisonniers de l'opposition ou ceux qui n'étaient pas du CNDD-FDD. Il a commencé par dire qu'il allait se débarrasser de tous les téléphones de la prison ... C'est normal, car les téléphones ne sont pas autorisés dans la prison, mais à Mpimba, c'était un prétexte pour diviser les prisonniers en deux groupes.

<sup>139</sup> Entretien avec un prisonnier, 4 octobre 2019.

<sup>140</sup> Information d'un visiteur à la prison, 9 octobre 2019.

<sup>141</sup> Entretien avec un ancien prisonnier, 19 septembre 2019 ; entretien avec un avocat, 17 septembre 2019.

<sup>142</sup> Ordonnance ministérielle no. 550/1561 du 9 août 2016 portant nomination d'un directeur de la prison centrale de Mpimba, [http://burundi.dataforall.org/wp-content/uploads/2019/11/BOB\\_No8bis-2016-1.pdf](http://burundi.dataforall.org/wp-content/uploads/2019/11/BOB_No8bis-2016-1.pdf).

<sup>143</sup> Entretien avec un ancien prisonnier, 20 août 2019.

L'équipe de sécurité des prisonniers, qui avait toujours existé, s'est politisée. C'est devenu plus une question de politique que de sécurité. Ils ont constitué une équipe d'*Imbonerakure* et leur ont donné des ordres clairs d'arrêter tout prisonnier qui avait un téléphone, à l'exception des partisans du CNDD-FDD. Ils ont créé deux camps en prison : un pro-gouvernemental et un anti-gouvernemental. »<sup>144</sup>

Déo Bigirimana a depuis été remplacé. Au moment de la rédaction du présent rapport, il est commissaire de police de la province de Bujumbura. Cependant, le système et de nombreux membres de l'équipe qui étaient en place pendant qu'il dirigeait Mpimba restent opérationnels.

Les prisonniers et anciens prisonniers ont décrit le directeur actuel de la prison, Victor Segasago, comme « *moins méchant* » que Bigirimana. Une autre source de la prison a confirmé que Segasago avait fait un effort pour mettre fin aux abus des *Imbonerakure*.<sup>145</sup> Cependant, sa marge de manœuvre semble limitée, et il est souvent incapable de mettre un terme à la violence et à l'intimidation des chefs *Imbonerakure* les plus puissants. « *Les Imbonerakure travaillent avec le SNR, donc il ne peut pas les contrôler* », a expliqué un ancien prisonnier.<sup>146</sup>

Les autres membres du personnel de la prison ont encore moins de pouvoir d'intervention. Lorsqu'un prisonnier s'est plaint de mauvais traitements infligés par des *Imbonerakure* aux assistants sociaux de la prison, ils lui ont dit qu'ils ne pouvaient rien changer.<sup>147</sup> Les détenus ont informé à plusieurs reprises la direction de la prison de cas spécifiques de mauvais traitements infligés à des prisonniers politiques par des *Imbonerakure* et par Nurweze, mais ils ont déclaré qu'aucune mesure n'avait été prise.<sup>148</sup> « *Les agents de sécurité (Imbonerakure) nous font taire et nous battent comme ils le souhaitent* », s'est plaint un prisonnier. « *Personne n'intervient. Les surveillants de la prison ne disent rien. Même eux, ils ont peur car ces prisonniers travaillent avec le SNR.* »<sup>149</sup>

### ***Passages à tabac et mauvais traitements***

Les prisonniers et anciens prisonniers ont décrit la façon dont ils ont été maltraités, de même que d'autres prisonniers, par des *Imbonerakure* à Mpimba sans aucune intervention du personnel pénitentiaire. Si les *Imbonerakure* soupçonnent un prisonnier de se livrer à des activités interdites ou si un prisonnier les interpelle, ils les emmènent au « marché » où ils les battent, les insultent et les humilient.

---

<sup>144</sup> Entretien avec un ancien prisonnier, 16 septembre 2019.

<sup>145</sup> Entretien avec une source à Mpimba, 29 octobre 2019.

<sup>146</sup> Entretien avec un ancien prisonnier, 22 septembre 2019.

<sup>147</sup> Entretien avec un ancien prisonnier, 16 septembre 2019.

<sup>148</sup> Entretien avec un prisonnier, 29 août 2019.

<sup>149</sup> Entretien avec un prisonnier, 4 octobre 2019.

Par exemple, en octobre 2019, un prisonnier a été battu si violemment qu'il a dû être soigné à l'infirmerie de la prison. Le prisonnier faisait partie d'un grand groupe de personnes arrêtées en RDC, accusées d'atteinte à la sûreté intérieure de l'État et de participation à des groupes armés.<sup>150</sup> Selon d'autres prisonniers, des *Imbonerakure* l'ont battu avec une barre de fer après l'avoir accusé d'insulter le chef de l'État et d'être en contact avec des personnes à l'extérieur ; ils ont également volé son argent. Ils l'avaient précédemment accusé d'être entré dans une colonne *d'Imbonerakure* qui patrouillaient la nuit dans la prison - une accusation portée contre au moins un autre prisonnier dans le passé.<sup>151</sup> Un autre prisonnier a également été battu par les *Imbonerakure* au « marché » fin octobre 2019, apparemment parce qu'il avait refusé de les laisser le fouiller.<sup>152</sup>

Un ancien prisonnier libéré de Mpimba en 2019 avait passé trois jours au « marché », dans une zone exposée à l'intérieur de la prison, en 2017 : « *Ils dessinent un cercle par terre et ils vous mettent dans le cercle, debout au soleil. Vous devez y rester toute la journée et toute la nuit ... Ils m'ont jeté de l'eau et m'ont frappé. Ils ont dit : 'Les choses ont changé. Toute personne qui pense que Nkurunziza va abandonner le pouvoir ne peut pas faire un seul pas en avant.'* »<sup>153</sup>

Un autre prisonnier a déclaré avoir été battu à plusieurs reprises. Il s'est souvenu d'un incident survenu en 2016, lorsque Minani a ordonné aux prisonniers *Imbonerakure* de le battre et l'a forcé à rester toute la nuit au « marché » : « *Ils m'ont livré à une équipe chargée de torturer, dont... Thierry qui était très fort physiquement. Il m'a fait asseoir là où les prisonniers urinent et a commencé à me battre et à me jeter de l'eau dessus pendant toute la nuit.* »<sup>154</sup>

Un ancien prisonnier qui a passé plus de deux ans à Mpimba a été battu à deux reprises, en 2016 et 2017 :

« La première fois, ils m'ont soupçonné d'avoir un smartphone, ce qui est le plus gros crime pour eux ... Ils n'ont pas trouvé mon téléphone, mais ils m'ont quand même battu toute la nuit avec de longs bâtons, à peu près de la longueur de mon bras... Ils m'ont frappé partout, sauf sur la tête. Ils jetaient de l'eau sur nous avec des seaux, puis nous laissaient allongés dans l'eau. J'y suis resté une nuit. D'autres sont restés plusieurs nuits.

---

<sup>150</sup> Copie de l'extrait de la notification du jugement, Tribunal de grande instance de Mukaza, 26 février 2019 ; entretien avec un ancien prisonnier, 22 septembre 2019.

<sup>151</sup> Information de sources à Mpimba, 16 et 28 novembre 2019.

<sup>152</sup> Information de sources à Mpimba, 26 octobre 2019. Pour d'autres cas, voir Action des chrétiens pour l'abolition de la torture au Burundi (ACAT-Burundi), *Rapport de monitoring de violations des droits des prisonniers*, septembre et octobre 2019, en suivant le lien : <http://www.acatburundi.org/>

<sup>153</sup> Informations communiquées par un ancien prisonnier, 20 août 2019.

<sup>154</sup> Entretien avec un prisonnier, 3 octobre 2019.

La deuxième fois, je n'étais pas autorisé à parler ni à être vu avec plus d'une personne à la fois. C'était une règle inventée par les *Imbonerakure*, pas par la prison. Une fois, j'ai rencontré quelques prisonniers pour bavarder. Ils m'ont vu et m'ont emmené chez eux et m'ont battu ... Je ne connais pas les noms de ceux qui m'ont battu, mais l'ordre a été donné par Prosper. Nous avons peur des *Imbonerakure*. »<sup>155</sup>

« *Cellules d'isolement* »

Les *Imbonerakure* gèrent plusieurs cellules dans la prison où ils détiennent des prisonniers. Bien qu'elles soient appelées « cellules d'isolement », les prisonniers ne sont pas placés en isolement strict. Du fait de la surpopulation carcérale, plusieurs prisonniers peuvent être détenus simultanément dans la cellule. Cependant, les *Imbonerakure* restreignent sévèrement leurs mouvements et leurs interactions avec les autres prisonniers.

La principale cellule d'isolement de Mpimba est connue sous le nom de Tingi-Tingi. Les prisonniers y sont détenus pendant plusieurs jours, semaines, voire mois. Un prisonnier qui y a été détenu pendant de nombreux mois entre 2017 et 2019, a déclaré qu'au début, les conditions dans la cellule étaient très dures :

« Nous ne pouvions pas sortir. Il n'y avait pas de lumière. On devait cuisiner à l'intérieur. On était obligés de rester là tout le temps. La porte de la cellule était gardée par des *Imbonerakure*. Ils faisaient des tours de garde. On pouvait sortir seulement pour utiliser les toilettes qui étaient juste à l'extérieur. On ne pouvait pas parler aux autres prisonniers et on ne pouvait pas recevoir de visites ...

Bientôt Tingi-Tingi a été remplie ... Ils ont ouvert une deuxième cellule appelée la « Maison rouge », car il faisait très chaud et elle se trouvait au fond du couloir. Les gens devaient aussi cuisiner à l'intérieur. Lorsque nous sortions des cellules, la lumière du jour nous faisait mal aux yeux. Nous avons vu du rouge.

Les *Imbonerakure* ... m'ont battu plusieurs fois et m'ont refusé de la nourriture ... Ils m'ont mis sous un robinet d'eau pendant environ 30 minutes et m'ont battu toute la nuit. Ils m'ont fait ça plus de dix fois. Je souffre toujours des séquelles et j'ai de graves problèmes de santé.

Nous n'étions pas autorisés à faire du sport ou à étirer nos jambes à l'extérieur de la cellule. Si nous essayions, les *Imbonerakure* nous en empêchaient. Nous devons rester assis ou couchés. »<sup>156</sup>

---

<sup>155</sup> Entretien avec un ancien prisonnier, 16 août 2019.

<sup>156</sup> Entretien avec un ancien prisonnier, 16 septembre 2019.

Les conditions dans les cellules se sont légèrement améliorées depuis 2018. Des prisonniers y sont toujours détenus, mais ils peuvent voir des visiteurs, bien qu'avec des restrictions imposées par les *Imbonerakure*. À la mi-2019, un prisonnier a été détenu dans une cellule d'isolement pendant deux semaines, apparemment sur ordre de Minani. Les prisonniers *Imbonerakure* ont tenté de lui refuser l'accès à la nourriture. Lorsqu'un autre prisonnier lui a apporté de la nourriture, ce prisonnier a également été placé en cellule d'isolement.<sup>157</sup>

Dans l'un des cas les plus graves, l'ancien porte-parole du MSD, Nathal Ndayongeje, est détenu dans la cellule d'isolement depuis plus de deux ans.<sup>158</sup> Arrêté le 8 mars 2014, il a d'abord été détenu à la prison de Mpimba, puis transféré à la prison de Rumonge en septembre 2016, pour être renvoyé à Mpimba le 4 août 2017. Il est détenu depuis lors en cellule d'isolement. Initialement, il n'a pas été autorisé à sortir de la cellule pendant plusieurs jours. Finalement, les *Imbonerakure* lui ont permis de sortir mais pas de se déplacer dans la prison ni de parler à d'autres prisonniers.

« Nathal n'a pas les mêmes droits que les autres prisonniers. Il est traité différemment », a déclaré un ancien prisonnier. « Parfois, il ne pouvait pas sortir pendant deux ou trois semaines. Lorsqu'il pouvait sortir, il n'était autorisé à parler à personne. C'est encore comme ça maintenant ... Il est surveillé tout le temps, même quand il va prendre une douche. Si un prisonnier essaie de lui parler, il peut être battu ... Lorsqu'il sort de la cellule, il prend sa chaise et il s'assoit à l'écart de tout le monde. »<sup>159</sup>

« Si on te voit essayer de parler à Nathal, tu vas directement au 'marché' », a expliqué un autre ancien prisonnier. « Nathal est toujours accompagné par des *Imbonerakure*, même lors des visites. Il ne reçoit pas beaucoup de visites. »<sup>160</sup>

### ***Politique du deux poids, deux mesures, et extorsion***

Les prisonniers soulignent la politique flagrante de deux poids, deux mesures sévissant à Mpimba. Plusieurs *Imbonerakure* chargés de la sécurité des prisons, ainsi que d'autres prisonniers puissants occupant des postes à responsabilité, ont été condamnés pour des délits graves. Pourtant, les autorités leur ont permis de contrôler d'autres prisonniers et de commettre des abus – voire les y ont encouragés – et de bénéficier de conditions privilégiées.

---

<sup>157</sup> Entretien avec un ancien prisonnier, 22 septembre 2019.

<sup>158</sup> Nathal Ndayongeje faisait partie des dizaines de membres du MSD arrêtés lors d'affrontements avec la police en mars 2014. Pour plus de détails sur ces événements, voir Human Rights Watch, « Burundi : Il faut mettre fin à la répression des opposants et des détracteurs du gouvernement », <https://www.hrw.org/fr/news/2014/07/16/burundi-il-faut-mettre-fin-la-repression-des-opposants-et-des-detRACTEURS-DU>, 16 juillet 2014.

<sup>159</sup> Entretien avec un ancien prisonnier, 12 octobre 2019.

<sup>160</sup> Entretien avec un ancien prisonnier, 20 août 2019.

Un exemple très visible de ces doubles normes est l'utilisation de téléphones dans la prison. Les téléphones portables sont interdits par les autorités pénitentiaires, et les *Imbonerakure* punissent fréquemment les prisonniers qui sont pris avec des téléphones ou sont soupçonnés d'en avoir. Cependant, les chefs chargés d'appliquer cette règle utilisent ouvertement eux-mêmes les téléphones, ce qui entraîne des situations absurdes. « *Certaines personnes étaient autorisées à garder leur téléphone* », se souvient un ancien prisonnier. « *Un Imbonerakure pouvait dire : 'Remets ton téléphone !' Tout en tenant un téléphone lui-même.* »<sup>161</sup> Les *Imbonerakure* de niveau inférieur permettaient à d'autres prisonniers d'utiliser leur téléphone en échange d'argent.<sup>162</sup>

L'extorsion par les prisonniers *Imbonerakure* est généralisée et la détention en isolement est une menace utile. Les montants augmentent proportionnellement au rang des *Imbonerakure* dans la hiérarchie carcérale. Un ancien prisonnier a expliqué :

« Ils extorquent de l'argent à des prisonniers 'dangereux' ou qui ne sont pas du CNDD-FDD. Ils disent : « Donne-nous de l'argent ou tu iras à la Maison rouge ou à Tingi-Tingi ». Les gens leur donnaient de l'argent juste pour vivre en paix. Abdul et Henry, qui étaient de rang inférieur (aux autres dirigeants) demandaient environ 20 000 ou 30 000 francs burundais (environ 11 ou 16 USD), selon les prisonniers. Les autres (Minani et son adjoint) en demandaient plus. Tingi-Tingi et la « Maison rouge » sont devenus des sources de richesse pour les *Imbonerakure*. Les gens devaient emprunter de l'argent pour les payer. »<sup>163</sup>

Un autre prisonnier a déclaré : « *Des fois, pour sortir de l'isolement, il faut donner 50 000 francs burundais (environ 27 USD) à Prosper. Des fois, vous lui donnez ce pot-de-vin et il ne libère pas le prisonnier. Les 50 000 peuvent provenir des contributions de nos visites familiales ; nous nous organisons (pour trouver l'argent).* »<sup>164</sup>

## La prison de Murembwe

À la prison de Murembwe, dans la province de Rumonge, règne un groupe de prisonniers *Imbonerakure* en charge de la sécurité. En décembre 2019, la population totale de la prison de Rumonge, qui a une capacité de 800 personnes, s'élevait à environ 1 100 personnes. Selon des sources pénitentiaires, la majorité des prisonniers du « service de sécurité » sont des *Imbonerakure* et leurs chefs entretiennent de bonnes relations avec le directeur de la prison. Ils sont autorisés à utiliser leur téléphone, soi-disant pour des raisons de sécurité, et à entrer et sortir de la prison.<sup>165</sup>

<sup>161</sup> Entretien avec un ancien prisonnier, 16 septembre 2019.

<sup>162</sup> Entretien avec un ancien prisonnier, 20 août 2019.

<sup>163</sup> Entretien avec un ancien prisonnier, 16 septembre 2019.

<sup>164</sup> Entretien avec un prisonnier, 4 octobre 2019.

<sup>165</sup> Informations communiquées par des sources de la prison de Murembwe, 18 octobre 2019.

Comme à Mpimba, les *Imbonerakure* ont battu d'autres prisonniers et les ont enfermés dans une cellule d'isolement. Par exemple, en août 2019, plusieurs *Imbonerakure* ont sévèrement battu un prisonnier – soupçonné d'avoir rejoint le groupe d'opposition armé RED-Tabara – sur ordre du chef de l'équipe de sécurité, Jean-Bosco Habarugira.<sup>166</sup> Des prisonniers ont déclaré que les *Imbonerakure* s'en étaient pris à lui parce qu'ils l'accusaient d'avoir incité d'autres prisonniers à leur tenir tête.<sup>167</sup>

Parmi les autres prisonniers détenus dans la cellule d'isolement en octobre ou novembre 2019, figuraient au moins un prisonnier qui avait manifesté contre le troisième mandat du président Nkurunziza en 2015 et deux autres que les *Imbonerakure* accusaient d'avoir donné des informations à des stations de radio burundaises émettant à partir du Rwanda. Les *Imbonerakure* de l'équipe de sécurité ont également saisi de l'argent et des téléphones appartenant à ces prisonniers et ont exigé des sommes importantes avant de les libérer de la cellule.<sup>168</sup>

Habarugira n'est plus à la tête de l'équipe de sécurité à Murembwe, mais des prisonniers ont déclaré qu'il restait « *fidèle au système CNDD-FDD* » et qu'il a été nommé chef de l'équipe de cuisine, un autre poste stratégique. Le nouveau chef de l'équipe de sécurité, Jean-Bosco Ngendakumana, aurait également été impliqué dans des exactions contre d'autres prisonniers.<sup>169</sup>

## 10. LA PERTE D'INDÉPENDANCE DU SYSTÈME JUDICIAIRE

Pendant que le CNDD-FDD resserrait son contrôle sur le pays, le système judiciaire s'est retrouvé asservi au parti au pouvoir ainsi qu'aux intérêts d'individus en position de pouvoir.

La pression exercée sur le système judiciaire afin qu'il se plie à la volonté du CNDD-FDD s'est intensifiée à tel point qu'au début de 2020, ce qui restait de l'indépendance du système judiciaire avait presque complètement disparu, en particulier pour les affaires politiquement sensibles. Les ingérences et les pressions persistantes de la part de membres du gouvernement, du parti au pouvoir ainsi que des services de renseignement ont infecté le système judiciaire. Les menaces et les « sanctions » administratives telles que les rétrogradations ou les transferts vers des régions reculées du pays ont fait en sorte que même les procureurs ou les juges les plus courageux n'osent plus défier les ordres. Un

---

<sup>166</sup> Certaines sources ont donné son second nom, comme étant Habimana.

<sup>167</sup> Informations communiquées par des sources de la prison de Murembwe, 18 octobre, 20 octobre et 24 novembre 2019. Pour plus de détails sur d'autres incidents, voir ACAT-Burundi, *Rapport de monitoring de violations des droits des prisonniers*, juillet, août, octobre et novembre 2019, en suivant le lien : <http://www.acatburundi.org/>.

<sup>168</sup> Informations communiquées par des sources dans la prison de Murembwe, 24 novembre 2019.

<sup>169</sup> Voir ACAT-Burundi, *Rapport de monitoring de violations des droits des prisonniers*, octobre 2019 et novembre 2019, en suivant le lien <http://www.acatburundi.org/> ; émission de la radio en ligne Humura Burundi, traduite du kirundi, 5 novembre 2019 ; et émission de la radio en ligne Inzamba, traduite du kirundi, 11 novembre 2019.

avocat a résumé la situation : « *Ce qui compte, ce n'est pas le juge mais les autorités (gouvernementales)* ». <sup>170</sup>

Le système judiciaire burundais souffre d'un manque d'indépendance, de corruption et de ressources insuffisantes depuis de nombreuses années. Cependant, jusqu'en 2015, il était encore possible pour des membres du personnel judiciaire à l'esprit indépendant de prendre des décisions sur la base du fond objectif d'une affaire et d'exercer leurs fonctions avec un minimum de professionnalisme.

« *En théorie, la séparation des pouvoirs existe, mais pas dans la pratique* », a déclaré un fonctionnaire travaillant dans un bureau du procureur, commentant l'état du système judiciaire en 2019. « *Les magistrats ... sont tous contrôlés par le gouvernement ... L'indépendance n'existe que sur le papier.* » <sup>171</sup>

Des sources travaillant dans le système judiciaire ont indiqué que des agents de l'État ou des représentants du parti au pouvoir ordonnaient souvent au personnel judiciaire d'arrêter des personnes illégalement, souvent sans mandat d'arrêt et sans aucune preuve que la personne avait commis une infraction caractérisée. Ils ordonnaient à des procureurs d'inculper certaines personnes ou d'en libérer d'autres et exerçaient une pression directe sur des juges afin de garantir le résultat souhaité dans des procès. <sup>172</sup>

Ce type d'obstruction est particulièrement prononcé dans les procès où les accusés sont membres de partis d'opposition ou considérés comme critiques envers le CNDD-FDD. Des sources travaillant dans le système judiciaire ont déclaré que des dirigeants du parti au pouvoir attribuaient des affaires sensibles aux magistrats et aux présidents de tribunaux en qui ils avaient confiance, plutôt que de risquer de les remettre à des fonctionnaires moins dociles ou moins favorables au CNDD-FDD. <sup>173</sup>

À l'inverse, lorsque des *Imbonerakure* sont arrêtés ou dénoncés pour avoir commis des infractions, des pressions sont souvent exercées sur les autorités judiciaires pour qu'elles libèrent ces personnes ou abandonnent les charges retenues contre elles. Il existe cependant des exceptions. Certains *Imbonerakure* ont été reconnus coupables et condamnés pour des

---

<sup>170</sup> Entretien avec un avocat, 12 septembre 2019.

<sup>171</sup> Entretien avec un membre du parquet, 30 septembre 2019. La séparation des pouvoirs et l'indépendance du système judiciaire sont inscrites dans la Constitution burundaise de 2018 (articles 18 et 214).

<sup>172</sup> Entretiens avec des membres du personnel judiciaire, des avocats et d'autres sources, de juillet à novembre 2019. Ce chapitre ne met en évidence qu'une petite sélection de pratiques et d'affaires. Il existe de nombreux autres exemples d'ingérence de la part du gouvernement et des responsables du parti au pouvoir. En particulier, les *Imbonerakure*, qui ne sont pas des responsables de l'application des lois et n'ont aucun pouvoir d'arrestation, arrêtent fréquemment des personnes, en particulier des membres des partis d'opposition, souvent sur ordre d'autorités locales. Ils les remettent ensuite à la police, qui questionne rarement les motifs de leur arrestation, et ces détenus font face au système judiciaire comme s'ils avaient été arrêtés légalement.

<sup>173</sup> Entretiens avec des avocats, 17 septembre 2019 et 8 juillet 2019.

délits graves. Un exemple notable récent est celui de quatre *Imbonerakure* présumés condamnés à la réclusion à perpétuité le 8 octobre 2019 pour le meurtre d'un membre du CNL, Grégoire Nsavyumwami, à Rugari, dans la province de Muyinga (pour plus de détails, voir « Embuscade à Muyinga », pages 29 à 33).

### **Juges et procureurs : pris au piège et impuissants**



La Cour d'appel de Gitega. © 2020 Privé

L'ingérence des représentants du gouvernement a des conséquences généralisées pour les personnes qui travaillent dans le système judiciaire. Des juges ont confié à des amis qu'ils craignaient pour leur sécurité ; d'autres avaient peur de perdre leur emploi ou d'être rétrogradés. Un avocat a expliqué le dilemme auquel sont confrontés les juges :

« Si quelqu'un est accusé d'atteinte à la sûreté intérieure de l'État ou de participer à des groupes armés ... et si les juges décident de libérer cette personne faute de preuves ou de l'acquitter, ils seront accusés de faire échouer la stratégie de sécurité du gouvernement. Les juges veulent éviter cela, ils doivent donc garder les gens en prison. Je connais des cas où cela est arrivé ... Si le cas d'une personne détenue au SNR est porté devant le parquet, les membres du personnel judiciaire ont pour

instruction de ne pas le libérer, que des éléments de preuve existent ou pas, et quoi que le détenu puisse déclarer lors de l'interrogatoire. »<sup>174</sup>

Fin 2018, une autorité judiciaire haut placée a confié à un ami que dans sa province, il y avait trois personnes influentes de haut niveau qu'il ne pouvait pas contrôler – tous d'anciens combattants du CNDD-FDD qui avaient lutté pendant la guerre civile. Il a expliqué que si l'une de ces personnes voulait arrêter quelqu'un, elle appellerait le parquet qui était obligé d'exécuter ses ordres.<sup>175</sup>

Cette érosion de l'indépendance a rendu le personnel travaillant dans le système judiciaire plus vulnérable à la corruption. Dans un contexte où la plupart des Burundais ont du mal à joindre les deux bouts, les juges, les procureurs et autres membres du personnel judiciaire sont encore plus tentés d'accepter ou de demander des pots-de-vin et peuvent finir par en dépendre. Un magistrat a souligné à quel point le manque d'indépendance économique affectait les performances des juges et a déclaré qu'ils finissaient par trancher non pas sur la conscience ou sur le droit, mais sur l'argent. Il a ajouté que cette tendance était devenue plus prononcée depuis que les prix de certains produits de base avaient grimpé, mais que les indemnités des juges n'avaient pas augmenté en conséquence.<sup>176</sup>

Les déclarations publiques de la ministre de la Justice, Aimée Laurentine Kanyana, promettant de réprimer la corruption semblent avoir eu peu d'effet. Par exemple, le 4 septembre 2019, la ministre a déclaré à l'Assemblée nationale que des mesures étaient prises contre des juges corrompus et a affirmé que les juges qui avaient commis des erreurs devaient être punis ou licenciés.<sup>177</sup> Étant donné le caractère profondément ancré de la corruption et le manque de volonté politique pour y faire face, les avertissements de la ministre peuvent sembler creux.

Une tactique utilisée par le gouvernement afin d'affaiblir les magistrats, en particulier ceux qui sont plus indépendants d'esprit, est de les redéployer dans des zones éloignées de leurs familles, où ils ont du mal à assumer une deuxième maison ou à payer un logement. Une fois qu'ils ont été affaiblis financièrement, on s'attend à ce qu'ils soient plus obéissants aux ordres du gouvernement. D'autres ont été déplacés ou rétrogradés de postes clés, où ils pouvaient statuer sur des cas de nature politique, à des postes plus administratifs. Un magistrat a été redéployé au moins trois fois, car, selon lui, lui et ses collègues aux vues similaires n'étaient pas considérés comme « flexibles ». Il s'est plaint des pressions

---

<sup>174</sup> Entretien avec un avocat, 17 septembre 2019.

<sup>175</sup> Entretien avec un ami d'un membre du personnel judiciaire, 9 novembre 2019.

<sup>176</sup> Entretien avec un membre du personnel judiciaire, 30 septembre 2019.

<sup>177</sup> Voir Radio télévision nationale du Burundi, « La Ministre de la justice répond aux questions des députés », <http://www.rtnb.bi/fr/art.php?idapi=3/3/153>, 5 septembre 2019. La ministre a émis des avertissements similaires contre des juges corrompus au cours des années précédentes. Voir, par exemple, Iwacu, « La ministre de la Justice déclare la guerre aux magistrats corrompus », <https://www.iwacu-burundi.org/la-ministre-de-la-justice-declare-la-guerre-aux-magistrats-corrompus/>, 14 mars 2016.

constantes exercées par le parti au pouvoir, les autorités administratives ainsi que le personnel du ministère de la Justice, et il a estimé que certaines juridictions étaient en train d'être « nettoyées » pour faire place à des juges plus dociles du parti au pouvoir, en particulier pendant la période préélectorale.<sup>178</sup>

Des sources travaillant dans le système judiciaire soulignent le manque de transparence dans les procédures de recrutement comme un autre facteur compromettant l'indépendance du pouvoir judiciaire. Un avocat a estimé que la procédure de nomination des juges était à l'origine du problème. « *Il n'y a pas de critères objectifs pour les nominations ou promotions* », a-t-il déclaré. « *Tout dépend des relations des individus avec le CNDD-FDD.* »<sup>179</sup>



Le tribunal de grande instance de Bubanza. © 2020 Privé

L'indépendance des magistrats s'est encore affaiblie depuis que leur syndicat professionnel, qui était auparavant actif, a de fait cessé d'exister. « *Le syndicat des magistrats a été saboté* », a déclaré un ancien magistrat. « *Le gouvernement a créé des divisions en 2015-2016. Certaines personnes ont été contraintes de partir et d'autres ont été promues. Actuellement, il n'existe qu'en théorie. Le gouvernement l'a effectivement détruit.* »<sup>180</sup> Un autre a affirmé : « *Maintenant, les magistrats suivent comme des moutons* ». <sup>181</sup>

<sup>178</sup> Discussion avec un magistrat, 16 novembre 2019.

<sup>179</sup> Entretien avec un avocat, 17 septembre 2019.

<sup>180</sup> Entretien avec un ancien magistrat, 30 septembre 2019.

<sup>181</sup> Entretien avec un ancien magistrat, 6 juillet 2019.

Sous la pression du parti au pouvoir, en particulier dans les affaires politiquement sensibles, les procureurs finissent par prendre des décisions dont ils savent qu'elles ne respectent pas la loi. Un procureur a expliqué en privé comment il avait ordonné l'arrestation de quelqu'un en 2019, même s'il n'y avait aucune base légale pour cela. Il a indiqué qu'il était fatigué de recevoir des appels téléphoniques de « généraux » (militaires ou policiers) et d'autorités administratives essayant de le forcer à arrêter la personne, et qu'il avait décidé de l'emprisonner en partie parce qu'il craignait que ces « *hommes forts* » puissent nuire au détenu.<sup>182</sup>

Les avocats, quant à eux, ont beaucoup de mal à défendre leurs clients lorsque les juges ignorent les violations flagrantes de la loi ainsi que les irrégularités de procédure. Un avocat a déclaré :

« Les gens ont peur alors ils vont faire n'importe quoi. Nous, les avocats, nous ne savons plus quoi faire ... Il n'y a aucune indépendance parmi les juges ... Ce qui compte, ce n'est pas le juge, mais les autorités (politiques). Les juges sont devenus de simples figures symboliques. Les décisions sont prises à travers eux, mais ils ne décident pas du fond des affaires. Les autorités ... leur disent quoi faire. Les juges ne peuvent pas refuser. »<sup>183</sup>

### « Libérés » mais toujours en prison

L'ingérence politique est particulièrement frappante dans le traitement des prisonniers qui ont purgé leur peine, ont été acquittés ou sont éligibles à la libération, par exemple après avoir purgé une partie minimale de leur peine. De nombreux prisonniers ont depuis longtemps dépassé leur date de libération, parfois de plusieurs années. Dans certains cas de prisonniers arrêtés pour des raisons politiques ou accusés d'infractions liées à la sécurité, ce non-respect de leur date de libération ne semble pas être dû à l'inefficacité administrative ou à de nouvelles preuves ; il est le résultat de décisions délibérées de la part d'autorités gouvernementales ou du parti au pouvoir de bloquer leur libération. Les cas inclus dans ce chapitre ne représentent qu'un petit échantillon d'un total qui, selon certaines estimations, pourrait s'élever à plusieurs centaines.

En septembre 2018, un député, Fabien Banciryanino, a fait part de sa préoccupation concernant la situation de ces détenus auprès de la ministre de la Justice à l'Assemblée nationale et a fourni une liste de cas.<sup>184</sup> La ministre a promis de les examiner, mais a déclaré que la question de la libération des détenus qui ont purgé un quart de leur peine,

---

<sup>182</sup> Entretien avec un procureur, 10 septembre 2019.

<sup>183</sup> Entretien avec un avocat, 12 septembre 2019.

<sup>184</sup> Voir Radio Isanganiro sur Twitter, <https://twitter.com/RadioIsanganiro/status/1040618542176063490>, 14 septembre 2018.

conformément à la loi, devait être gérée avec précaution car certains détenus libérés récidivent.<sup>185</sup>

Des prisonniers de la prison de Gitega ont confié à un visiteur qu'à la mi-septembre 2019 la ministre de la Justice, Aimée Laurentine Kanyana, ainsi que le premier vice-président, Gaston Sindimwo, avaient visité la prison. Certains prisonniers politiques avaient évoqué leur cas auprès d'eux et indiqué qu'ils auraient dû être libérés depuis quelque temps. Le vice-président a demandé à la ministre de la Justice ce qui se passait avec ces affaires. Les prisonniers ont déclaré au visiteur que la ministre avait répondu : « *Ceux-là sont dans une catégorie spéciale. Je t'expliquerai plus tard.* »<sup>186</sup>

Un magistrat a confié à un ami qu'au début de 2019, des ordres lui avaient été transmis ainsi qu'à ses collègues de ne libérer aucune personne accusée d'atteinte à la sûreté de l'État, même s'il s'agissait de la mauvaise personne ou qu'il y avait une erreur, et même s'il n'y avait aucune preuve contre la personne arrêtée.<sup>187</sup>

Parfois, des prisonniers ont été explicitement informés qu'ils ne seraient pas libérés en raison de leurs activités politiques présumées. Un prisonnier arrivant au bout de sa peine est allé voir le directeur de la prison de Mpimba quelques jours avant sa date de libération en 2018 :

« Je lui ai demandé de préparer mon dossier, comme j'allais être libéré. Le directeur (de la prison), Déo Bigirimana, a simplement répondu : « *On verra* ». Le jour de ma libération, je suis retourné voir les autorités de la prison. Ils ont dit qu'ils attendaient les ordres de leurs supérieurs. J'ai continué à revenir et ils ont continué à me donner la même réponse : « *On attend* ». Enfin, ils ont dit : « *Vous, les anti troisième mandat, vous devez attendre.* » C'est devenu une règle pour cette catégorie de prisonniers ...

La commission de libération des prisonniers par grâce présidentielle est venue à Mpimba. Le premier jour de ces libérations, après le départ de la ministre (de la Justice), le directeur de la prison a attrapé les prisonniers anti troisième mandat qui devaient être libérés et les a ramenés dans la prison. Il a refusé de les libérer. Les membres de la commission en ont entendu parler. Ils étaient en colère et ont arrêté le processus de libération. Ils sont revenus trois jours plus tard et la même chose est arrivée. »<sup>188</sup>

---

<sup>185</sup> Radio télévision nationale du Burundi, « La Ministre de la justice répond aux questions des députés », <http://www.rtnb.bi/fr/art.php?idapi=3/3/153>, 5 septembre 2019.

<sup>186</sup> Entretien avec un visiteur à la prison de Gitega, 17 septembre 2019.

<sup>187</sup> Entretien avec un ami d'un magistrat, 8 juillet 2019.

<sup>188</sup> Entretien avec un ancien prisonnier, 16 août 2019.

L'un des cas les plus connus est celui de Nathal Ndayongeje, ancien porte-parole du parti d'opposition MSD. Arrêté le 8 mars 2014 et condamné à six ans et demi de prison, lui et d'autres membres du MSD devaient être libérés par grâce présidentielle en mars 2018.<sup>189</sup> Pourtant, Ndayongeje est toujours en prison près de deux ans plus tard.

Le 16 mars 2018, lorsque la commission chargée de libérer les prisonniers est arrivée à la prison de Mpimba, Ndayongeje a été appelé dans la cour de la prison avec d'autres prisonniers qui figuraient sur la liste. Il a franchi le premier portail, puis il lui a été demandé de se mettre sur le côté et il a été emmené dans un bureau près de l'entrée de la prison. Les autres prisonniers, dont certains étaient aussi des prisonniers politiques, ont été libérés, mais lui a été renvoyé à l'intérieur.<sup>190</sup> Un ancien prisonnier ayant une connaissance directe de ces événements a expliqué ce qui s'est passé :

« Nathal était censé être libéré ... Tout était convenu, et la commission de mise en œuvre de la grâce présidentielle a déclaré qu'il devrait être libéré ... On lui a même remis son billet d'élargissement. Il l'avait dans les mains. Alors qu'il était sur le point d'être libéré, Prosper (Minani) <sup>191</sup> ainsi qu'un agent du SNR ... se sont approchés de lui ... Le président de la commission a dit à Nathal qu'ils avaient fait une erreur sur son billet d'élargissement et qu'ils devaient la corriger. Le directeur de la prison a dit à Nathal de revenir à l'intérieur pendant qu'ils la corrigeaient. Et voilà. Il n'est jamais sorti. »<sup>192</sup>

La plupart des autres prisonniers du MSD arrêtés en même temps que lui ont été libérés, mais, en plus de Ndayongeje, plusieurs sont toujours en prison au moment de la rédaction du présent rapport.

Un prisonnier qui a participé à des manifestations contre le troisième mandat de Nkurunziza en 2015 et a été arrêté en septembre 2016 puis condamné à un an de prison en juillet 2017 a déclaré :

« Après 30 jours, j'ai demandé à mon avocat de vérifier si le procureur avait fait appel du jugement. Il ne l'avait pas fait. L'avocat a vérifié de nouveau deux mois plus tard et de nouveau après trois mois, et il n'y avait toujours pas eu d'appel. L'avocat a demandé ma libération, mais le procureur ... a dit que nous devrions attendre la grâce présidentielle en décembre. C'était fin octobre 2017 ... j'avais déjà

---

<sup>189</sup> Chaque année, des prisonniers sont libérés par le biais de la grâce présidentielle, à la suite d'un décret présidentiel. Une commission chargée de ces libérations a depuis été remplacée par un service chargé des affaires pénitentiaires au sein du ministère de la Justice.

<sup>190</sup> Entretien avec un ancien prisonnier, 12 octobre 2019 ; entretien avec un avocat, 17 septembre 2019.

<sup>191</sup> Prosper Minani est le chef des prisonniers *Imbonerakure* dans la prison de Mpimba. Pour plus de détails, voir Chapitre 9, pages 57 à 66.

<sup>192</sup> Entretien avec un ancien prisonnier, 19 septembre 2019.

dépassé la date de ma libération ... Puis fin février 2018, bien après la limite légale (pour le recours), le procureur a interjeté appel, alors je suis resté en prison. »<sup>193</sup>

Il n'a été libéré qu'en juin 2019.

Un membre du MSD arrêté en 2015 a été condamné à trois ans de prison en 2018. Il ne lui restait plus que quatre mois à purger mais n'a été libéré qu'un an plus tard. Son dossier avait été ajouté aux cas de 15 autres accusés sans lien avec le sien ; ils se trouvaient juste avoir été détenus au SNR en même temps. La plupart des charges portaient sur leurs activités présumées lors des manifestations contre le troisième mandat du président Nkurunziza. Certains, mais pas tous, étaient membres du MSD.<sup>194</sup> L'ancien prisonnier a expliqué :

« Même le procureur a déclaré que le dossier n'avait pas été correctement préparé et que les affaires devaient être séparées, mais le juge a refusé. Le procureur de la Cour d'appel ... est venu nous voir en prison. Il nous a dit qu'il était inquiet pour notre dossier mais ne savait pas ce qu'il pouvait faire. Il nous a dit que notre dossier contenait de nombreuses erreurs et que notre emprisonnement était illégal, mais il nous a conseillé de comparaître de toute façon car s'ils séparaient nos affaires, cela prendrait encore plus de temps. »<sup>195</sup>

Avec l'aide d'amis et de sa famille, le prisonnier a donné une grosse somme d'argent à un agent du service de renseignements qui a promis de le libérer, en passant par un haut responsable du SNR. Après des retards répétés, le haut responsable du SNR a promis de contacter quelqu'un au parquet, puis a cessé de répondre aux appels concernant l'affaire. Un autre ami a alors assuré au prisonnier qu'un membre influent du CNDD-FDD pourrait organiser sa libération s'il le payait, mais le prisonnier n'avait plus d'argent pour le payer. Il a finalement été libéré en 2019.

À Bururi, cinq personnes – Fidèle Nimbeshenjaha, Salèse Ndayishimiye, Eliezer Ndayambaje, Astère Hamenyimana et Josaphat Nyandwi – faisaient partie d'un groupe de 17 personnes accusées de participation à des groupes d'opposition armés et condamnées par le tribunal de première instance le 12 décembre 2016. Le 20 septembre 2017, la Cour d'appel de Bururi a acquitté les cinq personnes, mais plus de deux ans plus tard, elles sont toujours en prison à Rumonge. Un sixième accusé qui a été acquitté a été libéré par grâce présidentielle en décembre 2018.<sup>196</sup>

---

<sup>193</sup> Entretien avec un ancien prisonnier, 16 septembre 2019.

<sup>194</sup> Copie du jugement du tribunal, Tribunal de grande instance de Mukaza, 31 janvier 2018.

<sup>195</sup> Entretien avec un ancien prisonnier, 8 août 2019.

<sup>196</sup> Entretiens avec des prisonniers et un avocat, 2 et 4 octobre 2019. Copie du jugement de la Cour d'appel de Bururi, 20 septembre 2017.

## Implication des services de renseignement

Les agents des services de renseignement interviennent souvent directement dans les affaires, avec peu ou pas de possibilité pour les parties de contester leur comportement, même dans les affaires non politiques. « *Les actions du SNR sont en fait illégales et les gens ne peuvent pas se plaindre* », a déclaré un avocat, citant une affaire civile dans laquelle une partie était proche d'un agent du SNR. « *Les autorités savent que tout le monde a peur du SNR et calculent que si le SNR est impliqué, les gens auront trop peur d'intervenir.* »<sup>197</sup>

L'ingérence est particulièrement prononcée dans les affaires politiques. En effet, la décision finale quant à la libération d'un prisonnier politique appartient souvent au SNR, quels que soient les jugements des tribunaux ou les décisions des procureurs, ce qui vide le processus judiciaire de son sens.

Une source policière a déclaré que les officiers de police judiciaire (OPJ) du SNR parcourent les dossiers de chaque prisonnier politique avant d'autoriser leur libération, même ceux des prisonniers qui ont été acquittés ou ont purgé leur peine. Bien que l'on ne sache pas dans quelle mesure cette pratique est répandue, deux magistrats ont confirmé qu'ils avaient ordonné la libération de certains prisonniers, mais que l'OPJ des services de renseignement a ensuite délivré un ordre au directeur de la prison ou au procureur de les garder en prison.<sup>198</sup>

Une source travaillant dans le système judiciaire de Bujumbura a déclaré que la « *consultation* » avec le SNR sur les libérations de prisonniers était systématique :

« Même si un jugement favorable est rendu et même si les prisonniers sont éligibles à la libération, le SNR peut refuser de les laisser sortir ... C'est le cas pour les personnes accusées d'atteinte à la sûreté intérieure de l'État, de participation à des groupes armés, de possession illégale d'armes à feu ainsi que d'autres cas sensibles ... Le SNR ne bloque pas tous les cas. Certaines personnes sont libérées.

Avant d'émettre un billet d'élargissement, le procureur doit consulter le SNR et obtenir son accord. Sinon, il (le procureur) peut être redéployé ou licencié. La personne responsable au SNR est le commissaire chargé des enquêtes, le chef de l'OPJ au SNR. Les procureurs lui rendent compte. Il étudie ensuite les cas un par un avant de décider si les prisonniers peuvent être libérés, même si le tribunal a déjà rejeté les preuves ou déclaré qu'il n'y avait aucune preuve.

---

<sup>197</sup> Entretien avec un avocat, 14 septembre 2019.

<sup>198</sup> Entretiens avec des sources de la police et de la justice, août 2019.

Lorsqu'ils empêchent la libération de quelqu'un, ils n'ouvrent généralement pas de nouveau dossier. La personne reste simplement en prison ... Ces prisonniers n'ont pas beaucoup de recours ... Le problème est que le SNR dépend du président. »<sup>199</sup>

Le SNR intervient également parfois aux premiers stades du processus, garantissant ainsi que les personnes restent en prison alors que les procédures sont retardées à plusieurs reprises. Par exemple, deux membres du MSD arrêtés en 2015 ont finalement été jugés fin 2018 et condamnés à 15 ans de prison, malgré de graves irrégularités qui, selon un avocat, auraient dû entraîner l'annulation de l'ensemble de la procédure. Les accusés ont interjeté appel. Les membres du parquet qui ont examiné l'affaire ont admis qu'il y avait des irrégularités mais ont déclaré en privé qu'ils avaient reçu l'ordre du SNR de ne pas libérer les accusés.<sup>200</sup>

Un avocat a déploré la façon dont les juges avaient été privés de tout pouvoir, en particulier dans les cas où le SNR était impliqué : « *Si quelqu'un (un prisonnier) est passé par le SNR, aucun juge ne peut décider de le libérer, même provisoirement, même sur caution. Les juges nous disent : 'Ne nous demandez même pas de le faire, ou nous irons aussi en prison et prendrons la place de vos clients.'* »<sup>201</sup>

Des agents des renseignements de haut niveau sont également intervenus dans des cas d'allégations de crimes de droit commun. Par exemple, à la suite d'un différend dans la province de Kayanza entre un couple en train de divorcer, l'épouse a accusé son mari de vouloir l'assassiner. Le 31 juillet 2019, le tribunal de grande instance de Kayanza a acquitté le mari de tentative de meurtre, mais l'a condamné pour viol sur la fille de 12 ans de sa femme, et il a été arrêté le 27 août.

Le 9 septembre, le commissaire de police de Kayanza de l'époque, Méroé Ntunzwenimana, a rencontré le mari qui était détenu au cachot de police de la province. Le commissaire de police, originaire de la même région de la province de Cibitoke que l'épouse, a dit au mari qu'il pouvait rester en prison ou mourir en prison si c'était ce que voulaient les amis bien placés de sa femme. L'épouse a des liens familiaux avec l'ancien chef du SNR, Etienne Ntakarutimana, et ils viennent tous deux de la même localité de la commune de Bukinanyana, province de Cibitoke. Le commissaire de police a admis que le procureur n'avait accepté d'émettre un mandat d'arrêt contre le mari « *qu'après que la pluie soit tombée sur lui* » (sous la pression d'en haut). Il lui a expliqué que quelqu'un qui pense être fort peut devenir faible face à des gens plus forts que lui.<sup>202</sup>

---

<sup>199</sup> Entretien avec un membre du personnel judiciaire, 30 septembre 2019.

<sup>200</sup> Entretien avec un avocat, 17 septembre 2019.

<sup>201</sup> Entretien avec un avocat, 14 septembre 2019.

<sup>202</sup> Informations communiquées par une source présente au cachot de police de Kayanza, 9 novembre 2019.

Le 26 septembre 2019, la Cour d'appel a annulé toute la procédure contre le mari en raison d'irrégularités et a ordonné sa libération.<sup>203</sup> Cependant, quatre jours plus tard, le 30 septembre, un haut responsable du SNR l'a de nouveau arrêté. Le mari a été transféré à Ngozi, où un mandat d'arrêt a été produit sur la base de la même accusation de viol. Le responsable du SNR qui l'a réarrêté a indiqué que s'il était disposé à renoncer à son domicile familial, il pourrait être libéré.<sup>204</sup>

Le 9 janvier 2020, le procureur a demandé au tribunal de grande instance de Ngozi d'étudier le fond du dossier concernant l'allégation de viol. Le 13 janvier, le tribunal a renvoyé le dossier à la cour d'appel avec un désistement de juger le dossier et une recommandation d'envoyer le dossier à une juridiction du même rang.

### **Ingérence des autorités locales**

Certaines autorités locales et provinciales sont également intervenues dans les arrestations, les détentions et les poursuites.

#### ***Bururi***

Le gouverneur de la province de Bururi dans le sud du Burundi, Frédéric Niyonzima, a personnellement arrêté 12 personnes, dont deux magistrats, un avocat, six enseignants, un cultivateur et deux autres personnes qui se réunissaient dans un bar sur la colline de Buta le 11 août 2019. Le gouverneur était accompagné de policiers, mais ils n'avaient pas de mandat d'arrêt ; le mandat d'arrêt n'a été émis que lorsque les 12 personnes ont été transférées en prison. Certaines d'entre elles étaient membres du parti politique UPD-Zigamibanga, et l'ensemble du groupe a été accusé de tenir une réunion illégale. Le gouverneur les a ensuite emmenés dans son véhicule. Il semblait viser en particulier l'un des magistrats, Tharcisse Nduwimana. Quand il l'a arrêté, il s'est exclamé : « *Enfin tu es tombé entre mes mains ! Quelle chance j'ai de tomber sur toi !* »<sup>205</sup>

Des amis des deux magistrats ont déclaré qu'ils étaient tous les deux perçus comme plutôt indépendants et critiques à l'égard des violations des droits humains. Nduwimana avait eu des désaccords avec le gouverneur par le passé après avoir ordonné l'arrestation d'*Imbonerakure* ; l'autre magistrat, Jean-Claude Ndayisenga, n'était pas connu pour être entré en conflit avec le gouverneur.<sup>206</sup>

---

<sup>203</sup> Copie du jugement de la Cour d'appel de Ngozi, 26 septembre 2019.

<sup>204</sup> Entretiens avec des personnes proches de l'affaire, septembre et octobre 2019. Les personnes interrogées ont interprété ces propos comme une tentative de la part du responsable du SNR d'obtenir un résultat favorable pour l'épouse.

<sup>205</sup> Informations communiquées par des sources à Bururi, 23 septembre 2019.

<sup>206</sup> Entretiens avec des amis de Tharcisse Nduwimana et Jean-Claude Ndayisenga, 14 septembre et 10 octobre 2019.

Les 12 personnes ont été accusées d'avoir tenté de renverser le gouvernement, ainsi que de perturber la sécurité du pays en portant atteinte à son intégrité. Certains des accusés ont avoué qu'ils avaient assisté à une réunion de l'UPD, mais ont nié vouloir renverser le gouvernement et ont plaidé non coupable. Le 19 août, lors d'un procès rapide auquel ont assisté un grand nombre de personnes, la Cour d'appel les a tous déclarés coupables et les a condamnés à des peines de prison de 30 ans pour les trois prévenus considérés comme les instigateurs (Tharcisse Nduwimana, l'avocat Zerbabel Kantungeko ainsi que l'enseignant François Habonimana) et 20 ans pour les neuf autres.<sup>207</sup> Les accusés ont interjeté appel.

Bien que de nombreux juges, dont certains à la Cour d'appel de Bururi, soient membres du CNDD-FDD, la ministre de la Justice a rappelé aux magistrats, lors d'une réunion dans la commune de Musigati, province de Bubanza, le 30 août 2019, que leur travail était incompatible avec l'exercice de la politique. En référence aux deux magistrats arrêtés à Bururi, elle a déclaré : « *On a constaté que certains magistrats commencent à s'affilier à des partis politiques. Ce qui est malheureux, c'est qu'ils s'affilient aux partis politiques qui ne sont pas agréés. On les considère comme des rebelles. Ils ont été attrapés à Bururi et condamnés.* »<sup>208</sup>

Avant d'être nommé gouverneur en juin 2018, Frédéric Niyonzima était conseiller de l'administrateur de la commune de Bururi et un *Imbonerakure* actif. Des sources dans le système judiciaire ont déclaré qu'il avait tenté de s'immiscer dans des affaires judiciaires et de vérifier quels juges s'occupaient de certaines affaires. Il s'est plaint quand il a trouvé des magistrats qui n'étaient pas membres du CNDD-FDD. Depuis qu'il est devenu gouverneur, il a de nouveau tenté d'interférer avec des procédures judiciaires et a personnellement arrêté plusieurs personnes, en plus des 12 ci-dessus.<sup>209</sup> Par exemple, en 2019, le gouverneur et l'un de ses conseillers ont arrêté un homme qui n'avait commis aucune infraction, sans mandat d'arrêt, et l'ont emmené au cachot de la police à Bururi. Le gouverneur l'a accusé d'être dans l'opposition et a déclaré : « *Vous, les chiens tutsis, il y a des choses qui ont changé et vous ne le savez même pas. Un jour, vous allez vous rendre compte ... Vous avez brûlé le pays et maintenant vous venez récolter nos fruits.* »<sup>210</sup>

---

<sup>207</sup> Entretiens avec un membre du personnel judiciaire, 23 septembre 2019, et copie de jugement de la Cour d'appel de Gitega, 19 août 2019, Affaire N°RP0022.

<sup>208</sup> Radio Isanganiro, 1<sup>er</sup> septembre 2019, émission de 18h00.

<sup>209</sup> Entretien avec un membre du personnel judiciaire, 23 septembre 2019.

<sup>210</sup> Entretien avec une source de Bururi, 20 août 2019.

## ***Gitega***

Des sources locales dans la commune de Nyarusange, province de Gitega, ont rapporté que des autorités provinciales avaient fait pression sur des magistrats pour ordonner le maintien en détention de sept membres du CNL arrêtés le 10 juillet 2019.<sup>211</sup> Initialement accusés de tenir une réunion non autorisée, les sept ont été inculpés d'atteinte à la sûreté intérieure de l'État. Selon une source travaillant dans le système judiciaire, une haute autorité provinciale a contraint à plusieurs reprises le tribunal à ordonner leur détention préventive. Cependant, le tribunal n'a pas obéi à ces ordres et a plutôt décidé que les sept personnes devaient être libérées. Le procureur a interjeté appel et les a maintenus en détention, malgré la décision du tribunal. Le 19 septembre 2019, la Cour d'appel a décidé que les sept personnes devaient être maintenues en détention.<sup>212</sup>

## **11. UNE ÉCONOMIE EN CHUTE LIBRE**

Même lorsque les Burundais évitent la politique, ils font face à l'impact plus banal de la crise sur la vie quotidienne. Les hôpitaux, par exemple, n'ont souvent pas de médicaments essentiels à disposition. Une femme de Bujumbura a accompagné une amie enceinte à l'hôpital militaire pour une opération par césarienne en mars 2019. Lorsque la patiente a commencé à saigner pendant l'opération, le médecin n'avait aucun médicament pour arrêter l'hémorragie. Le médecin a envoyé l'amie de la patiente avec une ordonnance dans les pharmacies voisines, mais elle n'a pas pu trouver le médicament prescrit. Un pharmacien a suggéré un autre médicament. Elle est retournée à l'hôpital et a proposé le médicament de substitution au médecin. Il l'a accepté, a écrit une nouvelle ordonnance et la femme a dû retourner à la pharmacie pour l'acheter, puis revenir à l'hôpital. La femme et le bébé ont survécu à l'opération.<sup>213</sup>

Fin 2019, une femme avec une jambe fracturée a reçu du paracétamol pour la douleur à l'hôpital Roi Khaled, un hôpital universitaire public de Bujumbura. L'hôpital a demandé à la femme d'acheter régulièrement une fiche détaillant son traitement médical antérieur, qui coûtait 50 000 francs burundais (environ 27 USD). Si elle n'achetait pas la fiche avant sa consultation, le personnel de l'hôpital refusait de la soigner. Le personnel médical a également indiqué aux membres de sa famille que si elle voulait des analgésiques, ils devraient se rendre dans une pharmacie pour les acheter. Si la patiente voulait une intervention chirurgicale, les médecins ont déclaré que la famille de la femme devrait louer et fournir les implants métalliques pour l'opération, car l'hôpital n'en avait pas.<sup>214</sup>

---

<sup>211</sup> Entretiens avec des membres du personnel judiciaire, des prisonniers et des membres du personnel pénitentiaire, 9, 16 et 30 septembre 2019.

<sup>212</sup> Ibid.

<sup>213</sup> Entretien avec une habitante de Bujumbura, 10 octobre 2019.

<sup>214</sup> Entretien avec un proche de la patiente à Bujumbura, 16 octobre 2019.

Il ne s'agit pas seulement du coût des soins hospitaliers. La crise économique a plongé les familles dans une pauvreté extrême. À Bujumbura, une mère de quatre enfants, âgée de 38 ans, possédait un restaurant dans la ville. Les autorités l'ont détruit en 2015, sous le prétexte que des manifestants contre le troisième mandat du président Nkurunziza le fréquentaient. « *Le commerce est devenu presque impossible après toutes ces choses qui se sont produites en 2015 ... Il y a des soi-disant mesures de sécurité qui ont été prises contre d'autres personnes pour des raisons politiques mais qui nous affectent, nous les petites gens* », a-t-elle déploré. « *Nous ne sommes pas des politiciens.* »<sup>215</sup>

La perte de revenu a ruiné financièrement cette femme. Son mari a également perdu son emploi. Deux de ses enfants ont dû abandonner l'école parce qu'elle ne pouvait pas payer les frais de scolarité. La famille a déménagé dans une maison moins chère, qui coûte 80 000 francs burundais par mois (environ 44 USD). Outre le loyer, les frais de scolarité, les frais de transport, l'eau et l'électricité lui coûtent environ 230 000 francs burundais (environ 127 USD) par mois. Elle a du mal à joindre les deux bouts en vendant des légumes et du charbon dans une boutique. Elle peut gagner 4 000 francs burundais (environ 2 USD) par une bonne journée, ce qui est loin d'être suffisant pour couvrir ses frais. « *La dernière fois que j'ai été malade, je n'avais pas les moyens de me soigner. J'ai mangé des oignons et des citrons et le reste, j'en ai laissé le soin à Dieu.* »<sup>216</sup>

Même des Burundais plus riches ont ressenti l'impact de la crise économique. Le nombre de visiteurs étrangers ayant diminué, de nombreux hôtels et restaurants sont vides. Pour des raisons de sécurité, de nombreux Burundais choisissent de ne pas sortir tard le soir, donc certains restaurants et bars ferment tôt. Le 21 novembre 2019, le maire de Bujumbura a annoncé que les bars ne devraient ouvrir que de 17h à 21h en semaine et de 13h à 21h les jours fériés.<sup>217</sup> Le maire a affirmé que les nouvelles règles ont été introduites pour augmenter la productivité de la main-d'œuvre,<sup>218</sup> mais il est largement admis que c'était une réponse aux craintes liées à la sécurité, à la suite de l'attaque dans la province de Cibitoke les 16 et 17 novembre. Des règles similaires ont été introduites dans d'autres provinces, comme Gitega, Bubanza, Muyinga et Kayanza, dans les jours suivants.

Afin de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille, certaines personnes sont devenues économiquement dépendantes du parti au pouvoir, qui place les individus dans des emplois aux niveaux local et national. Certaines de ces personnes ne sont pas d'accord avec les politiques du CNDD-FDD, mais le fait de savoir qu'elles peuvent perdre leur emploi si elles tombent en disgrâce auprès des responsables locaux du parti les dissuade de s'exprimer.

---

<sup>215</sup> Entretien avec une commerçante, 19 octobre 2019.

<sup>216</sup> Entretien avec une commerçante, 19 octobre 2019.

<sup>217</sup> Décision no.531/018/016 du 21/11/2019 portant réglementation des heures d'ouverture des débits de boissons en Mairie de Bujumbura.

<sup>218</sup> Iwacu, « Rétropédalage du maire de Bujumbura », <https://www.iwacu-burundi.org/retropedalage-du-maire-de-bujumbura/>, 26 novembre 2019.

## Prêts à tout pour des dollars

Les Burundais qui ont la chance d'avoir des euros ou des dollars sont confrontés à la tâche difficile de trouver des changeurs qui offrent des prix favorables de vente et d'achat. Après que la Banque de la République du Burundi (BRB, l'équivalent de la banque centrale du Burundi) a imposé de nouvelles réglementations aux bureaux de change le 17 septembre 2019, les obligeant à se conformer aux taux de change officiels, certains changeurs se sont réfugiés dans la clandestinité, tentant d'éviter une arrestation. Ils ont préféré travailler dans l'ombre plutôt que de se conformer aux exigences de la BRB, qui incluent l'utilisation par tous les bureaux de change d'un logiciel vendu par la BRB et coûtant 2 millions de francs burundais (environ 1 110 USD).

Constatant que la nouvelle réglementation n'était pas respectée, la BRB a tenu une réunion avec les actionnaires et les gestionnaires des bureaux de change le 14 novembre 2019 pour rappeler la réglementation et avertir que ceux qui l'enfreindraient seraient poursuivis.<sup>219</sup>

En raison du manque de devises étrangères et des taux de change imposés par la BRB, la circulation des devises étrangères dans le pays a considérablement ralenti, ce qui a eu un impact sérieux sur la capacité de certaines entreprises à importer des marchandises et à faire du commerce.

Brarudi, la brasserie nationale et société de boissons gazeuses basée à Bujumbura, aurait réduit la production de certaines boissons en raison d'un manque de devises fortes, ce qui a entravé sa capacité à importer des bouteilles, du sucre blanc, de la levure, du malt et du houblon.<sup>220</sup>

Les Burundais conservent leurs devises, attendant un meilleur taux de change, ce qui exacerbe la pénurie de devises circulant dans le pays.

« *Les devises que nous vendons proviennent des touristes, de ceux qui viennent des missions ou reçoivent l'argent de l'étranger* », a déclaré aux journalistes Alexandre Nsabimana, représentant de l'association des bureaux de change au Burundi. « *Avec les nouveaux taux, ils sont désormais réticents et nous traitent d'escrocs. La quantité de devises a diminué de 90%.* »<sup>221</sup>

---

<sup>219</sup> Banque de la République du Burundi, « Les principales conclusions issues de la réunion entre la Banque de la République du Burundi et les actionnaires et gestionnaires des bureaux de change », 15 novembre 2019.

<sup>220</sup> Radio Publique Africaine, « Le manque de devises affecte les productions de différentes usines locales : Cas de la Brarudi et de Buseco », <https://www.rpa.bi/index.php/2011-08-15-07-10-58/economie/item/6972-le-manque-de-devises-affecte-les-productions-de-differentes-usines-locales-cas-de-la-brarudi-et-de-buseco>, 18 octobre 2019.

<sup>221</sup> Iwacu, « La quantité de devises a diminué de 90% dans les bureaux de change », <https://www.iwacu-burundi.org/la-quantite-de-devises-a-diminue-de-90-dans-les-bureaux-de-change/>, 10 octobre 2019.

L'échange d'argent sur le marché noir – une pratique courante sur laquelle le gouvernement et les autorités financières avaient généralement fermé les yeux – est désormais devenu risqué. La BRB a déclaré qu'elle paierait 10% du montant de l'argent saisi à des changeurs illégaux aux personnes qui dénoncent ceux qui échangent des devises étrangères sans son autorisation.<sup>222</sup> La banque a également annoncé qu'elle donnerait 500 000 francs burundais (environ 277 USD) aux personnes dénonçant des changeurs qui violent la nouvelle réglementation gouvernementale.<sup>223</sup> Ces règles poussent les changeurs du marché noir à plus de clandestinité et encouragent les Burundais à dénoncer leurs concitoyens, exacerbant la peur et la suspicion. Trois changeurs auraient été tués à Bujumbura en moins de deux mois fin 2019 et début 2020 ; les circonstances exactes et les motifs ne sont pas connus.<sup>224</sup>

En août 2019, le taux de change au marché noir pour 1 USD était d'environ 3 170 francs burundais, dicté par la loi du marché. Début janvier 2020, le taux de change officiel imposé par le gouvernement était d'environ 1 800 francs burundais, soit une réduction de 43%.

### Contributions forcées au parti au pouvoir

Le manque d'accès aux devises étrangères n'est pas le seul problème. Les autorités locales obligent les entreprises et leurs employés à payer des impôts et contributions excessifs et improvisés au parti au pouvoir. Des dizaines d'entreprises ont dû fermer ou délocaliser. Une grande partie de l'extorsion est manifeste et induite par de hauts responsables du parti au pouvoir. « *Les membres du parti (au pouvoir) sont vraiment en larmes parce qu'on leur demande tellement d'argent* », a déclaré une habitante du nord du Burundi.<sup>225</sup>

Les Burundais avaient des raisons d'espérer le 30 juin 2019, lorsque le président Nkurunziza a annoncé que les « contributions volontaires » aux élections de 2020 – qui étaient tout sauf volontaires – de la part des fonctionnaires et d'autres personnes seraient suspendues, car le parti au pouvoir avait collecté la majeure partie de l'argent nécessaire au financement des élections. Cela a été confirmé dans une ordonnance conjointe du ministre des Finances et du ministre de l'Intérieur du 12 août.<sup>226</sup>

Mais dans la pratique, les contributions forcées se sont poursuivies, non seulement pour les élections mais pour toute une série d'autres causes bénéficiant au CNDD-FDD.

---

<sup>222</sup> Circulaire no.1/RC/19 relative à la marge à appliquer par les bureaux de change dans leurs opérations et à la protection de la profession de change, 19 septembre 2019.

<sup>223</sup> Ibid.

<sup>224</sup> SOS Médias, « Des inconnus ont tué une femme changeur de monnaie à Buyenzi », <https://www.sosmediasburundi.org/2020/01/19/des-inconnus-ont-tue-une-femme-changeur-de-monnaie-a-buyenzi/>, 19 janvier 2020.

<sup>225</sup> Entretien avec une habitante du nord du Burundi, 9 octobre 2019.

<sup>226</sup> Ordonnance ministérielle conjointe no. 530/540/1554 du 12/8/2019 portant arrêt de la collecte de contribution de la population aux élections de 2020.

Une habitante de Kirundo a déclaré qu'elle pensait que de nombreux membres du parti au pouvoir « *voulaient partir par peur* » et qu'ils étaient mécontents des fréquentes demandes d'argent du CNDD-FDD. « *Pour moi, je pourrais donner tout mon salaire s'ils me laissaient dormir et me permettaient d'être en sécurité* », a-t-elle ajouté.<sup>227</sup>

Le 20 juillet 2019 – après l'annonce du président mais avant l'ordonnance ministérielle mettant fin au recouvrement des contributions aux élections – des *Imbonerakure* dans la province de Makamba, accompagnés par des chefs de collines, sont passés de maison en maison, et se sont rendus sur les marchés, forçant les gens à donner 2 000 francs burundais (environ 1 USD) pour les élections de 2020. Ceux qui ont contribué se sont vu remettre un reçu avec l'emblème du parti au pouvoir. Dans la commune de Kayogoro, le représentant local du CNL a demandé où irait l'argent. Les *Imbonerakure* l'ont rapidement arrêté et emmené au poste de police communal.<sup>228</sup> Il a été libéré quelques semaines plus tard.

Au niveau des communes, la corruption qui profite au CNDD-FDD est souvent camouflée par un système comptable opaque et incontrôlé supervisé par des responsables du parti au pouvoir. Selon des autorités locales des provinces de Rumonge et de Muyinga, la pratique de transférer des fonds des budgets des communes vers le compte du parti au pouvoir est répandue.

Le 20 juillet 2019, le parti au pouvoir à Makamba a organisé la « Journée Témoins », au cours de laquelle des membres du CNDD-FDD ont collecté des fonds pour financer les activités de leur parti. Ils ont demandé aux habitants de Makamba de contribuer à hauteur de 1 000 francs burundais (environ 0,50 USD), quelle que soit leur affiliation politique. Le secrétaire d'une commune est arrivé au bureau de l'administration locale avec des centaines de reçus vierges du CNDD-FDD. Il a annoncé que même les paysans avaient contribué au parti au pouvoir et que la commune devrait donc également contribuer au CNDD-FDD afin qu'il puisse financer les activités liées aux élections. Des autorités locales ont réaffecté au parti l'équivalent de plus de 300 USD du budget de la commune ; cet argent avait été destiné à l'aide pour la population démunie et vulnérable. Les reçus devaient servir de pièces justificatives pour le transfert.<sup>229</sup>

Une autorité locale de la province de Rumonge a déclaré que l'administrateur d'une commune avait réclamé l'équivalent de presque 300 USD comme contribution au parti au pouvoir lors de la « Journée Témoins ». Pour masquer le retrait du budget de la commune, l'autorité locale a demandé que les fonds soient marqués comme frais de voyage, bien qu'elle n'ait pas voyagé ce jour-là.<sup>230</sup>

---

<sup>227</sup> Entretien avec une habitante de Kirundo, 9 octobre 2019.

<sup>228</sup> Entretien avec un membre du CNL, 20 juillet 2019.

<sup>229</sup> Entretien avec une source à Makamba, 8 septembre 2019.

<sup>230</sup> Entretien avec une source à Rumonge, 24 septembre 2019.

## Payez, sinon...

Des responsables du parti au pouvoir continuent de forcer de nombreux Burundais, y compris certains des plus pauvres, à contribuer à des projets soutenus par le parti au pouvoir. On ne sait pas quel pourcentage de l'argent collecté va au projet supposé, au parti au pouvoir, ou directement dans les poches des responsables eux-mêmes. Les projets comprennent la construction de bureaux du gouvernement et du parti au pouvoir, le soutien aux comités mixtes de sécurité, les taxes impromptues, la « Journée Témoins » du CNDD-FDD et la Journée des *Imbonerakure*. L'extorsion s'accompagne souvent d'intimidations et les gens n'osent pas affronter les personnes qui demandent de l'argent de peur d'être arrêtés.



Gad Niyukuri (au centre), gouverneur de la province de Makamba, a forcé des habitants à verser des contributions financières au parti au pouvoir. © 2020 Privé

Plusieurs victimes d'extorsion, dont des hommes d'affaires, des enseignants et des fonctionnaires, ont déclaré que Gad Niyukuri, le gouverneur de la province de Makamba, les avait forcés à verser de l'argent, ou à fournir des matériaux de construction, aux bureaux du parti au pouvoir ou à d'autres causes.<sup>231</sup> Le gouverneur est le membre le plus puissant du parti au pouvoir dans la province. Son allégeance au gouvernement, notamment lors du coup d'État manqué de 2015, l'a protégé et a renforcé sa position au sein du parti.

En juin 2019, le mois précédant le championnat de football de la Coupe d'Afrique des nations, Gad Niyukuri et d'autres autorités provinciales ont demandé aux entreprises, aux bureaux publics et aux petits magasins dans toute la province de Makamba d'acheter un « certificat de remerciement » indiquant qu'ils avaient « contribué » à hauteur de 5 000

<sup>231</sup> Entretiens avec des hommes d'affaires de Makamba, août 2019.

francs burundais (environ 3 USD) à l'équipe nationale de football burundaise, qui s'était qualifiée pour le tournoi. Les certificats étaient à l'origine remis gratuitement à ceux qui avaient soutenu financièrement et volontairement l'équipe. Niyukuri, cependant, y voyait une occasion de gagner de l'argent. Il a visité des commerces à Makamba et les a forcés à acheter le certificat immédiatement.<sup>232</sup>

Une personne a déclaré que le gouverneur était venu à son bureau et lui avait dit d'acheter un certificat. « *Le gouverneur a dit : 'Si tu ne veux pas le faire, je pars, et tu vas voir (ce qui va se passer).' C'était un paiement forcé parce qu'il devait quitter (le bureau) avec l'argent. Vous n'aviez pas le droit de dire que vous n'aviez pas d'argent sur vous.* » La personne a payé avec son propre argent parce qu'elle ne savait pas comment justifier les dépenses à son employeur.<sup>233</sup> D'autres personnes ont déclaré qu'elles n'avaient pas d'autre choix que d'acheter le certificat lorsque Niyukuri le leur a demandé. On ne sait pas si tout ou partie des recettes collectées est allée à l'équipe de football.



Gad Niyukuri, gouverneur de la province de Makamba, a forcé certains habitants à acheter un « certificat de remerciement » (ci-dessus) indiquant qu'ils avaient « contribué » à hauteur de 5 000 francs burundais (environ 3 USD) à l'équipe nationale de football, qui s'était qualifiée pour le championnat de la Coupe d'Afrique des nations. Le certificat est signé par Révérien Ndikuriyo, président de la Fédération de football du Burundi, qui est également président du Sénat.  
© 2020 Privé

Certains petits commerçants ont dû payer le double du montant habituel des impôts. Un propriétaire de magasin qui a été contraint de payer 20 000 francs burundais (environ

<sup>232</sup> Entretien avec des commerçants de Makamba, 14 août 2019.

<sup>233</sup> Entretien avec un commerçant de Makamba, 14 août 2019.

11 USD) a déclaré que lorsqu'il a demandé aux autorités locales pourquoi ils étaient taxés deux fois la même année, elles lui ont répondu : « *Vous ne pouvez pas remettre en question les choix du gouvernement.* »<sup>234</sup> Selon un autre propriétaire et un employé d'un magasin, les taxes communales sont passées de 5 000 francs burundais en 2017 à 20 000 en 2019 (d'environ 3 USD à 11 USD).<sup>235</sup>

Le gouverneur Niyukuri a régulièrement forcé des fonctionnaires à contribuer aux frais de construction d'un nouvel immeuble pour le gouvernement provincial et il a personnellement menacé des commerçants. On ne sait pas quelle part de l'argent qu'il collecte va aux frais de construction.

Par exemple, le 4 septembre 2019, lors d'une réunion à Makamba pour préparer le début de l'année scolaire, Niyukuri a annoncé que dans toute la province, les directeurs de toutes les écoles post-fondamentales (couvrant les dernières années du secondaire) devraient contribuer à hauteur de 10 000 ou 15 000 francs burundais (environ 6 USD ou 8 USD), selon le type d'école, et les enseignants à hauteur de 5 000 francs burundais (environ 3 USD). Niyukuri a déclaré que l'argent serait utilisé pour financer la construction du nouvel immeuble pour le gouvernement provincial. Il n'y avait pas de place pour la négociation et les enseignants ont confié qu'ils avaient trop peur pour protester.<sup>236</sup>

C'est encore pire pour les employés de l'hôpital principal de Makamba. Des membres du personnel ont vu leurs primes mensuelles retenues sur leurs salaires par Eric Ndayegamiye, le directeur administratif et financier de l'hôpital. Ndayegamiye est le beau-frère de Révérien Ndikuriyo, le président du Sénat originaire de Makamba.

Un employé de l'hôpital de Makamba a déclaré que les « contributions » avaient été automatiquement déduites des primes du personnel pour aider à financer la construction du bureau de l'administration provinciale, bien qu'aucun reçu ne leur ait été fourni et qu'il n'ait pas été précisé où allait l'argent. Les déductions se sont produites de manière irrégulière – chaque fois que le gouvernement déposait les primes dans leurs comptes. Ndayegamiye a déduit 5 000 francs burundais des salaires des membres du personnel de l'hôpital général, 10 000 francs burundais des salaires des infirmières et 15 000 francs burundais des salaires des assistants de laboratoire (environ 3 USD, 6 USD et 8 USD). Ndayegamiye a déclaré aux employés de l'hôpital qui demandaient pourquoi leurs primes étaient retenues qu'ils incitaient le personnel de l'hôpital à se soulever contre les autorités. En raison de la relation de Ndayegamiye avec le président du Sénat, le personnel avait peur de le défier. Depuis juillet 2019, le personnel hospitalier a reçu ses primes mais a été contraint de déposer le

---

<sup>234</sup> Entretien avec un propriétaire de magasin de Makamba, 29 août 2019.

<sup>235</sup> Entretien avec un propriétaire et un employé d'un magasin de Makamba, 29 août 2019.

<sup>236</sup> Entretiens avec des membres du personnel de l'éducation à Makamba, 10 août 2019.

même montant qui avait été précédemment déduit sur le compte bancaire du gouvernement provincial. Ndayegamiye a menacé de licencier ceux qui ne s’y conformaient pas.<sup>237</sup>

Depuis la mi-2015, le parti au pouvoir n’a cessé de demander aux enseignants et autres membres du personnel scolaire – l’un des plus grands groupes de fonctionnaires du pays – de contribuer aux causes du CNDD-FDD, bien que les enseignants ne gagnent en moyenne que l’équivalent d’environ 80 USD par mois. Cette pratique s’est poursuivie tout au long de 2019. Dans une province, les responsables provinciaux du CNDD-FDD ont rencontré le directeur provincial de l’éducation et ont déterminé le montant de la contribution que chaque employé de l’école devrait verser. Le directeur provincial de l’éducation a ensuite informé les directeurs de l’éducation des communes qui ont à leur tour contacté les directeurs des écoles sous leur tutelle, majoritairement membres du parti au pouvoir. Chaque directeur d’école a ensuite informé le personnel des contributions par le biais d’une réunion, d’un bulletin affiché ou de messages WhatsApp. Les directeurs d’école ont créé une liste du personnel qui avait contribué, qui a été renvoyée dans la chaîne de commandement. S’il n’y avait pas assez d’argent collecté, le directeur de l’éducation communale demandait parfois aux directeurs d’école d’en collecter davantage. On ne sait pas dans quelle mesure cette pratique est répandue dans d’autres provinces.<sup>238</sup>

En octobre 2019, le parti au pouvoir a demandé aux enseignants et aux autres membres du personnel dans une commune dans le nord du pays de verser des contributions à Sangwe, une coopérative de développement soutenue par le gouvernement, accusée de favoriser les membres du parti au pouvoir.<sup>239</sup>

---

<sup>237</sup> Entretien avec un membre du personnel hospitalier, 29 septembre 2019.

<sup>238</sup> Discussion avec un membre du personnel de l’éducation, 29 novembre 2019.

<sup>239</sup> Voir Iwacu Web TV, « Adhésion aux coopératives Sangwe : des députés s’inquiètent », <https://www.youtube.com/watch?v=7Pt83weyAak>, 28 octobre 2019. Un habitant d’une province du sud a appelé un représentant de Sangwe le 9 octobre 2019 pour lui demander s’il pouvait adhérer à la coopérative. Le représentant lui a répondu qu’il ne pourrait pas adhérer s’il n’était pas membre du CNDD-FDD.

## CONTEXTE

### La crise de 2015

Lors de son premier mandat (2005-2010), le CNDD-FDD a entrepris des étapes importantes vers la démocratie ainsi que vers le partage du pouvoir ethnique et politique et a toléré un certain niveau de critique. Les espoirs d'un plus grand progrès démocratique ont lentement commencé à s'estomper au cours des années suivantes. À partir de 2010, il y a eu une augmentation des assassinats de membres des partis d'opposition et une aggravation constante de la répression, ciblant notamment les activistes de la société civile et les journalistes. Cependant, ce n'est qu'en 2015 que le CNDD-FDD a enfin montré son vrai visage quand il a été confronté, pour la première fois, à un véritable défi populaire à son autorité.

En réponse à l'annonce faite par le président Nkurunziza en avril 2015 qu'il se présenterait à nouveau à la présidence, des milliers de personnes sont descendues dans la rue pour protester contre ce qu'elles considéraient comme une violation de l'esprit de l'Accord de paix et de réconciliation d'Arusha, les accords de 2000 qui ont marqué la fin de la longue guerre civile du Burundi.<sup>240</sup>

Les forces de sécurité burundaises se sont livrées à une répression sévère, tirant à balles réelles sur des manifestants, en tuant certains et en blessant d'autres. Si les manifestations ont commencé pacifiquement, certains manifestants ont ensuite attaqué des policiers et des membres du parti au pouvoir. Certains des opposants les plus purs et durs ont rejoint des groupes d'opposition armés. Les progrès vers la réconciliation et la démocratie qui avaient été réalisés au Burundi au cours des dernières années ont été anéantis, pour laisser place au ressentiment, à la méfiance et à la colère.

Les tensions ont également explosé au sein du parti au pouvoir. Un grand nombre des membres plus indépendants ou réformistes du CNDD-FDD ont fui, tout comme ceux qui n'étaient pas d'accord avec la répression ou qui s'opposaient au troisième mandat de Nkurunziza, laissant des partisans de l'aile dure à des postes de responsabilité.

Le 13 mai 2015, un groupe d'officiers de l'armée a tenté un coup d'État, qui a été rapidement réprimé par les forces de sécurité gouvernementales. Après l'échec du coup d'État, le

---

<sup>240</sup> La guerre a commencé avec l'assassinat, en octobre 1993, du président Melchior Ndadaye, qui appartenait à l'ethnie majoritaire hutue, par des éléments de l'armée contrôlés par l'ethnie minoritaire tutsie. Le conflit, qui a duré 16 ans, s'est déroulé en grande partie selon des critères ethniques et a coûté la vie à des dizaines de milliers de civils. Le gouvernement et le dernier groupe d'opposition armé, le PALIPEHUTU-FNL, ont signé un cessez-le-feu en 2006, mais le groupe n'a déposé les armes qu'en 2009. En 2019, 26 ans après les événements, le procès de certaines des personnes présumées responsables de l'assassinat du président Ndadaye et de la tentative de coup d'État en 1993, dont l'ancien président Pierre Buyoya, a commencé.

gouvernement a déclenché des attaques brutales de représailles contre des opposants et des critiques présumés, qui ont atteint leur apogée fin 2015 et en 2016. Les exécutions extrajudiciaires, la torture par les services de renseignement et la police, les violences sexuelles et les disparitions sont devenues les caractéristiques de la stratégie du parti au pouvoir pour faire face à toute menace politique perçue. Des centaines d'opposants présumés ont été arrêtés arbitrairement ; un grand nombre demeurent en prison à ce jour. Plusieurs groupes d'opposition armés ont vu le jour, certains opérant à partir de pays voisins, et ont lancé des attaques sporadiques au Burundi. Des cadavres sont apparus dans les rues, dans les lacs et les rivières, leur identité et les circonstances de leur mort restant souvent inconnues.



Le lac Tanganyika, à la périphérie de Bujumbura. © 2020 Privé

Parallèlement à ces événements, le gouvernement s'en est pris aux médias et à la société civile, les qualifiant d'« insurgés ». Les médias indépendants et les groupes de défense des droits humains du Burundi ont été pratiquement détruits. Un grand nombre de journalistes et défenseurs des droits humains de premier plan ont été poussés à s'exiler, ainsi que des centaines de milliers d'autres Burundais, dont la plupart ont maintenant vécu plus de quatre ans comme réfugiés.

L'assassinat spectaculaire en août 2015 de l'une des figures les plus puissantes du parti au pouvoir, Adolphe Nshimirimana, ancien chef des services de renseignement et patron officieux des *Imbonerakure*, n'a guère changé la situation.<sup>241</sup> La violence s'est poursuivie et a même empiré, montrant à quel point le système était bien ancré. Les *Imbonerakure* ont

---

<sup>241</sup> Il existe de nombreuses hypothèses et rumeurs sur la responsabilité de l'assassinat de Nshimirimana. À ce jour, la vérité n'a pas été établie. Plusieurs membres de l'armée ont été arrêtés en lien avec l'assassinat.

peut-être perdu leur grand patron, mais ils ont continué à faire le sale travail du parti au pouvoir.

La dénonciation internationale de la violence a été rapide. Il y a eu des résolutions des Nations unies et de l'Union africaine et des condamnations diplomatiques, ainsi que des sanctions ciblées par les États-Unis et l'Union européenne (UE) et la suspension de l'aide directe de l'UE au gouvernement burundais – mesures qui restent en vigueur à ce jour. Le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a créé une commission d'enquête sur le Burundi qui travaille depuis 2017.

Le gouvernement burundais, affirmant qu'il était injustement ciblé, a refusé d'admettre la gravité de la situation et a nié que des agents de l'État aient été impliqués dans des crimes graves. Cette position lui a aliéné bon nombre de ses principaux bailleurs de fonds internationaux. Le gouvernement a adopté une position de plus en plus provocante, refusant en grande partie d'engager des discussions honnêtes sur la manière de maîtriser la crise des droits humains. La façade de l'attention portée aux initiatives pour lesquelles le CNDD-FDD se battait autrefois et qui plairaient aux bailleurs de fonds internationaux dans le présent, comme la diversité politique, l'équilibre ethnique dans les institutions nationales ainsi que la réforme judiciaire, s'est effondrée.



Des femmes manifestent à Bujumbura le 9 septembre 2017 contre la Commission d'enquête des Nations unies sur le Burundi. Les banderoles appellent le gouvernement à poursuivre les trois commissaires pour diffamation et accusent la commission de l'ONU de tenter de déstabiliser le pays. © 2020 Privé

La position du gouvernement s'est durcie en un refus de coopérer avec la Commission d'enquête de l'ONU ; à ce jour, il n'a pas permis à la Commission d'accéder au pays. Le gouvernement a également décidé de fermer le bureau des droits de l'homme de l'ONU au

Burundi, qui a finalement fermé ses portes en 2019. Le Burundi a été le premier pays à se retirer de la CPI. Son retrait est entré en vigueur le 27 octobre 2017, deux jours après que la procureure de la CPI a été autorisée à ouvrir une enquête sur les crimes qui auraient été commis au Burundi entre le 26 avril 2015 et le 26 octobre 2017.<sup>242</sup>

Les manifestations publiques organisées par le gouvernement ou le parti au pouvoir contre l'ONU, l'UE, les organisations internationales des droits humains et d'autres critiques du gouvernement sont devenues des événements habituels de fin de semaine dans les rues de Bujumbura. Les médias internationaux ont été ajoutés à la liste des bêtes noires du gouvernement. En mai 2018, le gouvernement a suspendu les émissions de la British Broadcasting Corporation (BBC) et de la Voix de l'Amérique, et en mars 2019, il a retiré complètement sa licence à la BBC.



Le président Pierre Nkurunziza (à gauche) et le secrétaire général adjoint du CNDD-FDD Joseph Ntakirutimana encouragent les participants lors d'un rassemblement de soutien au référendum constitutionnel dans la province de Gitega, le 2 mai 2018. © 2020 Privé

En juin 2018, à la suite d'un référendum public marqué par de graves violations des droits humains et des intimidations et menaces de la part du parti au pouvoir à l'encontre des personnes soupçonnées de faire campagne pour le « non », le Burundi a adopté une nouvelle Constitution, qui pourrait permettre au président de prolonger son mandat s'il choisit de se

---

<sup>242</sup> La décision de la CPI d'ouvrir une enquête a été officiellement annoncée le 9 novembre 2019 : <https://www.icc-cpi.int/Pages/item.aspx?name=pr1342>

représenter, bien qu'il y ait une certaine ambiguïté à ce sujet.<sup>243</sup> La nouvelle Constitution ouvre également la voie à la suppression potentielle des quotas ethniques au sein du gouvernement et de l'armée, et elle établit de nouvelles règles de vote au Parlement, qui renforceraient la domination du parti au pouvoir au sein de la législature.<sup>244</sup> De nombreux Burundais considèrent la nouvelle Constitution comme une préparation à peine voilée pour une victoire du CNDD-FDD en 2020.

### **Les groupes d'opposition armés : menace latente ou tigre de papier ?**

Les groupes d'opposition armés burundais ont souffert de divisions internes, de rivalités personnelles entre les dirigeants, de manque de ressources et de manque de soutien public. Bien que toujours présents dans les pays voisins, en particulier la RDC, leur présence au Burundi a été moins perceptible pendant la majeure partie de 2019 que lors des phases précédentes de la crise.

Le RED-Tabara serait actuellement le groupe d'opposition armé burundais le plus actif. Composé à l'origine en partie de membres du MSD, il opère principalement depuis l'est de la RDC où il collabore avec des groupes armés congolais. Parmi les autres groupes d'opposition armés figurent notamment les Forces populaires du Burundi (FPB), anciennement FOREBU, composées en partie d'anciens officiers de l'armée, dont certains ont participé à la tentative de coup d'État de 2015, ainsi que d'autres groupes plus petits. Depuis plusieurs années, des membres de l'armée burundaise ont fréquemment pénétré dans l'est de la RDC pour traquer ces groupes, parfois en collaboration avec l'armée congolaise.

Il est difficile d'estimer la force de ces groupes armés et la mesure dans laquelle ils constituent une menace réelle pour le gouvernement burundais. Selon certaines sources, interrogées au cours du second semestre 2019, la capacité militaire de ces groupes serait limitée et tout soutien public dont ils avaient pu bénéficier au Burundi au début de la crise aurait diminué.<sup>245</sup> D'autres ont affirmé qu'au cours des derniers mois, le RED-Tabara aurait

---

<sup>243</sup> L'article 97 de la Constitution de 2018 dispose que le président est élu au suffrage universel direct pour un mandat de sept ans renouvelable et qu'aucun président ne peut exercer plus de deux mandats consécutifs. Cependant, il ne précise pas si l'horloge sera remise à zéro ou si les mandats déjà exécutés par le président en exercice seront pris en compte. Pour plus d'explications, voir Stef Vandeginste, Université d'Anvers, Analyse et note d'orientation no.27, « La réforme constitutionnelle et la limitation du nombre de mandats présidentiels au Burundi : deux questions restées en suspens », <https://www.uantwerpen.be/en/research-groups/iob/publications/analyses-and-policy-briefs/apb-2018/apb-27/>, août 2018.

<sup>244</sup> Pour plus d'explications de ces changements et d'autres réformes de la Constitution de 2018, voir Stef Vandeginste, « Burundi's constitutional referendum: Consolidating the *fait accompli* in the run-up to the 2020 elections », <http://constitutionnet.org/news/burundis-constitutional-referendum-consolidating-fait-accompli-run-2020-elections>, 23 janvier 2018, et Rapport final détaillé de la Commission d'enquête sur le Burundi, A/HRC/42/CRP.2, <https://www.ohchr.org/FR/HRBodies/HRC/CoIBurundi/Pages/CoIBurundiReportHRC42.aspx>, 13 septembre 2019.

<sup>245</sup> Entretiens avec des politiciens, des membres de la société civile, des journalistes et d'autres sources entre juillet et novembre 2019.

augmenté sa capacité militaire et le nombre de ses combattants. L'attentat d'octobre 2019 à Musigati, dans la province de Bubanza, pourrait signifier une stratégie plus agressive du RED-Tabara à l'approche des élections de 2020.

Des membres de groupes d'opposition armés ont commis de graves exactions depuis le début de la crise, notamment des assassinats ciblés de civils – des *Imbonerakure* et d'autres membres réels ou présumés du CNDD-FDD – et de policiers. Ils ont également attaqué des camps militaires et d'autres installations. À partir de la mi-2015, après l'échec du coup d'État, nombre de leurs membres ont choisi la voie de l'exil et ont commencé à recruter, à former et à opérer depuis le Rwanda, la RDC et d'autres pays voisins.

Depuis lors, des attaques sporadiques à la grenade au Burundi, dont certaines ont tué des personnes sans discrimination, ont parfois été supposées être l'œuvre de groupes d'opposition armés, mais dans la plupart des cas, la responsabilité n'a jamais été établie. Un groupe d'opposition armé serait à l'origine de la dernière grande attaque contre des civils au Burundi – le massacre d'au moins 24 personnes dans le village de Ruhagarika dans la commune de Buganda, province de Cibitoke, le 11 mai 2018 – mais dans ce cas également, l'identité des criminels n'a pas été confirmée de façon indépendante. Les conclusions d'une commission d'enquête sur le massacre de Ruhagarika, mise en place par le procureur général, n'ont pas été publiées. Plusieurs personnes ont été arrêtées pour leur participation présumée au massacre.

## **L'ascension et la chute de l'opposition politique**

### ***Le CNL***

Le CNL est actuellement le plus grand parti d'opposition au Burundi et bénéficie d'un soutien populaire important. Connu pendant de nombreuses années sous le nom de FNL, il a été officiellement renommé en février 2019.

Groupe à prédominance hutue, le FNL était la branche armée du groupe d'opposition Parti pour la libération du peuple hutu (PALIPEHUTU), formé en 1980. Le PALIPEHUTU-FNL a combattu le gouvernement dominé par les Tutsis pendant la guerre civile qui a commencé en 1993. Le CNDD-FDD, un autre groupe armé hutu (actuellement le parti au pouvoir au Burundi), a signé un accord de cessez-le-feu en 2003 et a rejoint le gouvernement, mais le FNL a résisté à l'intégration dans le gouvernement et a continué de s'en prendre aux individus alliés du gouvernement.

Le FNL a également commis de nombreuses exactions contre des membres du CNDD-FDD et d'anciens membres du FNL qu'il considérait comme des « concurrents » ou des « dissidents » et a tué des civils qui n'étaient pas membres de partis politiques. L'un des cas les plus graves a été le massacre en 2004 de plus de 150 réfugiés congolais à Gatumba, une

ville située près de la frontière congolaise, dont le FNL a revendiqué la responsabilité.<sup>246</sup> Les membres du FNL ont également enlevé des policiers, des militaires et d'autres opposants, tuant et décapitant parfois des dissidents et laissant leurs têtes le long de la route comme une forme d'intimidation.<sup>247</sup>

En janvier 2009, le PALIPEHUTU-FNL a changé son nom pour FNL et a rejoint le processus de désarmement et d'intégration dans la police et l'armée burundaises. À cette époque, le CNDD-FDD était au pouvoir, après avoir remporté une victoire aux élections de 2005. Le gouvernement a agréé le FNL en tant que parti politique en avril 2009. Malgré ces mesures, une profonde hostilité entre le CNDD-FDD et le FNL a perduré. Après les élections de 2010, que la plupart des partis d'opposition ont boycottées et que le CNDD-FDD a de nouveau remportées, des dizaines de membres ou anciens membres du FNL ont été tués par des agents liés aux forces de sécurité ou au parti au pouvoir.<sup>248</sup> Au fil des ans, de nombreux Hutus sont passés d'un parti à l'autre, une pratique qui se poursuit aujourd'hui – bien que souvent secrètement – dans un contexte de désillusion croissante quant au CNDD-FDD.

### ***Les autres partis d'opposition : marginalisés et faibles***

Hormis le CNL, au début de 2020, les partis politiques d'opposition restent faibles et déchirés par des divisions internes et la plupart d'entre eux comptent peu de membres actifs. Grâce à une stratégie gouvernementale réussie visant à les coopter sur plusieurs années – un processus connu au Burundi sous le nom de *nyakurisation*<sup>249</sup> – la plupart des partis d'opposition officiellement agréés au Burundi ont été de fait marginalisés, notamment des partis bien établis qui jouissaient autrefois d'un fort soutien du public. Par exemple, le Front pour la démocratie au Burundi (FRODEBU) a été scindé en deux partis et le Parti de l'unité pour le progrès national (UPRONA) en trois factions. La faction UPRONA qui est légalement agréée et autorisée à s'exprimer publiquement tend à soutenir le CNDD-FDD. Un certain nombre de petits partis politiques disposent d'un soutien public ou d'une influence minimes.

---

<sup>246</sup> Rapport conjoint de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo, de l'Opération des Nations Unies au Burundi et du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme sur le massacre de Gatumba, [https://www.un.org/en/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=S/2004/821&Lang=F](https://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2004/821&Lang=F), 5 octobre 2004.

<sup>247</sup> Human Rights Watch, « La quête du pouvoir : Violences et répression politiques au Burundi », <https://www.hrw.org/fr/report/2009/06/03/la-quete-du-pouvoir/violences-et-repression-politiques-au-burundi>, 3 juin 2009.

<sup>248</sup> Human Rights Watch, « 'Tu n'auras pas la paix tant que tu vivras' : L'escalade de la violence politique au Burundi », <https://www.hrw.org/fr/report/2012/05/02/tu-nauras-pas-la-paix-tant-que-tu-vivras/escalade-de-la-violence-politique-au>, Mai 2012.

<sup>249</sup> L'expression est dérivée d'une faction du parti FRODEBU qui a fait scission, créant un nouveau parti appelé FRODEBU-Nyakuri. *Nyakuri* en kirundi signifie « vrai » ou « authentique ».

En 2019, quelques personnalités de l'opposition en exil ont commencé à rentrer au Burundi en vue de participer aux élections de 2020. Il est trop tôt pour évaluer s'il s'agit d'une perspective réaliste ou dans quelles conditions le gouvernement leur permettrait de participer aux activités politiques au Burundi. Leur décision a créé du ressentiment parmi d'autres opposants en exil, dont certains s'opposent catégoriquement à la participation aux élections de 2020 et à toute velléité de conclure des accords avec le président Nkurunziza.